

cyberpresse.ca

# LA PRESSE



Brett, il paraît que nos ébats olympiques ont été croqués par un photographe sans scrupules.

## LE CŒUR A SES RAISONS

UN PHOTOROMAN EXCLUSIF À LA PRESSE

ANNE DORVAL ET MARC LABRÈCHE



Diantre, cela ferait un excellent photoroman couleur en pages 2 et 3 du cahier Arts et Spectacles.

Pour faire oublier la crise des écoles juives

# CHAREST PRÉPARE UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La crise autour du financement des écoles juives a bouleversé les plans du premier ministre Charest.

Devant le mécontentement unani-

me qui atteint même l'establishment de son parti, Jean Charest est forcé de procéder rapidement à un important remaniement ministériel. L'objectif est clair : présenter l'image d'une équipe renouvelée pour détourner l'attention de la

crise de confiance qui a gagné les troupes.

Plusieurs sources ont indiqué hier à *La Presse* que ce brassage de cartes devrait avoir lieu en début de semaine, lundi ou plus probablement mardi, avant la prochaine

réunion du Conseil des ministres, mercredi. Personnage crucial pour cette opération, la lieutenant-gouverneur Lise Thibault devait rentrer de Floride lundi soir.

➤ Voir CHAREST en page A6

## FOOTBALL

ILS SE DÉFONCENT ET DÉFONCENT LES AUTRES

SPORTS PAGES 1 À 3

## L'UNIVERS DES MISS

ACTUEL PAGES 1 À 3



Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE Les Championnats du monde de graissage d'amis auront lieu à Montréal.

## SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 22
Avis et encans	
PETITES ANNONCES	10
Bridge	VACANCES 23
Décès	P. ANNONCES 10 à 12
Échecs	VACANCES 23
Feuilleton	VACANCES 22
Forum	A 27 à 29
Grille des mordu	VACANCES 15
Horaires cinés	CINÉMA 10 et 11
Horaires télévision	ARTS 14
Jardiner	MON TOIT 13
Loteries	A 10
Mots croisés	VACANCES 22
Mot mystère	VACANCES 22
Observateur	VACANCES 22
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2
Restaurants	ACTUEL 6
Trait d'union	VACANCES 21
Vin	ACTUEL 6

**Météo**  
Faible neige en après-midi, maximum -20, minimum -23, plus de détails en page

CARRIÈRES 18

6 21924 46678 2

Un premier titre canadien pour Joannie Rochette



Joannie Rochette, 19 ans, de l'Île-Dupas, a réussi sept triples sauts, alliant puissance et précision, pour remporter son premier titre senior aux Championnats canadiens de patinage artistique, hier soir, à London, en Ontario. La Québécoise a obtenu une note cumulative de 211,28 points, ce qui lui a valu une ovation monstre de la part des 7222 spectateurs réunis au Labatt's Centre. Nos informations en page 4 du cahier Sports.

PHOTO PAUL CHIASSON, CP

MARIAGES GAIS

# Martin prêt à affronter Harper et l'électorat

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET SOPHIE COUSINEAU

OTTAWA — Irrité par les nouvelles attaques du Parti conservateur dans le dossier des mariages gais, le premier ministre Paul Martin s'est dit prêt hier à mettre en jeu la survie de son gouvernement en déclenchant des élections hâtives s'il le faut pour protéger les droits des minorités, dont ceux des personnes de même sexe qui désirent se marier.

M. Martin a tenu ces propos, qui avaient l'allure d'une déclaration de guerre à l'endroit du chef conservateur Stephen Harper, après que ce dernier eut laissé entendre que la modification de la définition traditionnelle du mariage proposée par le gouvernement libéral pourrait mener à des demandes de reconnaissance de la polygamie par certains groupes.

Bizarrement, la question de la polygamie a fait son entrée dans le débat après qu'il eut été révélé que le ministère de la Justice a récemment fait « un appel de propositions urgent » pour des recherches sur le thème de la polygamie afin de permettre aux autorités de la Colombie-Britannique d'étoffer leur enquête sur une communauté mormone traditionnelle soupçonnée de se livrer à cette pratique interdite par le Code criminel.

Il n'en fallait pas plus pour que le Bloc québécois et le NPD s'invitent dans le ring pour participer à ce nouveau combat de boxe entre MM. Martin et Harper. À l'unisson, bloquistes et néo-démocrates ont dénoncé la menace d'élections brandie par le premier ministre et ont qualifié de farfelues les conclusions tirées par le chef conservateur.

➤ Voir MARTIN en page A6

AUTRES TEXTES pages A2 et A3

**Floride 59\$** Orlando Fort Lauderdale  
SANS ESCALE

**VOLS GRATUITS !** DÉTAILS SUR [jetsgo.net](http://jetsgo.net)

Moins cher. Plus souvent.

3271970A Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.

22 01 2005

## COUP D'ŒIL



PHOTO GETTY IMAGES

Le polygame Tom Green pose fièrement avec ses six épouses dans leur roulotte dans le désert près de Salt Lake City en Utah. M. Green, un polygame plutôt ardent, avait cinq femmes et 29 enfants lors de la prise de cette photo, en 1995. Il a fait face à des accusations de bigamie dans un procès qui s'est tenu en 2001. Il a été condamné à cinq ans d'emprisonnement.



## VINCENT MARISSAL

## La politique du pire

«Selon Stephen Harper, le mariage gai ne serait que la première étape d'un plan secret et diabolique du gouvernement libéral. L'étape suivante, prédit-il, sera la légalisation de la polygamie au Canada. Faut-il que le chef conservateur soit désespéré et à court d'arguments pour en arriver à de telles extrémités!»

## LA CITATION DU JOUR

«Nous promettons de ne pas soulever la question de la polygamie, et ce, même si le mariage gai est accepté par la Chambre des communes»

— Mohammed Elmasry, président du Congrès islamique canadien.

## AUJOURD'HUI

## Pas une priorité

«La polygamie ne figure pas dans la liste de priorités des leaders musulmans du Canada. Ces derniers rappellent même que le phénomène du double, triple ou quadruple mariage est bien loin dans la hiérarchie des croyances islamiques. La polygamie n'est pas un des piliers de l'islam, loin de là. Ce n'est même pas recommandé. C'est seulement une solution bien précise à des problèmes de société», explique le leader musulman de Toronto Mubin Shaikh.

## INSOLITE

## Cas inusité en Iran

La polygamie n'est pas toujours le choix des hommes. En Iran, le cinéaste et compositeur Khosrow Sinaï a deux épouses, une rareté dans le paysage intellectuel iranien. Interrogé par *La Presse* chez lui à Téhéran en 2001, le réalisateur a raconté l'histoire de sa famille: «Ma première épouse et moi avons rencontré la deuxième épouse en rentrant en Iran, après avoir vécu en Europe. Nous avons décidé tous les trois ensemble de nous unir. En Iran, c'était permis, alors pourquoi pas? Aujourd'hui, nous avons quatre enfants que nous élevons tous ensemble. Mes deux épouses, qui sont peintres, font tout ensemble. C'est un peu moi la cinquième roue du carrosse.»

## LE CHIFFRE DU JOUR

78

Des études ont montré que la polygamie existe actuellement dans 78% des sociétés humaines, mais de façon plus généralisée en Afrique et en Asie. D'autres recherches indiquent que jusqu'à deux milliards de femmes se trouvent dans des contrées où la polygamie est pratiquée. Aux États-Unis, on estime le nombre de polygames à 50 000, surtout en Utah (où vivent en majorité les mormons), en Idaho, au Montana et en Arizona. Dans les pays musulmans, où l'islam autorise chaque homme à avoir simultanément jusqu'à quatre épouses, seulement de 10% à 15% des hommes pratiquent effectivement cette forme d'union, surtout par manque de moyens financiers. Par ailleurs, la polyandrie (dans laquelle une femme a plusieurs maris) est pratiquée au Népal et au Tibet.

En collaboration avec Marie-Andrée Amiot, Vincent Marissal, Laura-Julie Perreault, François Berger, BBC, USA Today, Discover Islam (Dubai), www.polygamyinfo.com

## POLYGAMIE



PHOTO AP

Ces femmes, en pèlerinage à la Mecque cette semaine, ont lancé des pierres sur des stèles symbolisant Satan.

## De crime à exception

## La polygamie dans la loi occidentale

LAURA-JULIE PERREAULT

La polygamie est loin de faire l'unanimité au Canada. Et ce, même parmi les fidèles de religions qui permettent les mariages multiples. Dans la loi, de l'Allemagne au Canada, le concept est tout aussi controversé.

## Canada : un crime

Au Canada, la polygamie est un crime. Un homme qui épouserait plusieurs femmes s'exposerait à un séjour derrière les barreaux. Le Canada ne reconnaît pas non plus un mariage polygame contracté à l'étranger de ses frontières. « Si un homme polygame veut immigrer au Canada, il ne peut demander l'immigration que pour sa première femme. Les autres ne sont pas acceptées dans le cadre du parrainage », précise-t-on au bureau du ministre de l'Immigration, Joe Volpe. Néanmoins, l'adultère n'est pas illégal. Aux ÉTATS-UNIS, la polygamie est aussi un crime.

## France : loin de l'Hexagone

En France, il est interdit pour un citoyen de contracter un mariage avec une seconde personne avant

que le premier mariage ne soit dissous. La polygamie est contraire à l'ordre public. Cependant, depuis 1980, la France a reconnu à quelques reprises des mariages contractés à l'étranger de la France par deux adultes avant qu'ils ne deviennent citoyens français. Cette reconnaissance ne donne pas obligatoirement à la deuxième épouse le droit d'immigrer en France, mais elle confère certains droits aux enfants du deuxième mariage en cas de décès de la mère.

## Allemagne : des droits reconnus

En Allemagne, comme en France, note Pascale Fournier, étudiante au doctorat en droit à Harvard et spécialiste du droit des femmes dans l'islam, le droit de citoyenneté prime le droit de résidence dans les questions de droit de la famille. Donc, un résident allemand qui n'est pas citoyen est assujéti au code de la famille de son pays d'origine. En conséquence, un mariage conclu à l'étranger du pays, qu'il soit monogame ou polygame, est considéré comme valide en Allemagne. La seconde épouse a donc droit aux pensions alimentaires, à la succession et à la garde des enfants, peut-on lire dans une recherche compilée par M<sup>me</sup> Fournier.

## Royaume-Uni : une affaire privée

L'avocat spécialiste des droits de la personne Julius Grey, lors de ses études en Angleterre, a observé que, si la résidence prime la citoyenneté dans le Royaume-Uni, dans plusieurs cas de droit privé, les cours britanniques ont reconnu elles aussi des mariages polygames contractés dans des pays où les mariages multiples sont permis.

## Maroc : polygamie sous surveillance

Si dans le monde musulman, en règle générale, la polygamie est permise selon des règles établies, plusieurs pays tentent d'y mettre un frein. En Tunisie, les mariages multiples sont illégaux. Au Maroc, depuis l'adoption d'un nouveau code de la famille, la *moudawana*, basée sur une relecture progressiste de la loi islamique (charia), la femme peut exiger de son mari qu'il renonce à la polygamie dès la signature du contrat.

Et un homme qui veut épouser une seconde femme doit obtenir le consentement de la première et doit expliquer devant un juge « les circonstances extraordinaires » qui le motivent.

LINEN CHEST

La beauté intérieure

## HABILLEZ VOS FENÊTRES

Appelez GRATUITEMENT  
notre Service à Domicile

STORES • DRAPERIES • PERSIENNES

Ayez accès au plus important fournisseur officiel de produits HunterDouglas  
et économisez jusqu'à 50% sur tous les habillages de fenêtres HunterDouglas.

5 1 4 . 3 4 1 . 7 8 1 0

NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS !

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

Spécialiste en ornementation de fenêtres depuis plus de 30 ans!

www.linenchest.com



# POLYGAMIE L'ÉPOUVANTAIL DE HARPER



PHOTO REUTERS

Des femmes musulmanes, priant hier à l'occasion de la célébration de la fête d'Eid-al-Adha, à Srinagar, au Cachemire. Au cours de ces célébrations, les musulmans sacrifient moutons, chèvres et vaches sur l'autel, comme Abraham avait accepté de sacrifier son propre fils, à la demande de Dieu.

## La polygamie écartée par les leaders musulmans

LAURA-JULIE PERREAULT

Les musulmans du Canada refusent de servir d'épouvantail au chef de l'opposition, Stephen Harper, qui met en garde les parlementaires contre les « demandes radicales » qui pourraient suivre l'acceptation du mariage gai. « Nous promettons de ne pas demander le droit à la polygamie et ce, même si l'amendement sur le mariage gai est accepté », a dit hier à *La Presse* un des principaux leaders de la communauté musulmane pancanadienne.

Mohammed Elmasry, qui préside le Congrès islamique canadien, affirme qu'il parle au nom d'une majorité des 750 000 musulmans qui vivent au Canada. L'organisme qu'il préside regroupe plus de 70 % des

communautés musulmanes sunnites et chiites canadiennes.

Un des principaux porte-parole des musulmans au Québec, Salam Elmenyawi, président du Conseil musulman de Montréal, affirmait lui aussi hier que les musulmans d'ici n'ont aucune intention de revendiquer le droit à la polygamie.

« Ce que je peux vous jurer, c'est que nous ne faisons pas la promotion de la polygamie au Canada. Nous n'attendons pas une décision du parlement dans le dossier des mariages gais pour dire : et nous ? Nous n'en sommes pas là », a dit hier M. Elmasry, joint à Toronto.

La veille, en une du *National Post*, M. Elmasry arguait cependant que la polygamie était peut-être plus souhaitable que l'adultère, qui lais-

se parfois les enfants illégitimes sans père. « C'est vrai, je crois que les relations extraconjugales peuvent être très difficiles à porter pour les enfants, mais ça ne veut pas dire que je demande la légalisation de la polygamie pour autant », s'est défendu M. Elmasry. « Je ne pense pas qu'on parlera de ce principe au Canada avant au moins 50 ans », a-t-il ajouté, laissant la porte ouverte à des revendications.

### Loi du radar

Selon lui, le droit de mariages multiples, reconnu par l'islam, ne figure même pas sur le radar des revendications musulmanes. « Nous avons bien d'autres chats à fouetter. Nos priorités, ce sont les lois anti-terroristes qui font la vie dure aux

musulmans depuis le 11 septembre 2001, ce sont les certificats de sécurité, la discrimination au travail, l'islamophobie, l'intégration des musulmans. Pas le droit d'avoir une deuxième ou une troisième femme ! »

De même, arguent les leaders islamiques, au plan religieux, la polygamie est bien loin dans la hiérarchie des croyances. « La polygamie n'est pas un des piliers de l'islam, loin de là. Ce n'est même pas recommandé, comme l'est le hijab (voile). C'est seulement une solution possible à des problèmes de société », explique Mubin Shaikh, un imam de Toronto.

Il rappelle qu'à l'origine, la règle de la polygamie, qui limite à quatre le nombre d'épouses permises, était

une nette amélioration au statut de la femme. À l'époque de Mahomet, en temps de guerre, parmi les tribus nomades patriarcales, cette mesure visait la protection des femmes qui avaient perdu leur mari sur le champ de bataille. Mais depuis, la pratique est devenue de plus en plus controversée, en Occident comme dans certains pays musulmans, où la polygamie fait l'objet de contrôles judiciaires.

S'ils ne portent pas la cause de la polygamie à bout de bras, les leaders musulmans reconnaissent cependant que la question pourrait être soulevée par des individus au nom de la liberté de religion. « Mais ce ne serait pas au nom de tous les musulmans », a dit hier à *La Presse* l'imam de la mosquée Fatima du centre-ville de Montréal, Jamel Tahar.

L'intervention des porte-parole musulmans survient au moment où le ministre de la Justice, Irwin Cotler, attend les résultats d'une étude sur l'impact de la polygamie sur les femmes. Cette étude, qui découle d'une controverse causée par une commune à tendances polygames de Colombie-Britannique, ainsi que le débat relancé par Stephen Harper n'ont pas manqué d'inquiéter les musulmans.



## VINCENT MARISSAL

### La politique du pire

Selon le dicton, en politique, la politique du pire est la pire des politiques. C'est précisément ce que Stephen Harper est en train de démontrer avec sa bataille rétrograde contre les mariages gais.

Ainsi donc, selon M. Harper, le mariage gai ne serait que la première étape d'un plan secret et diabolique du gouvernement libéral. L'étape suivante, prédit-il, sera la légalisation de la polygamie au Canada.

Faut-il que le chef conservateur soit désespéré et à court d'arguments pour en arriver à de telles extrémités ! Tout ça parce qu'il n'a pas le courage politique de prôner la seule solution qui permettrait encore d'éviter l'inévitable légalisation des mariages entre conjoints de même sexe : le recours à la clause dérogatoire.

Les cours provinciales ont fait le tour de la question, la Cour suprême aussi et le gouvernement fédéral n'a maintenant d'autre choix que d'aller en ce sens. À moins, et tous les experts s'entendent pour dire que c'est la seule avenue, qu'Ottawa utilise la clause dérogatoire. Qu'à cela ne tienne, Stephen Harper continue de marcher avec ses oeillères, refusant de voir la réalité.

En fait, il existe une autre solution, encore plus radicale celle-là :

brûler la Charte des droits et libertés. Stephen Harper, comme tous les politiciens de droite de l'Ouest, trouve que la Charte couvre trop large. Certains de ses députés ont d'ailleurs laissé entendre lors de la dernière campagne électorale qu'un gouvernement conservateur réécrirait de grands chapitres de la Charte. Mais jusqu'à preuve du contraire, M. Harper ne caresse pas le projet de balancer la Charte au pa-

**Quand on est contre l'évolution des moeurs et de la politique mais qu'on arrive au bout de ses arguments, reste la mauvaise foi, qui, elle, est apparemment illimitée.**

nier. Ce qui nous ramène, encore une fois, à la clause dérogatoire, la seule façon de contourner la Charte.

Et ce qui nous ramène au problème fondamental de Stephen Harper : il est foncièrement opposé à toute modification de la définition traditionnelle du mariage, mais il n'est pas disposé à payer le prix politique d'un recours à la clause dérogatoire. Alors il tergiverse, il « zigonne », à la recherche d'une politique mitoyenne. Coincé dans un cul-de-sac, il change de stratégie et tente maintenant de faire peur au

monde. Si on laisse les homosexuels se marier au Canada, nous verrons bientôt se répandre la polygamie partout au pays. Mais oui, c'est évident. Et des harems aussi dans les grandes villes, un coup parti. Quand on est contre l'évolution des moeurs et de la politique mais qu'on arrive au bout de ses arguments, reste la mauvaise foi, qui, elle, est apparemment illimitée.

L'argument de la polygamie évoqué par Stephen Harper est aussi fallacieux que celui des mariages entre frères et soeurs mis de l'avant l'an dernier par le cardinal Jean-Claude Turcotte. À l'extrême droite de l'échelle de la bêtise, on a aussi entendu des opposants au mariage gai affirmer que nous nous dirigeons tout droit vers la légalisation de la zoophilie au Canada. C'est d'une logique indiscutable : si les deux homosexuels d'à côté s'aiment assez pour vouloir se marier, qu'est-ce qui empêchera votre voisine de faire de même avec son chat

adoré ? Et le voisin d'en arrière voudra peut-être épouser sa fille bien-aimée.

Il y a une différence fondamentale entre mariage gai et polygamie : la polygamie est illégale au Canada et cette pratique est rejetée par une écrasante majorité de Canadiens, y compris les leaders des communautés musulmanes (lisez à cet effet le texte de Laura-Julie Perreault dans cette page). Stephen Harper devrait savoir ça. Personne au Canada ne revendique le « droit à la polygamie », alors que les homosexuels réclament la reconnaissance juridique des couples gais depuis 30 ans (en fait, la route a été plus longue que cela : ils ont d'abord revendiqué le droit de sortir du placard sans se faire casser la gueule dans une ruelle).

Même aux États-Unis, où la droite religieuse vient de renouveler un bail de quatre ans à la Maison-Blanche, certains républicains influents sont mal à l'aise d'entendre leur président évoquer un amendement à la Constitution pour empêcher les homosexuels de se marier.

Le plus absurde dans la position de Stephen Harper, c'est qu'il est prêt à retirer à une minorité un droit fondamental en brandissant le spectre de pratiques condamnables selon nos valeurs et illégales selon nos lois, comme la polygamie.

Que deux hommes ou deux femmes se marient ensemble, la chose remue encore bien des gens, mais selon les valeurs largement répandues ici, cela n'a rien de dégradant pour la société. Que des femmes soient considérées par leur mari en fonction de leur rang parmi les autres épouses, qu'elles risquent d'être répudiées ou déshéritées comme une simple propriété au bon vouloir de ce mari tout puissant, par contre, est très généralement condamné au Canada.

Pour quelqu'un qui aspire à prendre le pouvoir, Stephen Harper manque autant de courage que de clarté. Chose certaine, il est en train de saper tous les efforts faits par son parti depuis les élections de juin pour se rapprocher des Québécois.

Paul Martin a raison de dire que son adversaire sombre dans la démagogie et avance des scénarios ridicules. C'est peut-être, d'ailleurs, le seul effet positif de la désolante position de Stephen Harper à propos des mariages gais : elle aura forcé Paul Martin, enfin, à défendre avec conviction un droit qu'il n'a trop souvent défendu que du bout des lèvres.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

# La VENTE de l'année!

## Achats spéciaux

10%  
20%  
15%  
35%

**36** paiements égaux sans intérêt\* sur produits sélectionnés



**JVC**  
Lecteur DC personnel

- Système antichoc
- Couverture en aluminium
- Boîtier mince • Piles rechargeables
- Télécommande à écran ACL

ÉPARGNEZ 60\$  
**38<sup>88</sup>\***  
Rég.: 98.88

XLP659SL  
\*Après remise postale de 65

**RCA**  
LYRA mp3



Lecteur numérique MP3 personnel

- Mémoire de 128 Mo
- Syntoniseur numérique FM
- Enregistrement de radio FM
- Fente d'extension pour carte mémoire extensible jusqu'à 1 Go
- Compatible MP3 / WMA / WMA DRM

ÉPARGNEZ 20\$  
**128<sup>88</sup>**  
Rég.: 148.88

**LITEON**



Enregistreur DVD  
Plus de confusion dans le choix (+) et (-) entre les formats de DVD et DC

- Enregistrement d'une seule touche
- Interface "DV Link" (IEEE1394)
- Navigation facile

ÉPARGNEZ 110\$  
**288<sup>88</sup>**  
Rég.: 398.88



**Bell**

Nokia 2275

- Téléphone numérique
- Écran monochrome
- Sonneries et écrans de veille téléchargeables
- Cadeau idéal

**49\$\***

\* Où le service est disponible. Détails en magasin.

**acer**



Processeur Intel® Pentium® 4 - 3.2 GHz avec technologie "Hyper-Threading"

- Mémoire : 512 Mo
- Disque rigide : 80 Go
- Graveur DVD +/- RW
- Lecteur de cartes mémoire 5 en 1
- Port sans-fil 802.11G
- Écran panoramique de 17"
- Windows XP édition familiale

Mallette TARGUS INCLUSE!  
Valeur de 100\$

**2198<sup>88</sup>**



**SONY**

VEGA  
Téléviseur ultraplat 27"

- Aspect d'écran 4:3
- Filtre en peigne numérique
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Puissance audio totale 20 watts
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo, composites

ÉPARGNEZ 110\$  
**468<sup>88</sup>**  
Rég.: 578.88



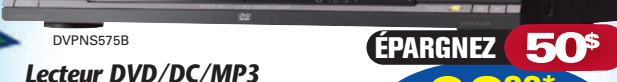
**Vivitar**  
Caméra numérique 3.0 MP

- Interpolation 6.6 MP
- Zoom numérique 4x
- Résolution 2048 x 1536
- Flash intégré • Écran ACL 1.5"

ÉPARGNEZ 60\$  
**88<sup>88</sup>**  
Rég.: 148.88

**SONY** DVD MP3

PRIME!  
DVD Spider-man 2!  
\*Détails en magasin.



Lecteur DVD/DC/MP3

- Sortie coaxiale Dolby® numérique et dts®
- Convertisseur numérique-analogique de 24 bits
- Reprise de lecture multi-disques

ÉPARGNEZ 50\$  
**98<sup>88</sup>\***  
Rég.: 148.88

1 PAR MÉNAGE AUCUN REVENDEUR

**SONY**



Ensemble cinéma maison

- Récepteur de 5 x 100 watts
- Décodeurs DTS, Dolby® Digital, Dolby® Prologic II
- "Digital Cinema Sound"
- 4 haut-parleurs satellites
- 1 haut-parleur central
- Haut-parleur d'extrêmes-graves amplifié 100 watts

ÉPARGNEZ 70\$  
**378<sup>88</sup>**  
Rég.: 448.88

**HITACHI**



Projection grand écran 46"

- Aspect d'écran 16:9
- Puissance audio totale 24 watts
- Compatibilité d'affichage (1080i)

**1988<sup>88</sup>**  
ou **55<sup>25</sup>\$**  
x 36 mois, sans intérêt!



**Canon**  
MP 370

- Résolution couleur maximale de 4800 x 1200 ppp
- Jusqu'à 18 PPM/Noir et jusqu'à 12 PPM/Couleur
- Numériseur couleur 48 bits 1200 x 2400 ppp optique (9600 ppp rehaussée)
- Impression directe de photos à partir de caméra numérique et carte mémoire

ÉPARGNEZ 30\$  
**168<sup>88</sup>**  
Rég.: 198.88



**palmOne**  
Tungsten-E

- Mémoire: 32 Mo
- Palm OS® 5.2.1
- Fente pour carte mémoire SD
- Résolution: 320 x 320
- Poids: 4.6 oz.

ÉPARGNEZ 20\$  
**278<sup>88</sup>**  
Rég.: 298.88

INCLUS!  
DC de jeux - Mince étui de cuir Stylus supplémentaire, protecteur d'écran (Valeur de 89)



**LG**  
Projection DLP écran panoramique 52"

- Aspect d'écran 16:9
- Contraste 500:1
- Compatibilité d'affichage TVHD (1080i, 720p, 480p)
- Sonorité ambiophonique virtuelle Dolby®
- Télécommande toutes fonctions
- Interfaces RS-232C, DVI-HDCP et RGB (D-sub 15 pin)
- Entrées à composants et S-Vidéo
- Sortie audio fixe/variable

ÉPARGNEZ 1000\$  
**2988<sup>88</sup>**  
Rég.: 3988.88  
ou **83<sup>03</sup>\$**  
x 36 mois, sans intérêt!



**SONY** GRAND VEGA  
Projection ACL grand écran «Séries WE» 42"

- Aspect d'écran 16:9 • Entrée DVI (HDCP)
- Sonorité TruSurround® SRS®
- Compatibilité d'affichage (1080i)
- Sortie audio fixe/variable
- Entrée vidéo à composants et S-Vidéo

ÉPARGNEZ 510\$  
**2988<sup>88</sup>**  
Rég.: 3498.88  
ou **83<sup>03</sup>\$**  
x 36 mois, sans intérêt!

INFORMEZ-VOUS EN LIGNE!

[WWW.DUMOULIN.COM](http://WWW.DUMOULIN.COM)

# Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



1-877 DUMOULIN

- MONTRÉAL 8390, St-Hubert (Sud Métropolitaine) • 2050, St-Laurent (Près Sherbrooke) • 368, Ste-Catherine O. (coin Bleury) • 8990, boul. l'Acadie (Nord Métropolitaine) • 5485, des Jockeys (Décarie/Blue Bonnets)
- ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon E. (Langelier/Galeries d'Anjou) • WEST ISLAND 2315, Transcanadienne (des Sources) • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • LASALLE 7197, boul. Newman (Près Carrefour Angrignon)
- LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Voie service sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL • CENTROPOLIS • PLACE ROSEMÈRE • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier)
- BOUCHERVILLE 582, chemin De Touraine (près du IKEA) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO • GATINEAU 195, Bellehumeur

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6<sup>e</sup> Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JOLIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5<sup>e</sup> Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale  
MANIWAKI 149, boul. Desjardins • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset  
ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne • ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • VOIS-TRICYS 2255, boul. des Récollets

Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.



# PIERRE FOGLIA

## La vieille dame dans le train

La vieille dame lisait *Tous les fleuves vont à la mer*, d'Elie Wiesel. Elle était assise en face de moi dans le train. Nous étions montés à la même station. L'ami qui m'avait accompagné à la gare l'avait saluée avec chaleur : comment allez-vous, Marie ? Et il m'avait glissé en vitesse — le train arrivait — fais-la parler, fais-la parler.

Vous êtes Marie ? Elle a levé les yeux de son livre, m'a tendu la main : Marie Beemans.

C'est anglais ? Flamand. Nous vivions dans le nord de l'Ontario. J'avais 19 ans quand mes parents ont déménagé au Québec. Nos amis de l'époque n'auraient pas été plus stupéfaits si on leur avait annoncé qu'on s'en allait vivre chez les Pygmées. Je me suis tout de suite retrouvée dans les hauts lieux de la contre-culture montréalaise. À l'époque, c'était la Petite Europe, Chez Queux. J'étais proche des Molinari, Vaillancourt, Vittorio, Claude Gauvreau. J'ai rencontré mon mari dans ce milieu. Il faisait des cerfs-volants.

Il en fait toujours ? Mon Dieu, je l'ai perdu de vue il y a si longtemps. Imaginez, je l'avais déjà perdu de vue avant notre premier enfant ! Puis il est revenu et on a eu un deuxième enfant. C'est devenu comme un gag. Il disparaissait, revenait quelques jours me faire un enfant. Repartait six ou huit mois vers ses maîtresses et ses cerfs-vo-

lants. Revenait. Repartait. Revenait. Combien d'enfants ? Neuf. En fait, 11. Neuf plus deux. Ces deux enfants de plus me sont venus du bout de la rue, d'une maison au toit bleu occupée depuis peu, à l'époque, par des nouveaux locataires que j'avais à peine entre-

vus. C'était en mai 1971, le jour de la fête de la Reine, à 9 h du matin. J'avais déjà mes neuf enfants, on venait de déjeuner, ça courait partout dans la maison. On cogne à la porte. J'ouvre. C'était un type avec deux bambins. Il m'a dit s'appeler René Laverdure, il me tutoyait. Est-ce que tu peux garder les enfants pour la journée ? Il est arrivé un accident dans la famille de ma femme...

J'ai fait entrer les enfants. Serge, le petit garçon, avait 2 ans et ne disait pas un mot. Linda, la petite fille, avait 4 ans et parlait tout le temps. Elle m'a appelée maman à la minute même, et elle a expliqué à son petit frère : « On habite ici, maintenant. »

Le père n'est jamais revenu ? Si. Vers le milieu de l'après-midi. Il m'a demandé si je pouvais les garder pour la semaine. Et cette fois, oui, il n'est jamais revenu.

Pourquoi n'avez-vous pas appelé la police ?

Je ne suis pas quelqu'un qui appelle la police. C'est pas dans mes gênes. Au bout de la semaine, je me suis dit que le père avait été retardé, j'ai attendu une autre semai-



PHOTO ARMAND TROTTIER. LA PRESSE ©

ne. Et puis une autre. Et puis une autre. Et veut, veut pas, au bout d'un mois, ces enfants-là étaient à moi. Au bout d'un mois, j'ai réuni les neuf miens et leur ai demandé qu'est-ce qu'on fait ? Ils ont dit on les garde, on les garde. Ils étaient adorables, d'ailleurs, sauf à table. Ils mangeaient pas du tout comme nous. On était un peu granoles, eux ne voulaient manger que des hot-dogs et des cornichons. Le lait, ouache. Ne buvaient que de la liqueur. Serge ne parlait toujours pas. Et sa soeur racontait des drôles d'histoires.

Mon papa il a des carabines. Mon papa il met son argent dans

des sacs à poubelle. Jamais un mot de leur mère.

Pas très longtemps après, pas très loin de notre maison, la police a dragué la rivière et retrouvé 200 000 \$ en bons au porteur, négociables. Dans des sacs à poubelle.

Six mois plus tard, j'ai demandé la protection de la Cour, qui m'a accordé la garde des enfants. Pourquoi les placer ailleurs ? Aujourd'hui, Serge a 36 ans. Célibataire. Il gagne sa vie en réparant des ordinateurs. Linda, sa soeur, vit à Vancouver, elle est mariée avec un pêcheur, ils ont quatre enfants.

Les vôtres ? J'en ai une en Suisse, une dans un CLSC, une qui travaille avec Pops, une qui enseigne, les garçons sont dispersés...

Vous ? Moi ? J'ai 71 ans et je cours toujours. Plus jeune, j'ai travaillé avec Alice Parizeau pour la protection des enfants, après je me suis occupée des femmes dans les prisons, et des hommes aussi. Les droits des détenus, tout ça. Je suis toujours contractuelle pour les services correctionnels. Je reçois des prisonniers chez moi, avec ou sans escorte, je leur fais à souper. Ils passent la soirée. Ce Noël, je me suis occupée de ramasser des jouets pour les enfants des détenus de La Macaza.

Les condamnés pour délits sexuels ? Vous êtes à l'aise avec eux ?

Ils ne m'écoeurent pas, si c'est ce que vous voulez savoir. À la limite, ils m'écoeurent moins que les médias et la foule des voyeurs qui s'agitent quand arrive une affaire Cloutier ou une affaire Hilton. Je ne suis pas en train de dire que Hilton m'est sympathique, de toute façon on ne le voit presque pas, il est toujours au gymnase. Je dis que j'ai 71 ans et que je n'ai jamais été du côté de la foule. Je suis depuis toujours du côté de ceux qui sont seuls. Andrée Dupuis, cela vous dit quelque chose ? C'était une criminelle d'habitude d'origine montagnaise, lesbienne, pimp, extrêmement violente, pour bien des gens c'était un monstre, je l'ai aidée à sortir de la dope et de la boisson, elle a vécu quelques années de paix à la fin de sa vie, je crois y être pour quelque chose. Juste avant de mourir, elle m'a appelée : tu sais, Marie, tout le mal que tu t'es donné pour me sortir de la dope, tu ne devineras pas ! Ils me donnent de la morphine aux heures !...

J'ai toujours été du côté de ceux qui sont seuls. Et il n'y a personne de plus seul que le détenu qu'on enterre dans le petit cimetièrre du pen. Il n'a même pas droit à son nom. Alors j'apporte une fleur.

Le train est arrivé à la gare Centrale. La vieille dame est partie de son côté et moi du mien en me disant que ça me ferait une sacrée bonne copine au centre d'accueil. Quelle merde on foutrait.

## 500 personnes assistent aux funérailles de la petite Carole-Anne

PRESSE CANADIENNE

SAINT-AIMÉ-DES-LACS — « Tu es une petite fille exceptionnelle et maintenant tout le monde peut l'affirmer car toi, si petite dans ton innocence d'enfant, tu as quitté ce monde en suscitant un grand remous partout en province. Il y a beaucoup d'incompréhension, mais surtout beaucoup d'amour qui monte vers toi. »

C'est ce qu'ont affirmé Nathalie Gaudreault et Stéphane Lavoie, parents de la petite Carole-Anne Lavoie, décédée cette semaine à l'âge de 17 mois, dans une lettre lue hier par le curé Denis Grondin lors des funérailles de l'enfant à Saint-Aimé-des-Lacs, dans Charlevoix.

« Si nous pouvons avoir une min-

ce consolation en tant que parents, c'est de voir que, grâce à toi, des choses pourront peut-être changer. »

Aux prises avec des problèmes respiratoires, l'enfant est morte dans l'ambulance qui devait la conduire au Centre hospitalier Saint-Joseph-de-la-Malbaie au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Québec, dans la nuit de lundi à mardi.

Dès le début de la cérémonie, devant le petit cercueil blanc, en présence de quelque 500 personnes éprouvées par le drame, le curé Grondin n'a pas caché les circonstances du drame. « Nous sommes ici avec tous nos pourquoi, toute notre douleur ressentie comme injuste avec la perte d'une vie qui

n'en est qu'à ses débuts, à travers un système pas toujours adapté comme on le voudrait, avec ses limites et ses ratés », a-t-il dit.

Les parents ont ensuite allumé le cierge de baptême de leur fille, et le grand-père, Wilbrod Lavoie, a déposé une gerbe de fleurs sur le cercueil fermé. L'oncle de Carole-Anne, Dominic, a aussi dit une courte prière.

Ce fut une courte cérémonie, à peine 40 minutes, mais à la fois paisible et intense.

Des parents, des amis, des collègues, en fait, des centaines de personnes avaient tenu à rendre un dernier hommage à la petite Carole-Anne. Une heure avant la célébration, des gens défilaient déjà devant la famille pour partager leur peine.

## Changements au comité exécutif de la Ville de Montréal

Les responsabilités du développement social et communautaire ainsi que de la sécurité du revenu au comité exécutif de Montréal incombent désormais à Cosmo Maciocia, qui s'occupe déjà de l'habitation. M. Maciocia remplace Louise O'Sullivan-

Boyne, qui a claqué la porte du parti du maire fin décembre. Le maire a par ailleurs confié le dossier de la condition féminine à Helen Fotopoulos, déjà responsable des parcs, des espaces verts et des institutions scientifiques.

## Ce n'est pas un secret...

Nous en avons assez de l'hiver !

Quand vous vous en échapperez, certaines choses comme vos objets de valeur devront demeurer secrètes, à l'écart des pickpockets. Les vêtements de voyage Tilley sont conçus avec des poches de sécurité et des poches secrètes intérieures pour votre passeport, carte de crédit et tranquillité d'esprit ! ... certaines sont si secrètes, il faudra que TILLEY vous révèle leur emplacement au moment de l'achat.



Tilley Endurables

Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest

(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) (514) 272-7791

Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249

Divan en cuir 3055\$ 2295\$

**JUSQU'À 60% DE REDUCTION**

SUR LA PLUS GRANDE COLLECTION DE MANTEAUX EN MOUTON RENVERSÉ

**Arte Pelle®**

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

1950 Pierre-Péladeau, Centropolis Laval, Autoroute 15, sortie St-Martin Ouest Tél.: (450) 978-3030

3287129

**explor**

Programme d'été de langue seconde

Explorez un autre coin du Canada tout en apprenant l'anglais!

Cinq semaines où se mêlent aventure et apprentissage, plaisir et découverte.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRE

- » Conseiller d'orientation de votre école secondaire
- » Bureau d'aide financière de votre collège ou université
- » www.jexplore.ca
- » 1 877 866-4242

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

# Charest prépare un remaniement ministériel

**CHAREST**  
suite de la page A1

Rares certitudes, deux jeunes femmes, Nathalie Normandeau et Line Beauchamp, devraient obtenir des promotions importantes. En revanche, il est acquis que les Sam Hamad, Pierre Reid, Jacques Chagnon, Françoise Gauthier et peut-être même Julie Boulet encaisseront une rétrogradation sans être nécessairement expulsés du conseil des ministres. À cause de la popularité du ministre des Finances, Jean Charest n'osera pas toucher à Yves Séguin, qu'il aurait bien aimé caser dans un poste moins névralgique.

À l'origine M. Charest voulait attendre encore quelques mois, convaincu que les tensions au Parti québécois mobiliseraient l'attention des médias d'ici juin. En décembre, il a indiqué sans détour qu'il n'avait pas de projet de remaniement. Il était beaucoup plus ambigu hier, alors qu'il était de passage à Saguenay. L'idée d'attendre de voir ce qui se passe au PQ a été définitivement

passée à la déchiqueteuse cette semaine. L'unanimité et la force des critiques devant la décision sur les écoles juives risquaient de casser le lien de confiance entre la population et son premier ministre.

Surtout, a appris La Presse, M. Charest a pris subitement conscience de l'ampleur de la disension quand le président du Parti libéral du Québec, Marc-André Blanchard, a carrément refusé d'aller défendre publiquement la décision sur le financement des écoles juives. La tension à la réunion du Conseil des ministres a été un autre argument en faveur d'un électrochoc rapide.

Parmi les jeunes députés susceptibles d'accéder au Saint des Saints, on évoque Pierre Moreau, avocat de Boucherville, Nancy Charest, élue dans Matane, et Roch Cholette, député de Hull, apprécié de M. Charest. Un autre ministrable, Alain Paquet, a le handicap important de venir de Laval, une région déjà représentée au conseil.

Certains prédisent le limogeage

de Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, pourtant fort appréciée de ses pairs. M<sup>me</sup> Boulet a toutefois embarrassé deux fois le gouvernement en raison d'agissements remontant à l'époque où elle possédait une pharmacie. Dans ce cas, c'est André Gabias, député de Trois-Rivières, qui représenterait la Mauricie.

Comme d'habitude à la veille des remaniements, la machine à rumeurs s'est emballée sur la colline parlementaire. Surtout, le jeu de chaises musicales que lance le premier ministre produit souvent des résultats imprévus. Un ministre peut refuser ce qu'on lui propose et menacer de rentrer dans ses terres. Avec une impopularité sans précédent dans les sondages, le premier ministre Charest hésitera longtemps avant de faire un geste qui risque de déboucher sur une élection complémentaire.

Hier soir, des informations convergentes indiquaient toutefois que Jean-Marc Fournier obtiendrait le poste qu'il réclame depuis longtemps, pour avoir mené

à bien le dossier des défusions municipales. Il passerait aux Transports. À ce poste, Yvon Marcoux s'est mis bien des collègues à dos pour son indécision chronique. Il aurait offert de quitter son poste contre une nomination.

Aux Affaires municipales, les rumeurs envoyaient Thomas Mulcair, actuellement titulaire de l'Environnement, ou Nathalie Normandeau, ancienne mairesse de Maria. Certains prédisaient que M<sup>me</sup> Normandeau obtiendrait les Ressources naturelles, mais il semble que Pierre Corbeil, ministre délégué à ce portefeuille, ait acquis une longueur d'avance quand il a remplacé sans bavures Sam Hamad, gravement malade.

Ce dernier sera déchargé des Ressources naturelles. Québec reporter, après négociation avec le PQ, la commission parlementaire sur le bilan énergétique du Québec, qui devait commencer mardi. Un report d'ailleurs souhaité par les environnementalistes.

M. Hamad, qui perdra aussi la responsabilité de la Capitale, pourrait

se retrouver délégué sous Michel Audet, le responsable du Développement économique, qui ne serait pas touché par le remaniement. On l'a laissé partir pour l'Europe hier soir.

Débordé, le ministre de la Justice et leader parlementaire, Jacques Dupuis, serait déchargé de la réforme électorale.

Le cas pathétique de Pierre Reid est jugé. L'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke quittera l'Éducation. Mais comme il a solidairement accepté de prendre à son compte la décision de M. Charest sur les écoles juives, il ne sera pas trop malmené. Une rumeur l'envoyait aux Relations avec les citoyens, que Michèle Courchesne veut quitter depuis le début. Cette ancienne sous-ministre à la Culture pourrait bien retrouver son secteur de prédilection.

Line Beauchamp, qui a eu une bonne note pour les forums régionaux qui l'ont mobilisée pendant six mois en 2004, obtiendrait une promotion importante. Son nom est évoqué pour l'Éducation ou la Solidarité sociale. Dans ce dernier cas, c'est Claude Béchard qui se retrouverait à l'Éducation.

Malmenée depuis plusieurs jours, Françoise Gauthier quitterait l'Agriculture. Le nom de Pierre Paradis est souvent mentionné pour ce poste.

Laissé de côté il y a 18 mois, le député de Brome jouit encore d'une cote surprenante dans l'électorat, en dépit de son purgatoire, a révélé récemment un sondage CROP.

## MARIAGES GAIS

# Martin prêt à affronter Harper et l'électorat

**MARTIN**  
suite de la page A1

Au moment où il terminait sa visite officielle à Pékin, hier, M. Martin a ridiculisé les supputations de M. Harper et s'est lancé dans une virulente sortie contre le chef conservateur, l'accusant de vouloir miner la Charte des droits et libertés parce qu'il s'oppose à la reconnaissance des mariages gais.

Interrogé par un journaliste pour savoir s'il était prêt à déclencher des élections pour s'assurer que les homosexuels aient les mêmes droits que les autres Canadiens, M. Martin s'est montré très clair : « Bien, ce n'est pas mon intention d'aller en élections. On est là pour gouverner, et je veux continuer, on veut gouverner. Mais si la question que vous me posez, c'est : est-ce que je suis prêt à aller en élections pour appuyer la Charte des droits contre ceux qui veulent l'attaquer, la réponse est absolument oui. »

M. Martin a ensuite dit être peu surpris des propos de M. Harper au sujet de la polygamie, rappelant que le Parti conservateur avait affirmé, durant la dernière

campagne électorale, que les libéraux étaient favorables à la pornographie infantile. Mais il a pris soin de dire que la polygamie « est contre la loi et elle est toujours contre la loi » au pays.

« En bout de ligne, la différence entre M. Harper et moi, c'est que M. Harper refuse d'appuyer les droits des minorités et les droits des individus et il refuse d'appuyer la Charte, et moi je vais toujours appuyer la Charte, cela fait partie de la vision canadienne, cela fait partie de la fondation de notre pays », a-t-il ajouté.

Peu après la reprise des travaux parlementaires, prévue le 31 janvier, le ministre de la Justice, Irwin Cotler, doit déposer un projet de loi reconnaissant aux couples gais le droit de se marier. Ce projet, qui divise profondément les députés libéraux, fera l'objet d'un vote libre, c'est-à-dire que les députés pourront voter selon leur conscience.

Réagissant par voie de communiqué aux attaques de M. Martin, M. Harper s'est dit prêt à se lancer en campagne électorale sur cette question : « La déclaration de M. Martin est difficile à comprendre.

Alors qu'il promettait que ses députés d'arrière-ban pourraient voter librement sur la question, il semble maintenant les menacer avec des élections s'ils votent contre son projet de loi. Je croyais que M. Martin voulait légiférer, mais il veut déclencher des élections. D'accord. J'ai l'assurance que notre position sur cette question bénéficie du soutien d'une majorité de Canadiens. »

Les conservateurs entendent proposer des amendements au projet de loi de manière à maintenir la définition traditionnelle du mariage, soit l'union entre un homme et une femme, même si les tribunaux de sept provinces et un territoire ont décrété que cette définition est contraire à la Charte. M. Harper n'a pas encore précisé comment il compte s'y prendre sans recourir à la clause dérogatoire.

Craignant que la menace d'élections ne soit prise à la lettre, le bureau du premier ministre a tenté toute la journée hier de corriger la portée des propos de M. Martin. Un porte-parole, Marc Roy, a indiqué que le projet de loi fera toujours l'objet d'un vote libre

aux Communes et que, par conséquent, le gouvernement ne peut être défait dans l'éventualité où le projet de loi est rejeté par une mince majorité de députés.

« Ce n'est pas un vote de confiance, et donc ce sera le statu quo. Mais il reste que le mariage gai est légal dans sept provinces et un territoire. Par contre, si l'opposition dépose un projet de loi ou une motion demandant au gouvernement d'invoquer la clause nonobstant pour enlever le droit aux couples de même sexe de se marier, il est évident que ce sera un vote de confiance. Le premier ministre n'a fait que réitérer l'engagement du gouvernement à l'endroit de la Charte des droits et libertés », a dit M. Roy.

En ce qui a trait à la polygamie, M. Roy a affirmé que ce dossier n'avait rien à voir avec les mariages gais et que les conservateurs cherchent à semer la confusion en utilisant cette carte.

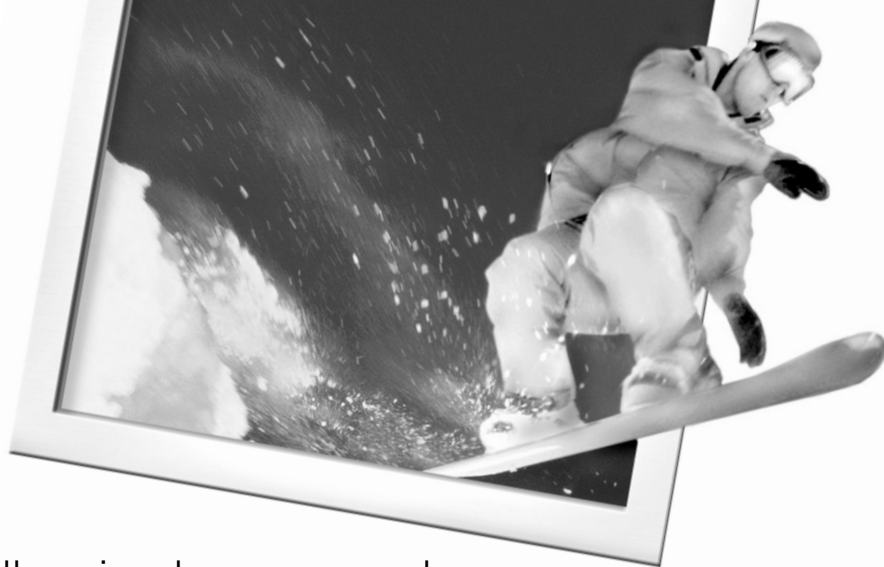
Mais le Bloc québécois et le NPD n'ont pas attendu ces précisions pour dénoncer les propos de Paul Martin. Pour le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, le premier ministre a commis une grave

erreur en brandissant la menace d'élections dans un dossier aussi délicat que celui des mariages gais.

« Ma foi, où s'en va le premier ministre avec cette affaire-là ? Il se retrouve dans une situation aberrante. Il annonce aux députés qu'ils pourront voter selon leur conscience, mais du même souffle, il ajoute que si votre conscience vous dicte de ne pas voter comme la mienne, nous irons en élections générales. Alors, c'est une chose et son contraire et cela ne tient pas la route. Il est en train de faire de lui un farfelu sur une question extrêmement sérieuse », a affirmé M. Gauthier.

Le leader du NPD, Jack Layton, a quant à lui accusé M. Martin de faire preuve d'hypocrisie d'autant plus que plusieurs députés libéraux s'opposent aux mariages gais, tout comme la majorité des députés conservateurs.

« M. Martin peut faire preuve de leadership en demandant à ses députés de voter en faveur du principe des droits des gais et lesbiennes. S'il fait cela, ça réglera la question et on n'aura pas besoin d'élections », a-t-il affirmé.



## Sautez là-dessus.

Aller simple sans escale vers :

# Vancouver

À partir de :

# 154 \$\*

Appelez votre agent de voyages ou réservez en ligne sur [westjet.com](http://westjet.com). Ou simplement, appelez au 1 877 956-6982.



**WESTJET**  
Moins cher. Plus sympa.



Voyagez à la carte.  
Adhérez maintenant. Décédez plus vite.  
1-866-MOSAÏK1

\*Détails sur [westjet.com](http://westjet.com). Départs à partir de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Tarif « aller » seulement. Taxes et surcharges en sus. Nouvelles réservations seulement. Achat préalable de 3 jours nécessaire. Non remboursable. Selon la disponibilité. Réservez d'ici le 28 janvier 2005 pour voyager jusqu'au 31 mai 2005. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc., par WestJet et Banque de Montréal.

**RIMA ELKOURI** > LA VIE LA VILLE  
rima.elkouri@lapresse.ca

# Juif et amer

Maurice Chalom avait la mine basse. «T'as écouté les tribunes téléphoniques?»

— Non...  
— Hideux. C'était hideux. Personne n'avait besoin de ça», dit-il, en allumant une cigarette.

Le juif calculateur, le juif opaque qui dirige tout en coulisses, le juif riche... Tous ces vieux clichés ont été ramenés sur le tapis par le minable feuilleton des écoles juives. Comme si la bêtise de notre gouvernement avait fini par légitimer un certain discours dont on aurait très bien pu se passer. Comme si on se remettait à gratter nerveusement tout ce qui a été cicatrisé depuis 1995. Beau travail, mscieur le premier ministre. Beau travail.

Maurice Chalom est un juif montréalais. Mais ces jours-ci, il est surtout un juif amer. Grand apôtre de l'intégration et des échanges interculturels, lui dont les deux enfants fréquentent l'école juive a suivi avec un mélange d'étonnement et d'amertume les événements qui se sont bousculés depuis une dizaine de jours pour finalement culminer avec cette volte-face du gouvernement.

Tout a commencé avec cette absurde nouvelle: Québec décidait de subventionner à 100% certaines écoles privées juives adhérant à des programmes d'intégration. «Intégration?» Déjà, Maurice Chalom, lui-même expert dans le domaine, était sceptique. «La communauté, elle est intégrée! dit-il. Croit-on que les Juifs sont arrivés au Québec hier?»

Sceptique quant au but visé, donc. Sceptique aussi quand aux moyens de l'atteindre. Quand on sait que des écoles ayant des budgets moindres font du très bon travail de rappro-

chement, quand on sait aussi que l'école publique manque de ressources, comment justifier une telle entente?

Lorsque le ministre Reid invoque l'incendie d'une bibliothèque juive pour justifier son traitement de faveur, Maurice Chalom, comme bien des Montréalais, a encore du mal à suivre. Il ne voit pas pourquoi cet incendie devrait être interprété comme le signe d'une montée de l'antisémitisme dans notre société. «Je trouve que c'est une insulte à la communauté juive et aux Québécois dans leur ensemble de le voir ainsi, dit-il. On ne peut sous prétexte d'un événement, aussi ignoble et inacceptable soit-il, généraliser et dire que c'est l'antisémitisme du Québec en entier.»

En revanche, Maurice Chalom exige les mêmes nuances de la part de la société québécoise. Quand il entend dire que LA communauté juive a versé une très généreuse contribution au parti libéral pour arriver à ses fins, ça lui donne de l'urticaire. «Qu'il y ait certains membres de la communauté juive qui contribuent à la caisse du parti libéral, c'est une chose. Mais quand on parle de LA communauté, il y a là un glissement.»

Comme si son nom («paix» en hébreu) l'y prédestinait, Maurice Chalom a toujours milité en faveur du respect mutuel et de la tolérance. Dans les années 80, il a dirigé le projet Action rapprochement, qui rassemblait dans des activités communes des enfants d'écoles juives et catholiques. Une initiative qui ne coûtait pas une fortune et qui donnait de très bons résultats, dit-il. Il est aussi l'un des instigateurs de la Semaine d'actions contre le racisme.

J'en entends quelques-uns riposter



F. LEVÉILLÉE

avec agacement: «S'il est si pro-échanges interculturels que ça, ce cher M. Chalom, pourquoi donc envoi-t-il ses enfants dans une école juive?»

Pourquoi donc, Maurice? «Je suis tout aussi attaché à Montréal et au Québec qu'à ma communauté, m'explique-t-il. Mais sur des questions aussi fondamentales que le genre d'éducation à offrir à mes enfants, je veux avoir le choix.»

Il n'est pas contre l'école publique laïque. Mais il voulait, pour ses enfants, d'une école qui puisse correspondre à ses orientations culturelles juives, tout en offrant

une bonne éducation. Un choix qui coûte cher (11 000\$ par année) et qui exige des sacrifices quand on appartient à la classe moyenne. Mais un choix tout à fait légitime quand même, plaide-t-il.

Un ghetto, que ces écoles juives? Pas du tout, dit-il. L'école juive n'est pas plus monolithique qu'une école publique de l'Ouest-de-l'Île, par exemple. On y trouve des jeunes d'origines éthiopienne, brésilienne, marocaine, russe... Et, en dehors de l'école, dans le cadre d'activités sportives, les enfants peuvent toujours côtoyer le vaste monde.

Selon lui, l'école-ghetto, c'est un mythe. «Quand je demande à ma fille de 7 ans qui elle est, c'est spontanément de sa part: elle est Montréalaise, elle est Québécoise, elle est juive.»

Et maintenant quoi, Maurice? «J'ai confiance en la société montréalaise, dit-il. Après cette période de folie, on va se calmer. Il faudra rebâtir, réparer les dommages. Il faudra faire un bilan à froid.»

Si, à froid, on peut en arriver à un débat intéressant sur la place de la religion à l'école et sur les véritables enjeux de l'intégration, je me dis que ce minable feuilleton n'aura pas été complètement inutile.

En attendant, c'est d'abord le débat sur le financement public de l'école privée qui semble vouloir être relancé. Je suis loin d'être convaincue que de couper les vivres au privé soit la façon la plus brillante de sauver le réseau public. Mais bon, on y reviendra une fois que les cendres seront retombées. Ça pourrait prendre un peu de temps. Quand j'ai quitté Maurice Chalom, il y avait huit mégots au fond du cendrier et encore beaucoup, beaucoup, d'amertume dans l'air.



**APARTÉ**

**7000**  
Nombre d'élèves qui fréquentent des institutions juives privées à Montréal.

**50%**  
Proportion estimée des jeunes de la communauté juive qui fréquentent des écoles privées juives.

**5000\$ à 6000\$**  
Droits de scolarité annuels exigés pour envoyer un enfant à l'école privée juive.

**EN BREF**

**Une touriste perd la vie**

Une touriste française âgée de 62 ans a perdu la vie à la suite d'une embarquée en motoneige survenue dans Lanaudière, hier midi. L'accident s'est produit à une quinzaine de kilomètres au nord de la pourvoirie Koubec, dans le secteur de Mandeville. La sexagénaire a perdu la maîtrise de sa motoneige dans une courbe, avant d'effectuer des tonneaux. Son décès a été constaté au Centre hospitalier régional de Lanaudière, à Joliette. PC

**Happé mortellement**

Un homme de 54 ans a perdu la vie en début de soirée, hier, après qu'il eut été happé par un véhicule à Saint-Hyacinthe, en Montérégie. La victime, un résidant de l'endroit, traversait la route 235 à une cinquantaine de mètres au sud d'une intersection lorsque la collision est survenue. Les policiers et les ambulanciers ont tenté des manoeuvres de réanimation. Un jeune couple et un enfant se trouvaient dans le véhicule impliqué dans l'accident. L'homme et la femme ont subi un choc nerveux. La SQ a ouvert une enquête. PC

**AYEZ LA COTE** LA PRESSE AFFAIRES.com

**Venez profiter de la meilleure sélection!**

**Solde annuel**

jusqu'à **50%** de rabais

jusqu'au 31 janvier

**Samuel** pour elle et lui

**FOURRURES ET MANTEAUX**

Fabricant depuis 1958

1460, boul. Le Corbusier, Laval (Situé tout près du Centre Laval) (450) 681-1618

**IMPORTANT ENCAN DE SUCCESSION**

Incluant divers biens; une partie d'entre eux provient de la succession du **GÉNÉRAL DOLLARD MÉNARD**

**ENCAN PUBLIC**

**Incluant** des biens de la succession du **GÉNÉRAL DOLLARD MÉNARD** L'une des plus importantes ventes de succession de l'histoire du Canada

**Armes anciennes**

**Armes anciennes**

**Encan de 5 séances**

**GRANDE SÉLECTION DE MEUBLES NEUF ET ANCIENS**

**Garniture de cheminée en bronze**

**Peluches anciennes**

**Bronzes**

**1,13 ct Diamants**

**1,28 ct**

**Cartier**

**Omega**

**Monnaies**

**Mobilier de salle à manger**

**Mobilier de chambre à coucher**

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!** Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à [www.empireauctions.com](http://www.empireauctions.com)

**EXPOSITION: Les sam. et dim. 22 et 23 janvier de 10 h à 17 h**

**ENCAN**  
Le dimanche 23 janvier à 13 h, et du lundi 24 au jeudi 27 janvier à 19 h (chaque soir)

**EMPIRE ENCANS EMPIRE**  
5500, rue Paré  
tél.: (514) 737-6586  
[www.empireauctions.com](http://www.empireauctions.com)

Entrée libre Stationnement gratuit

VISA MasterCard Interac

**Portes ouvertes Mercredi 26 janvier de 17h à 21h**

**Techniques Juridiques DEC**

Préparez-vous à travailler en droit criminel, droit corporatif, droit familial, droit de l'immigration, droit civil, droit notarial, droit de l'immobilier ou poursuivez en Droit à l'université!

**Gestion Commerciale et Commerce international DEC**

Développez vos compétences en import/export, marketing, commerce électronique, commerce international, comptabilité, courtage en douanes, et bien d'autres domaines!

- Stages en entreprise
- Aide financière disponible
- Excellent service de placement à vie
- Situé au centre-ville
- Formations d'un an et de trois ans disponibles, en français et en anglais

**Collège O'Sullivan de Montréal**

1191, rue de la Montagne Montréal (Oc) H3G 1Z2

Peel et Lucien L'Allier

(514) 866-4622  
[www.osullivan.edu](http://www.osullivan.edu)

**Admission gratuite!**

Pour tous les candidats s'inscrivant sur place aux Portes Ouvertes. (valeur 50\$)

**Meubles neufs et anciens:** Mobiliers de salle à manger et de chambre à coucher, vitrines, buffets, bureaux, sofas et causeuses en cuir, tables, chaises, etc.

**Art canadien et international:** A. Rousseau, F. Iacurto, M. Dallaire, P. Picasso, S. Borenstein, P. Surrey, M. Cullen, S. Cosgrove, A. Tatossian, etc.

**Bijoux et montres:** Bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles et broches. Diamants, émeraudes, saphirs, rubis, etc. Rolex, Omega, Cartier, Baume & Mercier, etc.

**Objets de collection:** Royal Doulton, Lladro, Satsuma, Moorcroft, monnaies, timbres, services de table en porcelaine, services de couverts, pendules, etc.

**Tapis persans:** Mashad, Naïn, Kashan Tabriz, Mahal, etc.

**Monnaies**

**S. Borenstein**

**A. Rousseau**

## ACTUALITÉS

22 01 2005

## COUP D'ŒIL



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Raymond Duval, de Châteauguay, malgré sa moustache givrée et le temps frigorifique, a profité pleinement de sa journée de ski sur les pistes de Ski-Bromont. Hier, il faisait -22° au début de l'après-midi.

## AUJOURD'HUI

## Brrrrr !

On a enregistré -40,3° à la Baie-James, la température la plus froide enregistrée hier au Québec. Par ailleurs, Montréal a battu un record de froid vieux de 1970. Il faisait -27,5° hier matin à Dorval, contre -26,7° en 1970.

## INSOLITE

## Statue bien au chaud

Les Enfouardeurs, vous connaissez ? C'est un groupe obscur de Québec, pas méchant du tout, qui a eu l'idée d'habiller d'un foulard 48 statues de la capitale. Ainsi, Sir Wilfrid Laurier, Charles de Gaulle, Georges Garneau et bien d'autres célèbres personnages n'ont plus raison d'être «figés» par le froid.



PHOTO JOCELYN BERNIER, LE SOLEIL

## LE CHIFFRE DU JOUR

-54,5°

Vous trouvez qu'il fait froid ces temps-ci ? Dites-vous que ce n'est rien, ou si peu, par rapport au froid proprement sibérien qui s'est abattu sur le Québec en... 1923. Le 5 février de cette année-là, les services canadiens de météorologie ont enregistré moins 54,4°C à Doucet, en Abitibi. Et on ne parlait même pas de «refroidissement éolien» ! La température au sol la plus basse jamais enregistrée sur la planète l'a été le 21 juillet 1983 à Vostok, en Antarctique (juillet est en plein hiver dans l'hémisphère sud). Il y faisait moins 89,2°C. Au nord, on a enregistré moins 78,5°C en Alaska le 29 janvier 1989. Il a fait moins 68°C à Oïmiakon, en Sibérie, le 6 février 1933

En collaboration avec Marie-Andrée Amiot, Jean-François Néron, François Berger, Environnement Canada.



PHOTO IVANOÛ DEMERS, LA PRESSE

Les maisons qui accueillent les hommes sans abri ne bénéficient pas toutes d'un financement public équivalent. La Maison du Père demande plus d'équité.

## HOMMES SANS ABRI

## La Maison du Père demande plus d'équité

ÉRIC CLÉMENT

Réclamant plus d'argent, les OEuvres de la Maison du Père, organisme montréalais qui s'occupe des sans-abri depuis 35 ans, souscrit au souhait de la Mission Bon Accueil de voir le gouvernement de Jean Charest créer une politique spécifique de financement des refuges pour hommes.

« Nous accueillons tous les soirs 108 hommes de la rue, et ce, 365 jours par an, dit le père Sylvio Michaud, directeur des OEuvres de la Maison du Père, à la fois refuge, centre de réinsertion et résidence pour aînés de la rue. Pour l'hiver, nous avons augmenté notre capacité d'accueil à 150 personnes. Qu'avons-nous reçu en retour de la part de la Ville ou de l'Agence de santé ? Un simple merci ! »

Le père Michaud dit que c'est peu quand on pense aux dépenses qu'implique l'ajout de 42 lits. De

plus, comme la Mission Bon Accueil, la Maison du Père reçoit 16 000 \$ par an en subventions, le reste de ses revenus provenant du secteur privé.

« Nous ne pouvons qu'être surpris de constater que la Mission Old Brewery (MOB) a reçu plus de 100 000 \$ pour une augmentation de 14 lits et une navette qui circule entre les trois refuges », ajoute Geneviève Grégoire, directrice adjointe à la Maison du Père.

La MOB reçoit près d'un demi-million de Québec. Norma Drolet, responsable du comité de liaison en itinérance à l'Agence de santé, dit que la MOB a cette enveloppe depuis qu'elle a hérité en 1991 des sans-abri de Dernier Recours. « La MOB s'est offert pour les prendre en charge même s'ils étaient intoxiqués, et sans leur imposer un office religieux, ce qui n'était pas le cas de la Mission Bon Accueil, qui n'avait pas autant d'ouverture », a-t-elle dit. Pour M<sup>me</sup> Drolet,

la création d'une politique spécifique pour les hommes sans abri relève du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

« À qui faut-il parler pour avoir des réponses à nos questions ? demande M<sup>me</sup> Grégoire. Est-ce qu'il y aura un jour une forme d'équité dans les subventions entre les refuges qui viennent en aide aux hommes ? Est-ce que les OEuvres de la Maison du Père et la Mission Bon Accueil seront un jour reconnues pour le travail qu'elles font au même titre que la Mission Old Brewery ? »

« Toute la question est à l'étude au Ministère, a dit à La Presse la porte-parole de M. Couillard, Cathy Rouleau. La problématique d'adapter la politique du Ministère à la question des hommes sans abri, on va la regarder. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

JUSQU'AU  
DIMANCHE 30 JANVIER 2005

Bovet

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT  
dans tous nos magasinsRABAIS  
JUSQU'À

60%

Un rabais minimum de 15% sur  
TOUTE la marchandise en magasin.

Dans toutes les tailles. JUSQU'AU 30 JANVIER 2005

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins • OUEST: Centre Rockland - Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno - Mail Champlain, Brossard  
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord • JOLIETTE: Galeries Joliette • QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) - Galeries de la Capitale

# Deux commissions scolaires réexamineront leur association avec des écoles privées grecques

Furieuse, la communauté hellénique compte «rétablir les faits» la semaine prochaine

MAXIME BERGERON

L'avenir de l'association entre la Commission scolaire de Montréal et deux écoles privées grecques sera soumis à une «très sérieuse réflexion», a indiqué hier Diane De Courcy, présidente de la CSDM. La Commission scolaire de Laval (CSDL) a entrepris une remise en question similaire.

«À la CSDM, nous sommes d'ardents défenseurs de l'école publique et, pour nous, le financement à 100 % d'écoles privées, grecques ou autres, n'est pas le bon moyen pour faire de l'éducation ethno-culturelle», a dit M<sup>me</sup> De Courcy en entrevue à *La Presse*.

Ces déclarations surviennent dans la foulée de l'embarrassante affaire des sept écoles privées juives que le gouvernement de Jean Charest avait décidé de financer à 100 %, avant de se rétracter mercredi devant la désapprobation massive de la population.

Cette polémique a ravivé le débat sur la pertinence des contrats d'association signés entre deux écoles helléniques (Socrates) et trois commissions scolaires francophones, vieux de plus de 20 ans. À l'époque, cette mesure avait été prise pour favoriser la francisation de la jeunesse grecque québécoise.

Tout en parlant de l'importance de respecter «les vestiges du passé» et de «ne rien bousculer», M<sup>me</sup> De Courcy et d'autres commissaires de la CSDM interviewés hier ont admis trouver que ces contrats, qui permettent aux écoles helléniques d'obtenir un financement équivalent à celui accordé aux institutions publiques, n'avaient plus leur raison d'être aujourd'hui.

«On est nombreux dans la société civile à penser que ce genre de statut particulier pour certaines écoles privées à statut ethno-confessionnel devrait disparaître avec le temps, a souligné Paul Trottier, vice-président de la CSDM et commissaire des Faubourgs. La meilleure façon de faire de l'interculturel et de l'intégration, c'est que les enfants fréquentent la même école.»

À la CSDL, qui compte trois écoles associées, les commissaires réétudieront tout le dossier dans les prochaines semaines. «On n'a pas le choix de revoir la signification de ces ententes, qui se renouelaient automatiquement depuis des années, a expliqué Francine Charbonneau, présidente de la CSDL. Comme on avait tellement d'autres chats à fouetter (comme la recherche de financement pour les écoles publiques), on s'y attardait peu.»

La CSDL pourrait rendre une décision aussi tôt que le 16 février, à l'occasion d'une réunion du conseil des commissaires.

## Les Gréco-Québécois furieux

Les représentants de la communauté grecque sont loin d'apprécier de voir les écoles Socrates et Démosthène ainsi placées sur la sellette. Selon eux, la comparaison avec le financement offert aux écoles juives est totalement injuste. «C'est devenu émotif, ce n'est plus une discussion sur les faits!» a dénoncé hier Vamianakais Tassos, secrétaire général de la communauté hellénique de Montréal.

Sa communauté compte «rétablir les faits» la semaine prochaine en lançant une offensive médiatique. Une initiative qui permettra notamment d'expliquer que les écoles grecques associées ne sont ni privées ni confessionnelles, mais plutôt «semi-publiques», a soutenu M. Tassos. «Les parents paient 2200 \$ par an simplement pour que leur enfant ait accès à 50 minutes d'enseignement grec chaque jour.»

Au ministère de l'Éducation, on insiste sur le fait qu'il n'existe pas de catégorie médiane d'écoles. «Il y a le réseau public et le réseau privé, c'est tout», a souligné Johanne Méthot, agente d'information.

Pendant l'année scolaire 2003-2004, les écoles Socrates et Démosthène ont reçu 5 451 682 \$ du gouvernement. À la suite d'un audit réalisé l'été dernier, il a été révélé que d'importantes sommes avaient été utilisées à de mauvaises fins par l'ex-administration de Socrates, qui avait notamment effectué pour 24 000 \$ d'appels érotiques. Les professeurs ont aussi dû faire la grève en juin dernier parce qu'ils n'avaient pas été payés.

## EN BREF

### Reprise des négos à la SAQ

Les pourparlers ont repris hier en fin d'après-midi entre la Société des alcools du Québec (SAQ) et le Syndicat des employés de magasins et de bureau (SEMB), qui s'est joint à la CSN dimanche dernier. C'était la première rencontre depuis un mois. Aucune des parties n'a voulu commenter les progrès de la conciliation en fin de soirée. Par ailleurs, les avocats du SEMB ont fait parvenir une mise en demeure au *Journal de Québec*, hier, pour des propos tenus dans un éditorial qualifiés de «faux, insultants et diffamatoires». Le syndicat exige des excuses dans les 48 heures, sans quoi il envisage d'intenter une poursuite.

Maxime Bergeron

### Cas de gastro en République

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a émis un avis aux touristes canadiens pour les mettre en garde contre des cas de maladie gastro-intestinale chez des voyageurs revenant de Puerto Plata et de Punta Cana en République dominicaine. L'Agence, créée il y a quelques mois à peine, ne veut pas effrayer les voyageurs, mais plutôt les informer de toute maladie en éclosion dans des pays susceptibles d'être visités par les Canadiens. Il n'y a pas d'épidémie signalée en République dominicaine, mais il faut être prudent, a indiqué Jean-Mathieu Dion, porte-parole de l'Agence. L'ASPC recommande aux voyageurs de consulter leur médecin de famille avant de se rendre dans cette région, ou de lire les conseils généraux dans Internet au [www.santevoyage.gc.ca](http://www.santevoyage.gc.ca).

Marianne White

# Efficaces ou pas, ces ententes?

Signés dans les années 70 et 80, les «contrats d'association» entre trois commissions scolaires francophones et deux écoles helléniques visaient à favoriser la francisation et l'intégration culturelle des jeunes Grecs. Une réussite? Les avis divergent énormément. Selon Vamianakais Tassos, secrétaire général de la communauté hellénique de Montréal, 95 % des jeunes qui fréquentent les cinq écoles primaires Socrates optent

ensuite pour une école secondaire francophone du Grand Montréal.

Diane De Courcy, présidente de la CSDM, émet de grosses réserves. «Manifestement, aucun indicateur ne nous montre que ces ententes ont été utiles en termes de rapprochement interculturel. À ma connaissance, il n'y a pas d'activités organisées entre les écoles Socrates et celles de la CSDM depuis des années.»



## SOLDE D'HIVER

Tous les meubles à prix réduits

Du 22 janvier au 5 février 2005

100, Laurier Ouest, Montréal QC H2T 2N7  
(514) 273-7088 - [www.artselect.ca](http://www.artselect.ca)  
Fermé les dimanches et lundis

IMPORTATEUR DE MEUBLES DE FRANCE

# Salon du BATEAU

3 au 7 février

Place Bonaventure

**Heures :**

Jeu et Ven: 12h00 à 22h00

Samedi: 10h00 à 21h00

Dimanche: 10h00 à 18h00

Lundi: 11h00 à 17h00

## Vos premiers pas vers l'été

**Prix d'entrée (taxes incluses)**

Admission générale: 10,00 \$

Étudiants / âge d'or: 7,00 \$

Enfants accompagnés (6 à 12 ans): 3,50 \$

Enfants 5 ans et moins: Gratuit

Courez la chance de **GAGNER** 2 **PRIX** de **5 000 \$**

applicable sur votre achat en salon.

**ACTIVITÉS :**

- Assistez aux conférences de Claire et Guy Lavoie et découvrez la vie à bord de leur voilier, samedi: 12h, 15h et 19h dimanche: 12h et 15h;
- Procurez-vous vos cartes de compétence de conducteurs d'embarcations de plaisance;
- Faites un arrêt au kiosque "Découvrez le Nautisme".





Le solde annuel de fourrures Holt Renfrew bat son plein!

Profitez de réductions allant jusqu'à 60 %\*

sur nos collections couture dont Vera Wang, Badgley Mischka, Michael Kors et Bisang.

\*Sur le prix courant initial. Aucun rajustement de prix sur des achats antérieurs.

**FOURRURES**  
**HOLT RENFREW**

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-5111  
HOLTRENFREW.COM

## ACTUALITÉS

## Le CRTC approuve la transaction Astral-Corus

STÉPHANIE BÉRUBÉ

« Franchement, je pense qu'il n'y a plus grand-chose à espérer pour CKAC », a confié Robert Fortin, journaliste à la station. À 11 h hier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a officiellement annoncé qu'il autorisait l'échange de stations entre Astral Média Radio et Corus Entertainment, un secret de Polichinelle pour les gens du milieu.

Hier après-midi, dans les bureaux de la station de radio montréalaise, il régnait une atmosphère de fin du monde, selon certains employés.

CKAC, qui entre dans la famille Corus, se consacrera aux sports et à la santé. Les réactions négatives n'ont pas tardé.

« Cette annonce équivaut à la fermeture de CKAC, la plus vieille radio francophone du monde », a laissé tomber le président du syndicat des employés de CKAC, Jules Bordeleau, qui n'était pas surpris, mais extrêmement déçu. Et inquiet pour l'informa-

tion puisque Corus compte fermer la salle de nouvelles du 730 AM. Il s'alimentera en contenu chez sa nouvelle soeur, Info 690.

À Montréal, Corus était déjà propriétaire d'Info 690 et de 940 News, sa version anglophone sur la bande AM, ainsi que de CKOI, CFQR et du 98,5 sur la bande FM. Avec cette entente, en plus de la montréalaise CKAC, Corus met la main sur six stations AM ainsi que sur CFOM-FM, de Québec.

« Le Conseil a décidé de mettre fin à l'incertitude qui entourait depuis trois ans ces stations AM de langue française et leur personnel », a indiqué le président du CRTC, Charles Dalfen, dans un communiqué officiel.

« Je comprends la réaction des gens, a ensuite confié Charles Dalfen. CKAC a une longue et fière tradition. Je comprends qu'il y ait des réactions émotives, mais le paysage de la radio change. Et il faut s'adapter. C'est ce que les gens de Corus veulent faire. »

Le nouveau président de la Fédération professionnelle des journalistes

du Québec, Alain Gravel, ne voit pas la chose du même oeil. « Ce n'est pas en saupoudrant des journalistes à gauche et à droite qu'on va réussir à remplacer CKAC, la seule source d'information privée en radio. Moi, quand j'étais à CKAC, j'ai couvert les manifestations dans les rues de Séoul, en Corée, et des campagnes

### Avec cette entente, en plus de la montréalaise CKAC, Corus met la main sur six stations AM ainsi que sur CFOM-FM, de Québec.

présidentielles aux États-Unis. Est-ce que c'est le 98,5 FM qui va envoyer des journalistes en Haïti ? »

Au syndicat de CKAC, on estime qu'une vingtaine d'emplois seront perdus, dont ceux d'une dizaine de journalistes permanents. Impossible de faire confirmer cette information par les dirigeants de Corus Québec, qui ont décidé de prendre quelques jours pour étudier la décision avant

de s'adresser aux médias. « Les conditions du CRTC étant de nouvelles conditions et le portrait financier de la transaction ayant changé depuis les audiences publiques de septembre dernier, nous devons évaluer la situation avec précaution », a déclaré Pierre Arcand, président de Corus Québec.

Le CRTC a effectivement indiqué dans sa décision que Corus devra diffuser au moins 60 heures par semaine de programmation locale sur les ondes de CKAC en 2005 et en 2006. Un minimum qui passera à 70 heures pour les deux années suivantes et à 80 heures en 2009. Les stations régionales devront aussi diffuser un minimum de 27 heures, puis 32 et 37 heures pour les mêmes périodes.

C'est plus que ce que Corus proposait, mais moins que ce que ces stations diffusent présentement.

Chez Astral, on était fort heureux que la transaction soit enfin approuvée, après deux ventes avortées. Astral avait mis la main sur les stations de Radiomédia en 2001, mais avait dû les remettre en vente après que le Bureau de la concurrence se fut opposé à la transaction.

En mars dernier, Astral et Corus se sont entendus pour un échange d'actifs qu'ils évaluent à 11 millions de dollars. En échange de Radiomédia, Astral met la main sur cinq stations FM. Chacune d'elles sera intégrée à l'une ou l'autre des bannières d'Astral Radio : Énergie, Rock Détente et Boom.

Corus a 30 jours pour décider si elle accepte les conditions de licence imposées par le Conseil. De son côté, le syndicat de CKAC a mandaté des spécialistes afin de voir s'il y a moyen de contester cette décision devant les tribunaux.

## ASTRAL-CORUS

### Les artisans de CKAC réagissent

« C'est triste de voir une tradition qui disparaît. CKAC a longtemps été une locomotive pour l'information au Québec. Ça a disparu, tranquillement, et c'est normal que certaines personnes vivent un deuil aujourd'hui. »

— Raymond St-Pierre, qui a travaillé à CKAC de 1973 à 1978, d'abord comme reporter, puis comme directeur des nouvelles.

« Je trouve dommage que le CRTC, par dépit, règle à moins que ce que Québecor avait offert il y a trois ans. Quelle perte de temps ! On ferme à Montréal la station qui a le meilleur service d'information pour favoriser des stations en développement. »

— Richard Desmarais, qui est entré au service de l'information de CKAC lors de la Crise d'octobre. Il y est resté 24 ans. M. Desmarais, maintenant président de Section Rouge Média, avait aussi fait une offre d'achat à Astral afin de mettre la main sur Radiomédia.

« En allant vers Corus, on va se retrouver avec du Info 690, qui n'est pas écoutable, et avec du 98,5, qui n'est pas plus écoutable. Avec des ramancheux, des faiseurs de pilules, des médecins en manque de publicité, des chiros, des naturopathes. Je suis très déçu. »

— Jacques Proulx, animateur de l'émission du matin de 1968 à 1987. M. Proulx a travaillé 38 ans, au total, à CKAC.

« Les stations de radio sont vraiment le dernier univers de cow-boys ! Quand j'y étais, on apprenait les décisions de nos patrons parfois le matin même, il fallait réagir vite. Les radios sont encore gérées comme si on était dans le Far West ! »

— Suzanne Lévesque, animatrice durant 23 ans à CKAC, de 1968, où elle avait remplacé Jean Besré à l'émission du midi, jusqu'à son fameux *Touche-à-tout*, l'émission de matinée, qui s'est terminée en 1991.

« On ne sait pas ce que la station va devenir, mais je pense que CKAC devrait rester. C'est la plus vieille station de radio francophone. Ça fait partie de notre patrimoine et notre patrimoine, on est supposé le protéger. »

— Pierre Trudel, animateur des *Amateurs de sports* depuis 1979, avec une pause d'une dizaine d'années.

« CKAC, c'est un peu une grande famille. C'est quelque chose de beau qui va disparaître. Ça s'appelle peut-être évolution, mais moi je pensais que le FM avait déjà assez mangé le AM. »

— Tex Lecor, qui a fait *Les Insolences d'un téléphone* et le *Nouveau festival de l'humour québécois* durant 16 ans sur les ondes de CKAC.

# VOICI LES FLEXI TARIFS\$

GRÂCE AUX NOUVEAUX FLEXI TARIFS DE LA CLASSE *CONFORT*, VOUS AVEZ MAINTENANT PLUS D'OPTIONS, PLUS DE FLEXIBILITÉ ET PLUS DE FAÇONS D'ÉCONOMISER.

- Un plus grand nombre d'options tarifaires, que vous recherchez le prix le plus bas ou les conditions les plus souples.
- Des tarifs réduits pour les billets achetés seulement cinq jours à l'avance.
- Tous les rabais désormais applicables aux voyages allers simples.
- Des tarifs réduits pour les enfants.

**TORONTO**

**70\$**

+ TAXES DE VENTE. AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS.

**OTTAWA**

**28\$**

+ TAXES DE VENTE. AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS.

**QUÉBEC**

**38\$**

+ TAXES DE VENTE. AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS.

DÉCOUVREZ LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

[www.viarail.ca/flexitarifs](http://www.viarail.ca/flexitarifs)

1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)

ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

Valable pour les voyages allers simples en partance de Montréal. Aucuns frais additionnels autres que les taxes de vente applicables. Les billets doivent être achetés au moins cinq jours avant la date du départ. Le nombre de places offertes à ces tarifs est limité. Frais de service de 15 \$ par direction pour annulation ou échange. D'autres conditions peuvent s'appliquer. <sup>MC</sup> Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

3287165A

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **649**

**SUPER 7** Tirage du 2005-01-21  
**09 13 15 18 35 37 39**  
Complémentaire : **(23)**

**Banco** Tirage du 2005-01-21 **Banco Spécial**

01 02 03 05 11 13 18 24 25 32  
34 40 41 48 51 53 54 56 59 70

**La Quotidienne** Tirage du 2005-01-21

③ ④  
282 5303

**Extra** Tirage du 2005-01-21

NUMÉROS	LOTS
613902	100 000 \$
13902	1 000 \$
3902	250 \$
902	50 \$
90	20 \$
02	10 \$
2	2 \$

**LaMini** NUMÉROS LOTS

NUMÉROS	LOTS
666113	50 000 \$
66113	5 000 \$
6113	250 \$
113	25 \$
13	5 \$
66611	1 000 \$
6661	100 \$
666	10 \$

Tirage du 2005-01-21



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Le Québec, avec son climat froid et ses maisons souvent énergivores, est un des rares endroits au monde où les trois quarts des résidences sont chauffées à l'électricité. Les Québécois sont d'ailleurs les plus exposés aux champs magnétiques au monde.

## CHAMPS MAGNÉTIQUES

# Québec prônera la précaution

ANDRÉ FAUTEUX  
COLLABORATION SPÉCIALE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux compte prôner le principe de précaution pour limiter l'exposition aux champs magnétiques de 60 hertz, dont on croit qu'ils augmentent les risques de leucémie infantile et d'autres problèmes de santé. Une question pertinente pour les Québécois, le peuple le plus exposé aux champs magnétiques dans le monde.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) remettra bientôt au Ministère un mémoire sur le principe de précaution en la matière, a confirmé hier le biologiste Denis Gauvin, de l'INSPQ. « Il faudra une concertation entre plusieurs organismes publics pour décider jusqu'où aller en sachant que le risque est hypothétique et quand même faible. Il ne faut pas faire paniquer les gens », a déclaré hier à Montréal ce conférencier au colloque international *Écodéfi 2005*, organisé par le Réseau québécois des femmes en environnement.

Un autre conférencier, Andrew Michrowski, venait de faire sursauter la salle en affirmant que des études par satellite ont démontré que des régions telles que Gatineau, les Laurentides et Sherbrooke émettent des ondes plus élevées que ce que l'on peut observer en Nouvelle-Angleterre, en Europe ou en Asie. « Nous sommes

littéralement le point chaud sur la planète et, malheureusement, la population n'est pas au courant. Il y a lieu d'agir, même si le risque pour la santé est modéré, tout comme dans le cas des pesticides. Il est souvent facile et abordable de le réduire, voir de l'éliminer. Les deux tiers des problèmes sont causés par des erreurs de câblage et par le courant résiduel généré par la mise à la terre, typiquement branchée sur l'entrée d'eau en milieu urbain », a expliqué M. Michrowski, qui dirige l'Association planétaire pour l'assainissement de l'énergie, à Ottawa.

Les champs magnétiques de 60 hertz sont générés par le courant circulant dans les fils et les appareils électriques. Leur intensité augmente en fonction de la consommation d'électricité. Le Québec, avec son climat froid et ses maisons souvent énergivores, est un des rares endroits au monde où les trois quarts des résidences sont chauffées à l'électricité. En 1995-1996, M. Michrowski a travaillé à une étude sur le sujet pour le compte de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Jamais publiée, celle-ci a démontré que seulement 5 % des maisons ont un taux moyen de champs magnétiques en deçà de 1 milligauss, sans effet sur la santé, a-t-il rapporté. « Au Canada, les champs sont deux fois plus élevés qu'aux États-Unis et jusqu'à 10 fois plus élevés

qu'en Europe, où l'usage de 220 volts permet de réduire l'ampérage, source des champs magnétiques. »

En 2002, le Centre international de recherches sur le cancer a classé les champs magnétiques de 60 Hz « peut-être cancérigènes ». Une dizaine d'études ont confirmé que le risque de leucémie double chez les enfants exposés à long terme à un champ quotidien moyen de 3 à 4 mG. Ce taux est souvent dépassé dans les maisons urbaines en rangée, notamment dans les coins des chambres d'enfants et près des entrées électriques.

Le biologiste Denis Gauvin a relaté que l'exposition à ces champs est aussi liée à l'augmentation des maladies cardiovasculaires et neurodégénératives, telles les maladies d'Alzheimer et de Parkinson, et qu'une seule exposition à un champ de 16 mG double le risque de fausse couche. L'Organisation mondiale de la santé a déjà tenu deux colloques sur l'électrosensibilité, dont de plus en plus de gens se plaignent dans les pays industrialisés.

La façon la plus facile de limiter son exposition à ces champs, qui traversent les matériaux, est de s'éloigner à au moins un ou deux mètres des sources émettrices.

Résumé de l'étude d'Andrew Michrowski pour la SCHL : [www.21esiacle.qc.ca/cemcanadiennes.htm](http://www.21esiacle.qc.ca/cemcanadiennes.htm)

SOLDES

# DE JANVIER

Fontaine

9780, Sherbrooke Est, Montréal  
■ 514 352-3913

www.meublesfontaine.com

## LES PRIX LES PLUS BAS SOUS LE SOLEIL

RÉPUBLIQUE DOMINI AINE	CUBA	MEXIQUE
<b>PUERTO PLATA</b> HACIENDA GARDEN BEACH RESORT <b>899\$</b> <small>3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ les 29 jan. et 5 fév.</small>	<b>SANTA LUCIA</b> GRAN CLUB SANTA LUCIA <b>799\$</b> <small>3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 29 jan.</small>	<b>CANCUN</b> SOLYMAR BEACH RESORT <b>999\$</b> <small>3 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 10 fév.</small>
<b>LA ROMANA</b> GRAN CARIBE BEACH RESORT <b>899\$</b> <small>3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 28 jan.</small>	<b>HOLGUIN</b> PLAYA COSTA VERDE <b>999\$</b> <small>4 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 1 fév.</small>	<b>PUERTO VALLARTA</b> VILLA DEL PALMAR BEACH RESORT & SPA <b>1099\$</b> <small>4 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 31 jan.</small>
<b>LA ROMANA</b> SANTANA BEACH RESORT & CASINO <b>1099\$</b> <small>4 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 11 fév.</small>	<b>SANTA LUCIA</b> BRISAS SANTA LUCIA <b>1049\$</b> <small>4 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 12 fév.</small>	<b>CANCUN</b> EL PUEBLO BEACH HOTEL <b>1199\$</b> <small>3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 17 fév.</small>

### VOL SEULEMENT

<b>PUERTO PLATA</b> <small>A PARTIR DE</small> <b>469\$</b> <small>1 semaine, aller et retour</small>	<b>PUERTO VALLARTA</b> <small>A PARTIR DE</small> <b>499\$</b> <small>1 semaine, aller et retour</small>	<b>LAS VEGAS</b> <small>A PARTIR DE</small> <b>499\$</b> <small>1 semaine, aller et retour</small>
--	---	---

NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

## Liquidation d'hiver

Mobilier de chambre en pin  
8 morceaux

Régulier 4999<sup>955</sup>  
Spécial 3499<sup>955</sup>

Mobilier de salle à manger en pin,  
9 morceaux

Régulier 4499<sup>955</sup>  
Spécial 2999<sup>955</sup>

Mobilier de salle à manger  
en merisier, 1 table et 4 chaises

Régulier 2059<sup>955</sup>  
Spécial 1399<sup>955</sup>

Venez voir nos nombreux spéciaux en magasin  
Canadel, La-Z-Boy, Amisco, Poitras, Huppe, AP et Rive-Sud

## Solde de matelas

OBTENEZ ENTRE 20% ET 50% DE RABAIS SUR TOUS NOS MATELAS

**Perfect Sleeper**  
Provost Pillow Top  
Matelas moelleux avec coussinet  
532 ressorts continus  
Garantie 10 ans, sans condition

Matelas simple 589<sup>955</sup>  
Matelas double 729<sup>955</sup>  
Matelas grand 849<sup>955</sup>  
Matelas très grand 1069<sup>955</sup>

**Victoriaville Pillow Top "easy-care"**  
532 ressorts continus  
Garantie 10 ans, sans condition

Matelas simple 499<sup>955</sup>  
Matelas double 599<sup>955</sup>  
Matelas grand 719<sup>955</sup>  
Matelas très grand 939<sup>955</sup>

Mouton Serta GRATUIT à l'achat d'un matelas

# J.E. Audet

Depuis 1933

6955, RUE JEAN-TALON EST, MONTRÉAL (ANGLE BOUL. DES HALLES)  
TÉL.: (514) 252-0269

## GRIPPE AVIAIRE

### Possible cas de transmission entre deux frères au Vietnam

HELEN BRANSWELL  
PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Les autorités vietnamiennes étudient la possibilité que la grippe aviaire ait été contractée par un humain auprès d'un autre humain.

Le cas étudié concerne deux frères, dont un est la septième victime officiellement décédée du virus H5N1 ces trois dernières semaines au Vietnam.

Selon un responsable à l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Klaus Stohr, l'enquête en cours démontrera si le frère aîné a infecté le plus jeune.

Le plus jeune s'était occupé de son frère plus vieux et est devenu malade neuf jours après lui. Cela suggère que la source d'infection n'est pas la même.

« Je pense qu'il est plutôt probable que le deuxième a été infecté par le premier, en raison de ces neuf jours de différence », a expliqué le Dr Stohr, joint à Genève.

Âgé de 46 ans, le frère le plus vieux est décédé le 10 janvier à Hanoi. Les autorités vietnamiennes n'ont confirmé qu'hier que la souche H5N1 du virus de la grippe aviaire était la cause de son décès.

Son frère, âgé de 42 ans, est actuellement hospitalisé mais semble en voie de guérison. La maladie n'aurait pas été transmise à d'autres personnes de l'entourage des deux frères.

Depuis 1997, il y aurait eu au moins quatre autres cas de transmission limitée du H5N1 entre humains.

Des experts ont affirmé hier être préoccupés par la possibilité que certaines personnes se mettent à dire que ces cas de transmission limitée signifie que le H5N1 ne peut se développer en pandémie.

« Je suis encore absolument convaincu que cela n'est qu'une question de temps avant que cette chose éclate en Asie du Sud-Est », a soutenu le Dr Michael Osterholm, responsable d'un centre de recherche à l'Université du Minnesota.

Au cours de la dernière année, 52 cas d'infection au H5N1 chez des humains ont été confirmés — tous en Thaïlande et au Vietnam. Pas moins de 39 des personnes infectées sont décédées.

ACTUEL SANTÉ

AUX P'TITS SOINS...  
Tous les dimanches dans LA PRESSE

## ACTUALITÉS



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Répondant aux questions des journalistes après avoir rencontré le président du syndicat national des pâtes et papiers de l'usine Port-Alfred, à La Baie, Laval Perron, le premier ministre Jean Charest a déclaré que le gouvernement soutiendrait les travailleurs quelle que soit l'issue du dossier.

## ABITIBI-CONSOLIDATED

# Charest n'avait rien à offrir aux travailleurs

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

SAGUENAY – Le premier ministre Jean Charest s'est présenté les mains vides, hier, devant les travailleurs d'Abitibi-Consolidated, qui se battent depuis un an pour forcer la multinationale à rouvrir sa papeterie de Port-Alfred, dans l'arrondissement de La Baie, à Saguenay.

Et pour cause. Le pessimisme se lisait sur tous les visages, à l'hôtel de ville où étaient réunis le président du syndicat et le maire de la ville.

La région semble se résigner à l'annonce imminente de la fermeture définitive de l'usine, une issue qui paraît chaque jour plus inéluctable.

La papeterie Port-Alfred, qui faisait travailler 640 personnes, a fermé ses portes en décembre 2003 pour une durée indéterminée. Désespérés, les syndiqués de l'entre-

venu écouter les doléances des travailleurs et leur dire que le gouvernement les soutiendrait quelle que soit l'issue du dossier.

« On se prépare pour un scénario ou pour l'autre », a-t-il ajouté, sur un ton grave.

Mais le maire de Saguenay, Jean Tremblay, a été plus clair et a soutenu quant à lui qu'il avait des informations indiquant qu'Abitibi-Consolidated allait mettre la clé sous la porte.

« Tout le monde sait ce qui s'en vient. On veut bien être optimistes, mais on n'est pas des fous. On n'est pas naïfs », a dit le maire.

Au moins, après la rencontre avec M. Charest, « advenant un scénario (de fermeture), on va être pas mal plus prêts. Il a dit qu'il nous accompagnerait dans nos démarches par la suite », a dit M. Tremblay.

Le premier ministre Charest s'est entretenu durant près de deux heures avec le syndicat et le maire de la ville, Jean Tremblay, en présence de la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, qui est aussi responsable de la région.

La direction de la compagnie n'a formulé aucune demande d'aide financière du gouvernement en échange d'une hypothétique relance de l'usine.

Par un froid sibérien, une cinquantaine de travailleurs ont fait le pied de grue devant l'hôtel de ville pour signifier leur impatience au premier ministre.

Le président du Syndicat national des pâtes et papiers de l'usine Port-Alfred, à La Baie, Laval Perron, s'est montré satisfait du soutien moral apporté par le premier ministre.

Durant la semaine, les travailleurs avaient aussi décidé d'occuper les bureaux de la ministre Gauthier, qui est également députée de Jonquière, mais ont mis un terme à leur geste de protestation quand ils ont appris, jeudi, que le premier ministre Charest avait accepté de les rencontrer.

La direction de l'entreprise a annoncé qu'elle suspendait tout contact avec le syndicat, tant que l'occupation de l'usine se poursuivait.

**La région semble se résigner à l'annonce imminente de la fermeture définitive de l'usine de Port-Alfred, fermée depuis décembre 2003.**

prise, qui sont sans travail depuis, occupent l'usine depuis mardi dernier.

En décembre, le premier ministre Charest avait rencontré la direction de l'entreprise pour lui dire d'arrêter de tergiverser et d'annoncer une décision avant le 15 février. La nouvelle pourrait même tomber plus tôt, à la suite de la rencontre, la semaine prochaine, des actionnaires d'Abitibi-Consolidated, à Montréal.

Lors d'un point de presse, M. Charest a dit hier que la région devait se préparer à envisager tous les scénarios.

« La direction nous dit qu'elle revert l'ensemble de ses opérations », a dit M. Charest, qui était surtout

## 1000 personnes disent non au démantèlement de la Gaspésia

LE SOLEIL

CHANDLER – Près de 1000 personnes ont participé hier à Chandler au rassemblement visant à démontrer qu'un démantèlement de la papeterie Gaspésia est impensable, malgré la démarche juridique qu'entamera Ernst & Young lundi afin d'étudier les offres de fragmentation de l'actif de l'usine.

Lancée par les entrepreneurs locaux, le maire Claude Cyr et les travailleurs, la manifestation a reçu l'appui de politiciens fédéraux et provinciaux, des groupes sociaux et économiques, du clergé et d'élèves, tant du primaire que du secondaire. Après un rassemblement devant l'usine, la foule s'est dirigée à l'église pour entendre des allocutions allant dans le même sens.

« M. Laporte, d'Ernst & Young, quand vous allez demander lundi le démantèlement de l'usine, dites-vous que mardi, on va s'installer là et personne ne viendra chercher ne serait-ce qu'un boulon », a lancé le vice-président du syndicat des travailleurs de Papiers Gaspésia, Claude Blais. Le maire Cyr a salué la constante exprimée par tous les meneurs régionaux, à savoir qu'« il n'y aura pas de démantèlement », rappelant que la MRC du Rocher-Percé avait assez souffert avec la perte de 1000 emplois découlant de la fermeture de l'usine de produits marins de Newport et de la Gaspésia.

Il a aussi parlé aux citoyens. « Je m'adresse à nos amis des grandes villes, à nos grands intellectuels des grandes universités : les locomotives industrielles, ce n'est pas l'apanage des villes. Nous voulons vivre en Gaspésie, nous voulons occuper ce magnifique territoire mais nous voulons l'occuper dignement », a notamment indiqué le maire, rappelant que la population locale n'était pas responsable de l'échec du premier projet de modernisation.

### ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte - fondé en 1957  
agréé aux fins de subventions (MEQ)

Primaire & Secondaire

*Le collège qui s'agrandit*

*- par son 2e gymnase construit dans la montagne  
- par son Programme de Douance, au Primaire  
- par son Programme Études-Loisirs, au Secondaire*

**PORTES OUVERTES TOUS LES JEUDIS  
ENTRE 10H ET 12H**

Téléphonez au **(514) 934-0596**

1517 av. des Pins - Ouest - Montréal (Québec) H3G 1B3  
(métro Sherbrooke et autobus 144 ou métro Guy et autobus 165/535)  
[www.academiemicheleprovost.qc.ca](http://www.academiemicheleprovost.qc.ca)

# CE SOIR

## un total de 100 000\$ en lots bonis !

### DOUBLEZ vos chances de devenir MILLIONNAIRE



AUCUN INTÉRÊT À PAYER JUSQU'EN  
**JANVIER 2008**

**36** VERSEMENTS ÉGAUX  
 SANS FRAIS NI INTÉRÊT\* SUR LES MEUBLES, MATELAS,  
 ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

**ÉCRAN FORMAT 16:9 AU PLASMA**



**LG**  
 Téléviseur de 42 po au plasma  
 Durée de vie de 60 000 heures, entrée 720p, compatible avec la télévision haute définition 1080i, résolution VGA, filtre peigne numérique 3D.  
**Livraison gratuite. 24 mois de garantie.**

**8886\$ /mois**  
 ou **3199\$**

**ÉCRAN FORMAT 16:9 À PROJECTION**



**SONY**  
 Téléviseur de 42 po à projection arrière et à cristaux liquides  
 Moniteur haute définition, multimodes (normal, maximum, zoom, grand zoom), profondeur de 14,5 po.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**  
 Aussi offert :  
 50 po ..... **86,08\$ /mois**  
 ou **3099\$**

**GRATUIT !\***  
 Base de téléviseur d'une valeur de **699\$\*\***  
 à l'achat de ce téléviseur.  
 \*Conditions en magasin. \*\*Valeur au détail suggérée.

**7775\$ /mois**  
 ou **2799\$**

**ÉCRAN FORMAT 16:9 À PROJECTION**



**LG**  
 Téléviseur à projection de 40 po  
 Syntoniseur NTSC intégré, interface DVI avec HDCP, compatible avec la télévision haute définition 1080i, son Dolby virtuel.  
**Livraison gratuite. 24 mois de garantie.**

**3608\$ /mois**  
 ou **1299\$**

**ÉCRAN FORMAT 16:9 À PROJECTION**



**Panasonic**  
 Téléviseur à projection de 43 po  
 Haute définition (1080i/720p et 480p), sélecteur de mode de balayage 4:3, fente pour carte mémoire SD/carte PC, 1280 x 720 pixels, revêtement antireflet, interface HDMI.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**

**GRATUIT !\***  
 Lecteur-enregistreur DVD progressif d'une valeur de **399\$\*\***  
 à l'achat de ce téléviseur 43 po.  
 \*Conditions en magasin. \*\*Valeur au détail suggérée.

**7775\$ /mois**  
 ou **2799\$**

**SHARP**  
 Télévision plat 32 po  
 Entrées vidéo composants et S-VHS, télécommande universelle lumineuse.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**



**32 po**

**1942\$ /mois**  
 ou **699\$**

**Mini DV**  
**JVC**  
 Caméscope avec écran couleur ACL de 2,5 po et zoom de 16/700X  
 680K CCD, objectif clair F1.6.  
**12 mois de garantie**



**1108\$ /mois**  
 ou **399\$**

**Panasonic**  
 Téléviseur à écran plat de 27 po  
 Tube image ultra plat, entrée vidéo à composants.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**



**27 po**

**1108\$ /mois**  
 ou **399\$**

**Pioneer**  
 Ensemble cinéma maison de 350 watts au total  
 Récepteur audio/vidéo, décodeurs Dolby Digital/DTS et Dolby Pro-Logic II intégrés, lecteur de DVD progressif, 5 haut-parleurs et un subwoofer amplifié de 100 watts.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**



**PUISSANCE DE 350 WATTS**

**1386\$ /mois**  
 ou **499\$**

**SONY**  
 Téléviseur à projection arrière de 46 po  
 Compatible HDTV, système «Flash Focus®», design sur table, entrées vidéo à composants.  
**Livraison gratuite. 12 mois de garantie.**



**ÉCRAN FORMAT 16:9 À PROJECTION**

**46 po**

**Rabais de 400\$**

**4442\$ /mois**  
 ou **1599\$**  
 Rég.: 1999\$

**GRATUIT !\***  
 Base de téléviseur d'une valeur de **199\$\*\***  
 à l'achat de ce téléviseur 46 po.  
 \*Conditions en magasin. \*\*Valeur au détail suggérée.

**BRAULT & MARTINEAU**  
 DESJARDINS PARTENAIRE OFFICIEL DE BRAULT & MARTINEAU  
 10 GRANDS MAGASINS  
 Une entreprise de chez nous pour vous!  
[www.braultmartineau.com](http://www.braultmartineau.com)

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

**BROSSARD** Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)  
**KIRKLAND** Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)  
**LAVAL** Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)  
**ROCK FOREST** Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)  
**SAINT-LÉONARD** Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)

**GATINEAU** Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades de l'Outaouais)  
**LASALLE** Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)  
**REPENTIGNY** Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)  
**SAINT-HUBERT** Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades Saint-Bruno)  
**SAINTE-THÉRÈSE** Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Financement accordé par Desjardins. Paiement sécurisé. American Express. Visa. MasterCard. Interac. Diners. Carte de crédit.

## ACTUALITÉS

## Aucune trace d'ESB n'a été détectée dans l'entourage du cas du 2 janvier

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé hier que son enquête sur le cas d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) observé en Alberta et

confirmé le 2 janvier n'avait révélé aucune trace de la maladie chez la progéniture de l'animal ou chez les autres bêtes qui auraient pu y être exposées.

Dans un communiqué, l'ACIA a indiqué que « neuf animaux faisant

partie de la cohorte des naissances ont été soumis à des tests de dépistage de l'ESB dont les résultats se sont révélés négatifs ».

Le terme cohorte fait référence aux animaux d'un troupeau donné, nés jusqu'à une année avant et jusqu'à

une année après la confirmation d'un cas de la maladie.

Une dixième bête avait déjà été soumise à un test en novembre dernier et avait été déclarée exempte de l'ESB (aussi appelée maladie de la vache folle).

« La plupart des autres animaux avaient déjà été déclarés morts ou abattus », a ajouté l'agence fédérale.

L'enquête sur la progéniture a par ailleurs permis à l'ACIA de conclure que « tous les veaux visés par l'enquête étaient morts de causes non

liées à l'ESB ». Toutefois, l'enquête sur l'alimentation de l'animal a confirmé qu'il « avait été exposé à des aliments contenant de la farine de viande et d'os issue de ruminants qui avaient été fabriqués avant l'interdiction frappant les aliments du bétail mise en place en 1997 ».

L'ACIA soutient que les risques pour la salubrité des aliments est très faible et que « tout le bétail présentant des symptômes de l'ESB a été, et continue d'être écarté du circuit alimentaire ».

## EN BREF

## L'industrie du porc veut être prête à réagir

Les producteurs de porcs canadiens sont encouragés à appuyer un plan national selon lequel une porcherie pourrait être mise en quarantaine quelques heures seulement après la détection d'une maladie contagieuse chez une de ses bêtes. « Le Canada est le pays le plus vulnérable du monde à une vague de maladie infectieuse étrangère », a affirmé hier Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc, à l'issue d'une conférence sur l'industrie porcine. Le Canada est le plus important exportateur de porc dans le monde ; plus de la moitié des 30 millions de bêtes élevées ici l'an dernier ont été envoyées à l'étranger. Les producteurs de porcs canadiens n'ont pas subi les conséquences de la découverte de cas de maladies infectieuses comme la fièvre aphteuse depuis 40 ans. Presse Canadienne

## La Chine lève l'interdit sur la volaille du Canada

La Chine rouvre sa frontière à la volaille canadienne, dont elle avait interdit les importations en février dernier après la découverte de cas de grippe aviaire en Colombie-Britannique. Cette annonce, faite par le ministre canadien de l'Agriculture, Andy Mitchell, coïncide avec la visite officielle en Chine du premier ministre Paul Martin. La décision de la Chine de rouvrir sa frontière aux produits canadiens s'applique également à la semence et aux embryons de produits bovins ainsi qu'à la semence et aux produits sanguins d'origine porcine. « La Chine est l'un de nos plus importants marchés asiatiques et nous sommes très heureux qu'elle ait décidé de reprendre immédiatement le commerce de ces produits », a déclaré le ministre Mitchell. Presse Canadienne

## La 401 bloquée

Malgré un froid mordant, plus de 600 agriculteurs à bord d'environ 200 véhicules dont une centaine de tracteurs de ferme ont ralenti la circulation hier sur l'autoroute 401 sur plus de 20 km dans le sud-ouest de l'Ontario. Les fermiers voulaient ainsi faire valoir leurs doléances quant à la façon dont le gouvernement libéral les traite. Dalton McGuinty a « déclaré la guerre » aux producteurs de tabac et en accule d'autres à la faillite avec ses nouvelles lois, a affirmé un des organisateurs de l'événement, Randy Hillier, du groupe Rural Revolution Protest. « La liste des injustices que M. McGuinty sort de son sac est plus longue que ce convoi », a-t-il lancé alors que le mercure oscillait autour de moins 23 degrés Celsius. Presse Canadienne

## Enrichissez votre quotidien.

Des programmes dans tous les domaines.

## Admission au trimestre d'automne :

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles : 1<sup>er</sup> février\*\*ou 1<sup>er</sup> mars pour les sortants des collèges.

On peut soumettre sa candidature à certains programmes au-delà de ces dates limites.

Faites votre demande sur le Web : [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)

## Portes ouvertes

Mercredi 2 février, 14 h à 19 h  
[umontreal.ca/portesouvertes](http://umontreal.ca/portesouvertes)Université  de Montréal

328471A

## Économisez avec les bas tarifs d'Air Canada pour les grandes villes nord-américaines.

## Canada – Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

TORONTO	HALIFAX	WINNIPEG	VANCOUVER	CALGARY
88\$	109\$	137\$	154\$	205\$

## États-Unis – Tarifs ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

NEW YORK	FORT MYERS/FORT LAUDERDALE WEST PALM BEACH	PHILADELPHIE	RALEIGH-DURHAM	SEATTLE
89\$	137\$	138\$	172\$	239\$

Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com) et obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.

Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 5\$ additionnels. Gagnez du temps ! Pour tous les vols au Canada, vous pouvez maintenant vous enregistrer sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

AIR CANADA MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

ÊTRE TÉMOIN D'UN GRAND MOMENT.

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 5\$ additionnels par personne (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les billets doivent être achetés au plus tard le 28 janvier 2005. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 mai 2005. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6\$, ne sont pas inclus. Destinations américaines : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les tarifs sont basés sur un aller simple. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6\$, ne sont pas inclus. Destinations canadiennes et américaines : les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz<sup>SM</sup>), de United Airlines, de SkyWest ou d'Air Wisconsin (faisant affaire sous le nom de United Express). <sup>SM</sup> Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. <sup>SM</sup> Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

# PASSIONNÉS DU VOLANT, C'EST VOTRE ANNÉE.

**vroum-vroum**



Modèle GS-V6 illustré

## MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2005

« Le Tribute demeure un des meilleurs utilitaires de loisir sur le marché. »

L'Annuel de l'automobile 2005

LOUEZ À PARTIR DE

**295\$**

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ** OU

OBTENEZ

**0%**

de financement à l'achat jusqu'à 48 mois<sup>†</sup>

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995 \$



Modèle B3000 Dual Sport illustré



Modèle GT-V6 illustré

## MAZDA B3000 DUAL SPORT 2005

Camionnette compacte importée  
la plus vendue au pays depuis 18 ans\*

LOUEZ À PARTIR DE

**235\$**

OU

OBTENEZ  
**0%**

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995 \$

de financement à l'achat  
jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

## MAZDA 6 FAMILIALE SPORT GS-V6 2005



LOUEZ À PARTIR DE

**299\$**

OU

OBTENEZ  
**1,9%**

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 395 \$

de financement à l'achat  
jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**



**mazda**

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

\*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. 2005 (modèle WSX055AC50), des camionnettes Mazda B3000 SX Dual Sport (modèle XCB55AA00) et des Mazda6 Familiale Sport GS-V6 (modèle G6Z55AA00) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Tribute 2005 neufs, de 0% jusqu'à 36 mois sur les camionnettes de série B 2005 neufs et de 1,9% jusqu'à 36 mois sur les Mazda6 berline, Sport et Familiale Sport 2005 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.

\*Rapports de l'AIAMC 1987-2004. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 janvier 2005.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLOMÉS

## POLITIQUE



Le commissaire John H. Gomery pendant les auditions d'hier de la Commission d'enquête sur le programme de commandites.

PHOTO PC

## COMMISSION GOMERY

## Dingwall reconnaît être allé trop loin

GILLES TOUPIN

OTTAWA — David Dingwall, qui était ministre libéral des Travaux publics de 1993 à 1996, a reconnu hier devant la Commission d'enquête sur le programme de commandites qu'il avait outrepassé ses prérogatives ministérielles lorsqu'il a indiqué à son sous-ministre, en novembre 1995, qu'il fallait nommer Chuck Guité à la direction des activités de commandites.

« Nous avons transmis des recommandations au sous-ministre à propos d'un certain employé qui était universellement acclamé, a déclaré M. Dingwall au commissaire Gomery. Universellement acclamé, a-t-il insisté, pour le rôle qu'il a joué au cours du référendum de 1995. »

Aux yeux de l'ancien ministre libéral et actuel président de la Monnaie royale canadienne, Charles Guité, qui s'occupait déjà de commandites sous les conservateurs de Mulroney, avait réussi de bons coups lors de la campagne référendaire de 1995, en particulier lorsqu'il fit la location au coût de 8 millions de tous les panneaux publicitaires du Québec, privant ainsi le camp du OUI d'un outil publicitaire important.

Une lettre du chef de cabinet de M. Dingwall, Warren Kinsella, au sous-ministre Ran Quail, datée du 23 novembre 1995 — soit moins d'un mois après le référendum du 30 octobre —, souligne en effet que Chuck Guité, déjà directeur, à Travaux publics, du secteur de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique (SPROP), est « le mieux placé » pour prendre en main la réorganisation des opérations de publicité et de sondages du gouvernement, notamment la création d'un guichet unique pour l'ensemble de l'appareil d'État.

M. Dingwall a confié hier qu'il se rappelait avoir discuté de ces questions avec M. Kinsella et qu'il lui avait demandé de faire parvenir la fameuse lettre au sous-ministre Quail. Lors de son témoignage devant la commission en septembre dernier, Ran Quail

avait d'ailleurs fait part au commissaire de son mécontentement face à un tel procédé. Il avait également déclaré qu'il était persuadé que Chuck Guité jouissait d'une protection politique en haut lieu, même au cabinet du premier ministre.

« Vous serez d'accord avec moi, a demandé hier à David Dingwall le procureur Neil Finkelstein, pour dire que ce n'est pas le rôle de votre bureau ou d'un ministre de faire ces recommandations à un sous-ministre ? »

« C'est juste », a répondu l'ancien ministre, tout en soulignant que les ministres et leurs sous-ministres ont toujours discuté et discutent toujours ensemble de questions de personnel.

« Je pense, est alors intervenu le juge Gomery, qu'il y a une distinction à faire ici entre avoir une discussion face à face avec le sous-ministre, et un sous-ministre qui reçoit des instructions sur la manière de diriger son ministère. M. Quail nous a dit qu'il était clairement offensé par cela. Il pense que c'était une intervention absolument non justifiée dans l'administration de son ministère. »

La commission Gomery a également tenté de savoir hier auprès de David Dingwall pourquoi, sous son règne à Travaux publics, le critère du coût dans le processus de sélection des agences pour gérer des commandites, de la publicité ou des sondages avait été aboli.

Lorsque le critère du coût est ainsi éliminé dans ce genre de sélection, a indiqué le commissaire Gomery, il est plus facile de contourner les règles, comme cela a été le cas dans bon nombre de commandites fédérales, selon le rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale. M<sup>re</sup> Finkelstein a ainsi demandé à David Dingwall s'il inclurait le coût dans les directives entourant l'attribution de contrats à Travaux publics si c'était à refaire. L'ancien ministre a répondu par l'affirmative en ajoutant : « Si c'était à refaire, peut-être que j'aurais choisi un autre portefeuille ! »

## Ottawa recommande une baisse d'exploitation du crabe des neiges

PRESSE CANADIENNE

ÎLES-DE-LA-MADELEINE — Alors que la biomasse du crabe des neiges atteint un sommet cette année dans le golfe du Saint-Laurent, Pêches et Océans recommande une diminution du taux d'exploitation de la ressource.

En fait, l'indice d'abondance du stock, qui est au sommet de son cycle biologique de cinq ans de croissance, s'élève à 71 000 tonnes, en hausse de près de 20 000 tonnes par rapport à l'an dernier.

Le biologiste Marcel Hébert, du bureau du ministère des Pêches et des Océans à Moncton, précise que les crabes qui viennent d'atteindre la taille commerciale compte pour 80 % de cette biomasse.

Or, l'abondance des crabes « pré-crués » ira en déclinant dès l'an prochain, pour atteindre un creux en 2010. À cette réalité biologique il faut ajouter un débalancement du ratio mâle-femelle, qui s'explique par un taux de croissance différent entre les deux sexes, et une pêche axée seulement sur les mâles. Les scientifiques du MPO recommandent, à cet effet, un taux de prélèvement inférieur à 50 % de la biomasse commerciale, cette année. On se rappellera qu'il était de 35 %, entre 1990 et 2000, après quoi il est passé à 50 %. Les stratégies d'exploitation seront discutées, avec l'industrie, à la réunion annuelle du comité consultatif de gestion du 22 au 24 février.

Collaboration d'Hélène Fauteux, CFIM

## PONTIAC WAVE

« Lignes racées et performances énergiques »

Sylvain Raymond, Autonet.ca

Goûtez-y

Moteur 1,6L à DACT, 4 cylindres de 103 HP  
 • Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Phares antibrouillard • Volant inclinable • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière • Tachymètre • Verrouillage de sécurité pour les enfants aux portes arrière • Radio AM/FM avec 4 haut-parleurs • Sièges baquets avant, côté conducteur réglable en hauteur • Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise



**139\$/mois\***  
 Avec comptant de 2 263\$  
 0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité	OU	0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT*
159\$	1 131\$	0\$		
179\$	0\$	0\$		

Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.



L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 de la Wave (2TD48/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois avec versement initial ou échange équivalent voir ci-dessus. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation du crédit de GMAC. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



# Nouvelle attaque de députés à propos du déséquilibre fiscal

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Un comité de la Chambre des communes s'apprête à faire le procès du gouvernement Martin pour son refus de reconnaître l'existence d'un déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Ce comité, qui sera présidé par le député bloquiste Yvan Loubier et qui comptera un représentant de tous les partis politiques, dont le Parti libéral, tiendra des audiences sur cette question au cours des prochaines semaines.

Déjà, le Conseil de la fédération, créé par les provinces à l'instigation du Québec, s'est montré intéressé.

Le comité commencera ses audiences le 14 février à Victoria et se rendra successivement à Halifax (18 février), Edmonton (7 mars), Toronto (11 mars), Regina (21 mars), Winnipeg (4 avril) et conclura le tout à Québec le 11 avril. En principe, il devrait rendre son rapport et ses recommandations d'ici la fin mai.

« J'ai l'intention d'inviter tout le monde du secteur hospitalier et du secteur de l'éducation ainsi que les groupes de défense des plus démunis, car ce sont eux qui sont victimes directement du déséquilibre fiscal et ils peuvent venir témoigner de ce que cela leur fait au quotidien », a déclaré M. Loubier, criti-

que du Bloc québécois en matière de finances.

Le comité présidé par M. Loubier a été créé à la suite des pressions du Bloc québécois, qui a reçu l'appui du Parti conservateur, lors de la présentation du discours du Trône du gouvernement Martin. Les membres du comité sont le bloquiste Guy Côté, la néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis, la conservatrice Rona Ambrose et un député libéral qui n'a pas encore été nommé.

« Lorsque nous avons mené des consultations prébudgétaires au comité des finances, j'ai été étonné de voir le nombre de gens qui connaissaient le concept du déséquilibre

fiscal au pays. Par exemple, le président de la Canada West Foundation, j'aurais pu prendre son discours et le prononcer moi-même à la Chambre des communes tellement les discours se ressemblent. Ce sera un bon exercice et nous allons tenter d'obtenir un consensus là-dessus d'est en ouest au Canada », a expliqué M. Loubier.

À Ottawa, tous les partis politiques, à l'exception du Parti libéral, reconnaissent qu'il existe un déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces. Depuis quelques mois, le gouvernement Martin reconnaît ce phénomène du bout des lèvres en soutenant que les provinces sont aux prises avec des « pressions financières » et il s'est engagé à les régler à la pièce en augmentant les transferts pour la santé ou en concluant un nouveau pacte fiscal avec les municipalités, par exemple.

Dans un discours devant la cham-

bre de commerce du Montréal métropolitain, en décembre, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a toutefois semblé durcir la position d'Ottawa en affirmant qu'il existe des disparités parmi les provinces mais qu'il n'y a pas de déséquilibre structurel entre elles et le gouvernement fédéral. En fait, M. Goodale a soutenu que les provinces ont accès à des sources de revenus de plus en plus importantes auxquelles le gouvernement fédéral n'a pas droit. Enfin, le ministre a rappelé que le gouvernement fédéral a une dette accumulée deux fois plus importante que celle de toutes les provinces et territoires combinés.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a profité d'une tournée des provinces canadiennes au cours des derniers jours pour avertir le gouvernement Martin qu'il aura de la difficulté à adopter le prochain budget s'il ne commence pas à s'attaquer à ce problème.



À c't' heure,  
amassez des milles Aéroplan  
avec Le Forfait de Bell.

1\$ porté au Forfait<sup>Δ</sup> = 1 mille Aéroplan<sup>MD</sup> **aeroplan** 2 500 milles-bonis\* pour un temps limité

CONCOURS  
**Tournicotez**  
autour du monde

Pour participer automatiquement,  
**abonnez-vous au Forfait de Bell**  
en combinant Mobilité, Sympatico<sup>MC</sup> ou ExpressVu<sup>MC</sup>.  
Économisez ainsi 10\$/mois pour 2 services  
ou 15\$/mois pour 3 services<sup>†</sup>.

bell.ca/forfait4 • Magasin Espace Bell • 1 866 281-2338

Vous pourriez gagner

1 des 2  
**voyages en famille**  
n'importe où dans le monde\*\*

ou

1 des 5  
**voyages en famille**  
n'importe où en Amérique du Nord\*\*

Offert avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Prix/offres sujets à changements sans préavis. Taxes en sus. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour savoir si vous êtes admissible et pour les détails, appelez au 1 866 281-2338, visitez bell.ca/forfait4 ou un magasin Espace Bell. \*Les abonnés du Forfait recevront un mille Aéroplan pour chaque 1\$ dépensé pour les frais mensuels récurrents et les frais d'utilisation des services ExpressVu, Sympatico et Interurbain Bell portés à la facture unique. \*\*Offert aux membres Aéroplan qui, au moment de l'abonnement, avaient une adresse de résidence au Québec ou en Ontario. L'offre se termine le 31 mars 2005. †Économies comparées au plein tarif courant de ces mêmes services lorsque souscrits individuellement. \*\*Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario ayant atteint l'âge de majorité. Au total, 2 grands prix de 600 000 milles Aéroplan et 5 prix secondaires de 100 000 milles Aéroplan. Le concours prend fin le 31 mars 2005. Règlement disponible sur bell.ca/aeroplanregs. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.



Et bien simple.<sup>MC</sup>

## ACTUALITÉS



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

FÊTE  
DES NEIGESDe grands  
froids pour  
les festivaliers

Malgré les records de froid battus hier dans la métropole, Doris Bouffard a fait preuve d'un bel enthousiasme en mettant la touche finale aux sculptures qui orneront le site de la Fête des neiges, à l'île Sainte-Hélène. Le coup d'envoi officiel de la 23<sup>e</sup> présentation de cette grande célébration de l'hiver sera donné aujourd'hui à 13 h avec la tenue d'un grand spectacle qui mettra en vedette Boule de neige et de nombreux autres personnages de la fête. Demain, ce sera au tour des joyeux lascars Pin-Pin et Pon-Pon de donner une prestation sur la scène Hydro-Québec à 14 h. Au même moment, les huit vedettes de la série Ramdam animeront le bal des Pompoms sur la patinoire. Des activités de glissade, de promenades en traîneau à chiens et en carioles tirées par des chevaux sont également offertes.

[www.fetedesneiges.com](http://www.fetedesneiges.com)

ÉVÈNEMENT  
4 ROUES  
MOTRICES

Le véhicule peut différer de celui qui est représenté.

LA NOUVELLE FIVE HUNDRED SE  
à transmission intégrale

- MOTEUR V6 DURATEC 3 L DE 203 CH • BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE À VARIATION CONTINUE • SIÈGES SURÉLEVÉS
- ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

MODÈLE À TRANSMISSION INTÉGRALE  
À PARTIR DE

**32 045 \$\***

**SOUDAIN, L'HIVER EST UN JEU D'ENFANT.**



Le véhicule peut différer de celui qui est représenté.

LE NOUVEAU FREESTYLE SE  
à transmission intégrale

- MOTEUR V6 DURATEC 3 L DE 203 CH • SUSPENSION À 4 ROUES INDÉPENDANTES • BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE À VARIATION CONTINUE

MODÈLE À TRANSMISSION INTÉGRALE  
À PARTIR DE

**36 045 \$\***



Le véhicule peut différer de celui qui est représenté.

ESCAPE XLS 4x4 2005  
à transmission intégrale

- MOTEUR DURATEC À 4 CYLINDRES DE 2,3 L ET 153 CH • TRANSMISSION 4x4 INTELLIGENTE • SUSPENSION À 4 ROUES INDÉPENDANTES

MODÈLE À TRANSMISSION 4x4 INTELLIGENTE  
À PARTIR DE

**28 325 \$\***



Le véhicule peut différer de celui qui est représenté.

EXPLORER XLS 4x4 2005

- MOTEUR V6 DURATEC 4 L DE 210 CH • TRANSMISSION 4x4 AUTOMATIQUE CONTROLTRAC® II • SUSPENSION À 4 ROUES INDÉPENDANTES

À PARTIR DE

**39 045 \$\***

**OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE**

LOUEZ OU ACHETEZ UN MODÈLE FIVE HUNDRED, FREESTYLE, ESCAPE, EXPLORER, EXPEDITION OU EXCURSION 2005 EN STOCK

OBTENEZ  
JUSQU'À

**500 \$\*\***

APPLICABLE À L'ACHAT  
D'ACCESSOIRES FORD  
AUTHENTIQUES, DU PROGRAMME  
D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD  
OU D'UN SERVICE D'ENTRETIEN  
SERVICE DE QUALITÉ.



Bien pensé

**Je suis** une Marcheuse.

Je suis ici pour les personnes qui nous ont quittés.

Je suis ici pour les personnes qui sont en danger.

Je suis porteuse d'espoir pour

ma famille et mes amis dans

## la lutte contre le cancer du sein.

Je fais partie d'une communauté unique.

Je suis ici pour faire une différence.

Joignez-vous à moi.

Le Week-end Pour vaincre  
Le cancer du sein | The Weekend to  
End Breast Cancer™  
au bénéfice de | benefiting

Hôpital général juif | Jewish General Hospital  
Centre du cancer Segal Cancer Centre

1720-1

NUMÉRO DE MARCHEUR  
WALKER NUMBER

1  
WEEK-END

WWW.VAINCRELECANCER.CA  
WWW.ENDCANCER.CA  
(514) 393-9255

UN WEEK-END • 60 KM  
MONTREAL • 26-28 AOÛT 2005

### C'est votre opportunité d'agir.

Une Canadienne sur neuf sera diagnostiquée d'un cancer du sein au cours de sa vie. En participant au Week-end pour vaincre le cancer du sein, vous posez un geste courageux dans la lutte contre cette maladie. Joignez-vous aux milliers de personnes qui marcheront à travers Montréal pour honorer ceux et celles qui ont succombé à cette maladie et pour célébrer la vie comme jamais auparavant. Vous aiderez l'Hôpital général juif à sauver des vies en faisant avancer la recherche et les traitements pour vaincre le cancer du sein. Joignez-vous à l'aventure aujourd'hui. Un week-end peut changer le monde.

### Nous vous aiderons à chaque étape.

Nous vous donnerons tous les outils nécessaires pour bien vous préparer ! Nos conseillers seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider; un manuel d'informations vous aidera à réaliser votre levée de fonds; des marches d'entraînement seront organisées dans votre quartier. Durant l'événement, vous aurez tout ce dont vous avez besoin et votre sécurité sera assurée en tout temps. Des collations et des breuvages tout au long de la route et même des massothérapeutes et des douches chaudes au campement ! C'est un événement exceptionnel car vous trouverez un appui constant et vous sentirez que vous faites une vraie différence.

Le Week-end Pour vaincre  
Le cancer du sein | The Weekend to  
End Breast Cancer™  
au bénéfice de | benefiting

Hôpital général juif | Jewish General Hospital  
Centre du cancer Segal Cancer Centre

TÉLÉPHONEZ-NOUS AU (514) 393-9255  
OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET AU [WWW.VAINCRELECANCER.CA](http://WWW.VAINCRELECANCER.CA)

# SERVICE DIAPASON FONDS DESJARDINS

Ceci  
n'est pas  
un accord  
de guitare

C'est un instrument de gestion simplifié qui vous permet de jouer sur plusieurs fonds.

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'orchestrer l'ensemble de vos placements, le Service Diapason Fonds Desjardins vous propose des portefeuilles diversifiés préétablis afin de vous simplifier la tâche dans le choix d'un investissement correspondant vraiment à votre profil. Vous bénéficierez du même coup de plusieurs avantages :

- Répartition optimale de votre actif en un seul et même placement
- Rééquilibrage trimestriel
- Augmentation du potentiel de rendement
- Diminution de la variabilité du portefeuille

Consultez votre conseiller à la caisse, faites le 1 800 CAISSES ou visitez le [www.fondsdesjardins.com](http://www.fondsdesjardins.com)

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lesquels le service de répartition d'actif investit avant de faire un placement.

Solutions de placement

**FONDS**   
**Desjardins**

 **Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres

ACTUALITÉS

PAS D'INJONCTION

# Les décorations d'un héros de guerre vendues aux enchères

RAYMOND GERVAIS

À moins d'un revirement de dernière minute, les souvenirs militaires et les biens personnels du brigadier général Dollard Ménard, héros de la Seconde Guerre mondiale décédé il y a huit ans, seront vendus aux enchères à compter de demain.

C'est le fils du militaire, Charles Ménard, 52 ans, qui s'est occupé de

**Certains membres de la famille songeaient même à demander une injonction afin d'empêcher que les décorations militaires soient vendues au plus offrant.**

son père jusqu'à sa mort, qui a pris cette décision.

M. Ménard, qui a été désigné liquidateur de la succession par son père, a d'abord tenté, mais sans succès, de vendre les décorations militaires au Musée de la guerre, à Ottawa.

Le musée a plutôt offert un crédit d'impôt.

La semaine dernière, une polémique au sujet de la vente des biens du brigadier général a éclaté entre les membres de sa famille.

Certains trouvant choquant que les biens de leur père ainsi que ses décorations militaires soient vendus à des inconnus.

Certains membres de la famille songeaient même à demander une in-

jonction afin d'empêcher que les décorations militaires soient vendues au plus offrant.

L'encan, qui a été confié à Empire Industries Auction, à Montréal, doit débuter à 13h demain et se poursuivre tous les soirs de la semaine à compter de 19h.

L'encanteur Abraham Rogozinsky a précisé hier que, à sa connaissance, il n'y avait pas de polémique au sein de la famille et que les objets seraient offerts en vente comme prévu demain. M. Rogozinsky a ajouté que les médailles du brigadier général seront vendues jeudi soir.

Durant le débarquement de Dieppe, en 1942, le brigadier général Ménard, alors âgé de 29 ans, commandait une unité du régiment des Fusiliers Mont-Royal.

Blessé à cinq reprises, l'officier continua à diriger ses troupes au combat. Il fut notamment décoré de la médaille pour Service distingué et de la Légion d'honneur.

Selon le spécialiste en histoire militaire Pierre Vennat, le Canada n'a jamais acheté les médailles de ses autres héros de guerre.

Selon lui, le refus du Musée de la guerre d'acquiescer les décorations du brigadier général ne tient pas au fait qu'il avait pris position pour le OUI lors du référendum de 1980, mais plutôt au manque d'argent.

Des quatre enfants du héros de guerre, Charles Ménard est le seul qui vit au Québec.

Son frère, Jacques, habite Vancouver, et ses deux soeurs demeurent l'une aux États-Unis et l'autre en Espagne.

# OGILVY

## SOLDE FINAL DE FOURRURES DE LUXE !

### JUSQU'À 70% DE RABAIS

SUR MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES



LYNX • ZIBELINE • SWAKARA • CHINCHILLA • VISON RASÉ • VISON BLACKGLAMA • CASTOR RASÉ  
• Zuki • Féraud • Christ

Qualité et bon prix, seulement chez OGILVY, Salon de fourrures au 3e.  
Promotion se terminant le 31 janvier.

TÉL.: (514) 987-8044

1307, RUE SAINTE-CATHERINE (COIN DE LA MONTAGNE)

WWW.OGILVYCANADA.COM

salon  
**ÉLÉGANCE**  
FOURRURES • FURS



G35x - Location à partir de 399\$/mois\* (frais de transport et de pré-livraison inclus)  
ou en financement à l'achat de 4,9%<sup>†</sup>



FX35/45 - Location à partir de 599\$/mois\* (frais de transport et de pré-livraison inclus)  
ou en financement à l'achat de 4,9%<sup>†</sup>



QX56 - Taux de financement à la location de 5,9%\*\*

Coupez court à l'hiver.

Les conditions routières même les plus difficiles n'intimident pas une Infiniti à traction intégrale. Reconnu comme l'un des plus intelligents au monde, notre système de traction intégrale ATTESA E-TS<sup>™</sup> reconnaît les roues qui glissent et redistribue la puissance en fonction des besoins. Ainsi, selon les conditions de la route, vous disposez de la capacité de la traction intégrale, de la performance de la propulsion et de toutes les combinaisons entre les deux. Sur tous les modèles G35x, FX35/45 à traction intégrale d'Infiniti et la M35x dont le lancement est imminent! Vous pouvez aussi compter sur le système 4 roues motrices tout-mode du QX56. C'est l'hiver; prenez-le de court.



INFINITI.

Pour plus de renseignements sur nos produits ou connaître le concessionnaire Infiniti le plus près, cliquez sur [Infiniti.ca](http://Infiniti.ca).

**Infiniti de Brossard**  
9005, boul. Taschereau  
Brossard (Québec)  
(450) 445-5799

**Infiniti Laval**  
305, boul. Saint-Martin Est  
Laval (Québec)  
(514) 382-8550

**Meridien Infiniti**  
4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
(514) 731-7977

**Spinelli Infiniti**  
345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
(514) 697-5222

OFFRE DE TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE DURÉE LIMITÉE et uniquement auprès des Services financiers Infiniti. \*Exemple de location d'une G35x 2005 (G4XG75 AA00)/FX35 2005 (F6SG75 AA00) : mensualités de 399 \$/599 \$ par mois pour une location de 36 mois à un taux de financement de 4,9 %. Soujette à l'approbation de crédit. Comptant de 9 600 \$/9 367 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 23 964 \$/30 391 \$, comprenant les frais de transport et de pré-livraison. (1 267 \$/1 280 \$), 72 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Taxes, immatriculation, assurance, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM en sus. †Exemple de financement : 30 000 \$, de 4,9 % par année, équivaut à 897,78 \$ par mois pendant 36 mois. Frais de location de 2 320,08 \$ pour une obligation totale de financement de 32 320,08 \$. Un comptant peu être requis. Le PDSF du G35x/FX35 2005 est de 42 800 \$/53 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance et frais de transport et de pré-livraison en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. \*\*Exemple de location d'un QX56 2005 : mensualités de 999 \$ par mois pour une location de 48 mois à un taux de financement de 5,9 %. Soujette à l'approbation de crédit. Comptant de 7 560 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 55 512 \$, comprenant les frais de transport et de pré-livraison. (1 418 \$), 96 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Taxes, immatriculation, assurance, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM en sus. Le PDSF du QX56 2005 est de 76 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance et frais de transport et de pré-livraison en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus d'information.

## ACTUALITÉS

# Pascal Monnier à l'Institut Pinel pour 30 jours

Pascal Monnier, cet homme de 46 ans accusé d'avoir battu à mort ses parents mercredi à Laval-des-Rapides, subira une évaluation psychiatrique pendant une période de 30 jours à l'Institut Philippe-Pinel. Son avocat, Pierre Marchand, a fait cette demande hier après s'être présenté au nom de son client devant un juge, au palais de justice de Laval. Monnier est sous le coup de deux accusations de meurtre non prémédité pour l'assassinat sauvage de ses parents, Claude Monnier, 70 ans, et Lilianne Thelène, 71 ans. Il devrait normalement comparaître le 18 février.

Maxime Bergeron



# Le mariage bidon de Daniel Cormier célébré par son bras droit

Il a « épousé » la fillette en 1999, alors qu'elle n'avait que 10 ans

CHRISTIANE DESJARDINS

Peu importe l'angle sous lequel on regarde la chose, les gestes que Daniel Cormier, 53 ans, a faits à l'endroit de la fillette de 10 ans qu'il dit être son épouse sont des crimes sexuels. C'est du moins ce que la procureure de la Couronne Anne-Andrée Charette a fait valoir hier, alors qu'elle plaidait au terme de l'enquête préliminaire de Cormier.

Cormier, fondateur du Parti de la sagesse et d'une église évangélique, et ex-candidat à la mairie de Montréal, est accusé de crimes sexuels à l'endroit de deux jeunes filles. L'une avait 16 ans au début des agressions et l'autre 7 ans. Cormier nie les gestes à l'endroit de la première et allègue qu'il avait le droit d'avoir des relations avec la seconde, puisqu'elle était son épouse. Il affirme l'avoir épousée le 20 juin 1999, alors qu'elle avait 10 ans et lui 47.

### Plaidoirie de trois jours

Se défendant seul, Cormier a plaidé pendant trois longues journées, en se basant sur des lois loi du Bas-

Canada, des propos échangés au Parlement lors de changements de lois, la jurisprudence et bien d'autres choses encore. Selon lui, il avait le droit d'épouser la fillette parce qu'il avait le consentement de la mère, ce qu'elle nie. De plus, il affirme que la fillette, qu'il appelle « mon épouse », voulait être sa femme, était assez mûre pour

### Selon lui, il avait le droit d'épouser la fillette parce qu'il avait le consentement de la mère, ce qu'elle nie.

prendre cette décision et était heureuse dans le mariage.

Hier, M<sup>e</sup> Charette a réfuté l'argument « d'immunité maritale » invoqué par Cormier et a plutôt invoqué l'influence de Cormier sur la famille. La mère de la fillette, ex-droguee et prostituée, avait été recueillie et en quelque sorte ramené sur la bonne voie par Cormier, dans les années 90. Ce dernier est

devenu comme le père spirituel de l'enfant de cette femme. La fillette allait passer ses fins de semaine chez lui, de même que ses congés scolaires, et lui subvenait aux besoins de la fillette et de sa famille. Quant au fameux mariage, M<sup>e</sup> Charette n'y voit aucune validité. Non seulement la fillette n'avait pas l'âge requis, mais le mariage aurait été célébré dans des circonstances très nébuleuses, à l'insu des parents, par nul autre que Charles Robidoux, bras droit de Cormier dans son église et dans son parti, de même que son colocataire.

En ce qui concerne l'autre plaignante, il s'agit d'une adolescente de 16 ou 17 ans au moment des faits, en 1993, qui considérait aussi Cormier comme son père spirituel. Mais voilà, lors d'une retraite quasi fermée qu'il a entreprise avec l'adolescente, Cormier lui aurait touché les parties génitales alors qu'il priait. En une autre occasion, il lui aurait donné un french kiss en lui disant que c'était sans doute comme cela que, « dans la Bible, les pères ensei-

gnaient à leurs filles ». Il aurait tenté la même chose une autre fois. Comme la jeune fille refusait, il lui aurait lancé : « Il ne faut pas enlever à un homme ce qu'on lui a déjà donné. » Pour la Couronne, il s'agit incontestablement de gestes sexuels faits par un homme en situation d'autorité et de confiance.

Hier, après que M<sup>e</sup> Charette eut terminé son exposé, et comme on pouvait s'y attendre, Cormier a voulu se servir de son droit de réplique. Vu l'heure tardive, l'exercice a cependant été reporté à lundi. Ensuite, il appartiendra au juge André Perreault de décider s'il y a suffisamment de preuve pour citer Cormier à procès.

### Contre la DPJ

Rappelons que Cormier, dans son parti et son église, prêche des valeurs allant à l'encontre des gais, des féministes et de la DPJ. Il est en outre absolument contre les relations sexuelles hors mariage. La Cour lui a interdit de communiquer avec celle qu'il considère comme son « épouse », et qui a maintenant 15 ans.



**129<sup>99</sup>**  
CCM VECTOR 4.0  
JR rég. 159,99

**219<sup>99</sup>**  
CCM SK652  
SR rég. 299,99  
JR rég. 199,99

**129<sup>99</sup>**  
CCM SK252  
SR rég. 199,99

BAUER VAPOR VII  
SR rég. 199,99  
**179<sup>99</sup>**

**129<sup>99</sup>**  
JR rég. 149,99

EASTON ULTRALITE PRO  
SR 2004 rég. 299,99  
**259<sup>99</sup>**

EASTON ULTRALITE  
JR 2004 rég. 189,99  
**159<sup>99</sup>**

## Attachez vos patins!

Tous les patins en magasins sont soldés sauf les Bauer Vapor XXX

BAUER 8000  
SR rég. 579,99  
**399<sup>99</sup>**

SOFTEC ST2500  
femme rég. 109,99  
**99<sup>99</sup>**

MISSION S300  
SR rég. 299,99  
**249<sup>99</sup>**

MISSION S200  
SR rég. 199,99  
**169<sup>99</sup>**  
JR rég. 149,99  
**119<sup>99</sup>**

CCM SKR300  
femme rég. 139,99  
**109<sup>99</sup>**

SOFTEC ST1500  
femme rég. 89,99  
**79<sup>99</sup>**

CCM SK852  
SR rég. 359,99  
**299<sup>99</sup>**  
JR rég. 259,99  
**179<sup>99</sup>**

Nike Ndorfin Ice  
homme ou femme  
rég. 139,99  
**129<sup>99</sup>**

CCM SP100  
femme rég. 89,99  
fille rég. 79,99  
**79<sup>99</sup>**  
**69<sup>99</sup>**

SOFTEC ST3500  
femme rég. 159,99  
**149<sup>99</sup>**

jusqu'à **50%** de rabais sur la plus grande sélection de bâtons «ONE PIECE» au Québec

Tous ces produits sont aussi disponibles sur le site internet [www.sportsrousseau.com](http://www.sportsrousseau.com)

Sports Gilbert Rousseau hockey sur toute la ligne!

Méga magasin de St-hubert 1701, Boul. des Promenades <b>(450) 656-1701</b>	Méga magasin de Laval 4440, aut. Laval (440) <b>(450) 681-8440</b>	Magasin de Montréal 5916, rue Papineau <b>(514) 274-4429</b>
Magasin de Dollard-des-Ormeaux 3597, Boul. St-Jean <b>(514) 626-7235</b>	Magasin de Greenfield-Park 3261, Boul. Taschereau <b>(450) 926-0660</b>	

## MORT D'UN CRACK DE L'INFORMATIQUE

# Le SPVM rouvre l'enquête

MAXIME BERGERON

Plus de trois ans après la mort inexplicable d'un jeune crack de l'informatique d'Ottawa en visite dans la métropole, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) lance un appel au public en vue de résoudre cette affaire nébuleuse.

Shawn Roy Kelly, informaticien de 30 ans chargé de renseignements secrets au ministère de la Défense nationale, s'était rendu à Montréal avec deux amis le 1<sup>er</sup> juin 2001. Les trois hommes étaient sortis dans quelques bars du quartier gai, rue Sainte-Catherine Est, puis s'étaient séparés. M. Kelly n'est jamais retourné à son hôtel. Son cadavre a été retrouvé le 12 juin sur la berge de l'île Saint-Ours, à Contrecoeur.

La longue enquête menée par les enquêteurs du SPVM n'a jamais permis de conclure à un meurtre, un accident ou un suicide. Le coroner a classé cette mort suspecte comme « non résolue ». Devant l'insistance des parents de M. Kelly, les policiers ont rouvert l'enquête en mai dernier. C'est exceptionnel, a expliqué hier l'agent Olivier Lapointe.

Depuis, le dossier a été revu de fond en comble par un nouvel enquêteur. Mais les recherches progressent peu, et le SPVM espère que le public pourra lui faire parvenir de nouvelles informations sur les dernières heures de M. Kelly.

Les parents du jeune homme n'ont jamais admis la thèse du suicide. Selon eux, leur fils n'était aucunement dépressif au moment de sa disparition. Ils redoutent plutôt que les renseignements secrets auxquels il avait accès grâce à son travail aient pu mener à sa mort.

À l'été 2001, le colonel Richard Mohns, directeur de la politique de formation et d'éducation à la Défense, s'était toutefois dit sûr « à 100 % » que le travail de M. Kelly n'avait aucun lien avec son décès.

Shawn Roy Kelly travaillait au ministère de la Défense nationale depuis plus de sept ans.

Toute personne possédant des informations qui pourraient permettre de faire avancer cette enquête est priée de communiquer avec Info-Crime au 514-393-1133.

# AU BOUT DU ROULEAU, LES FEMMES?

# Grossiste de drogues condamné à 6 ans de prison pour complot

Sans la citoyenneté canadienne, il ne peut profiter de la procédure d'examen expéditif et sortir après avoir purgé un sixième de sa peine

ANDRÉ CÉDILOT

Extradé l'an dernier des Émirats arabes unis, un grossiste international de drogues, Mohamad Farooq, a été condamné hier, au palais de justice de Montréal, à six ans de pénitencier pour sa participation à un vaste complot visant à faire entrer des milliers de kilos de haschisch au Canada.

L'air beaucoup plus vieux que son âge avec sa longue barbe blanche, le petit homme de 48 ans, qui parle ourdou, langue nationale du Pakistan, a mûrement réfléchi avant de s'avouer coupable. Étant donné les longs mois de détention préventive qu'il a purgés ici et au Moyen-Orient depuis son arrestation, en 2002, il s'agit d'une peine équivalente à 10 ans d'emprisonnement.

Comme le voulait l'entente entre l'avocat de la poursuite fédérale, Alexandre Dalmau, et la défense, le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec, lui a imposé une amende de 25 000 \$. Farooq l'a payée sur-le-champ, l'argent se trouvant déjà dans le compte en fiducie de son avocate, Isabelle Sherman.

Comme le permet très exceptionnellement la jurisprudence canadienne, M<sup>c</sup> Sherman a tenté d'étirer du double au triple le calcul du temps que son client a passé en détention préventive.

Comme Farooq a été gardé dans des pays étrangers et qu'il ne parle ni français ni anglais, elle considère qu'il souffre davantage qu'un autre détenu de son

incarcération. Sa mère est morte dans l'intervalle, cependant qu'une de ses filles a subi un grave accident dont elle garde des séquelles. Tous ces arguments n'ont toutefois pas fait mouche.

En prononçant la peine, le juge Sirois a par contre recommandé que Farooq soit renvoyé dans son pays dès qu'il obtiendra une libération conditionnelle.

Sans la citoyenneté canadienne, il ne peut profiter de la procédure d'examen

nistan, Sulaymankhil vivait à Dubaï, dans les Émirats arabes unis. Il est citoyen canadien et sa famille est à Toronto.

En septembre 2000, de connivence avec le courtier québécois en drogues Ernest Pitt, Sulaymankhil et Farooq avaient notamment fait parvenir dans le port de Montréal une cargaison de 4390 kilos de haschisch. Le gang avait aussi « plusieurs dizaines de milliers de ki-

**En prononçant la peine, le juge Sirois a par contre recommandé que Farooq soit renvoyé dans son pays dès qu'il obtiendra une libération conditionnelle.**

expéditif (PEE) qui a permis, depuis 1996, à plusieurs gros noms du narcotrafic de sortir après avoir purgé un sixième de leur peine. Ainsi, à moins que la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) n'en décide autrement, il ne pourra rentrer chez lui avant deux ans. Son associé dans cette affaire d'envoi massif de haschisch au Canada, Abdul Majid Sulaymankhil, a pour sa part obtenu l'an passé d'être remis en liberté après avoir purgé le sixième d'une peine de 11 ans de pénitencier. Considéré comme le numéro 2 au monde dans le trafic de haschisch, Sulaymankhil avait été ramené au pays sous bonne garde en mars 2002.

Natif du Tadjikistan, ancienne république soviétique à la frontière de l'Afgha-

los » en réserve dans des entrepôts du Bangladesh, du Kenya et du Mozambique.

Riche à craquer, Farooq opérait du Portugal, où il a un commerce. Depuis son incarcération, sa famille est déménagée en Grande-Bretagne. Il a trois enfants. Sa femme était présente à l'audience, hier.

Farooq s'est enfui en Europe au début des années 90 après avoir été condamné à la peine de mort pour trafic d'héroïne dans son pays d'origine, le Pakistan. Lui et Sulaymankhil s'attendaient à recevoir 12 millions de dollars de la transaction avec Pitt, à l'automne 2000. Ils auraient touché 1,6 million. Les paiements étaient faits dans un bureau de change de Toronto.

**POUR SE FAIRE UNE IDÉE**  
**LA PRESSE AFFAIRES**  
 Tous les jours dans **LA PRESSE**

**Tapis persan et oriental**  
 Nous avons reçu ordre de la cour de liquider complètement notre inventaire de tapis persan et oriental aux prix les plus bas possible pour éviter la

**FAILLITE**

Du jamais vu dans une liquidation  
 Jusqu'à **80%** de réduction  
 sur l'une des plus belles collections de tapis persan et oriental de la plus grande qualité, tissée à la main.

Plusieurs formats de tapis de différentes couleurs se doivent d'être vendus : Qum en soie pure, Tabriz en laine et soie, Nain, Kashan, Bidjar, Jaipur, Chubi, Zigler et plusieurs pièces tribales. Dimensions : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi. Chemin de couloir ou d'escalier jusqu'à 22 pi de long.

Tapis à partir de  
**100 \$ - 1 500 \$**  
 Visa, MC, Amex, chèque et argent comptant accepté

Hôtel Ruby Foo's, 7655, boul. Décarie, Montréal (Québec)  
 Tél. : (514) 731-7701

Heures d'ouverture :  
 du vendredi 21 au dimanche 23 janvier, de 11 h à 19 h



## NISSAN PROLONGE LE SALON



C'EST LE TEMPS  
 OU JAMAIS DE VENIR  
 VOUS ASSEoir.

**NOS 2005 PRÊTES À PARTIR,  
 SOLDE FINAL SUR NOS 2004.  
 5 JOURS SEULEMENT!**

## ACTUALITÉS

## Chercheur perquisitionné

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La police de Québec a mené une importante perquisition au pavillon Adrien-Pouliot de l'Université Laval, le mois dernier. Une trentaine de policiers ont investi le bureau du chercheur et professeur en génie chimique Christian Roy, à qui on a interdit toute activité à l'Université pour toute la durée de l'enquête.

Le *Soleil* a appris qu'une dizaine d'ordinateurs de même que plusieurs documents ont été saisis lors de la perquisition effectuée le 22 décembre. Les policiers soupçonnent Christian Roy de « fraude liée à l'utilisation du matériel et des subventions de recherche », a précisé Jean Minguy, porte-parole de la police de Québec.

Pour l'heure, le Dr Roy ne fait l'objet d'aucune accusation. « L'enquête n'est pas terminée », a indiqué l'agent Minguy. Les policiers tentent de déterminer si les subventions de recherche dont bénéficie le professeur-chercheur ont été utilisées à des fins privées.

## ÉPIDÉMIE AU CENTRE DRAPEAU-DESCHAMBAULT

## Manif d'appui aux collègues suspendus pour avoir refusé de se faire vacciner

RAYMOND GERVAIS

Une centaine d'employés syndiqués du centre Drapeau-Deschambault, un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) situé à Sainte-Thérèse, ont bravé le froid intense hier midi pour manifester durant près d'une heure et demie devant l'établissement.

Ils voulaient dénoncer la suspension de trois des leurs qui ont refusé de recevoir le vaccin contre l'influenza ou de prendre une médication préventive.

Ce CHSLD est actuellement frappé par une épidémie de grippe qui s'est répandue dans certaines unités de soins.

Le premier novembre, la direction de l'établissement a émis une directive demandant aux travailleurs de se faire vacciner contre la grippe ou, à défaut, de prendre un médicament (Amantadine) durant 10 jours advenant une éclo- sion de la maladie.

L'Amantadine donne le même résultat

que le vaccin. La direction du CHSLD a de plus précisé que, si un employé refusait de se faire vacciner ou de prendre l'Amantadine, il serait suspendu sans salaire durant la période d'éclosion, ce qui s'est produit dans trois cas.

Jean-Pierre Ouellet, porte-parole du syndicat, a expliqué hier que le syndicat était favorable au vaccin et qu'il encourageait ses membres à se faire vacciner.

Le syndicat déplore toutefois la façon dont l'employeur a agi avec les employés et dénonce également la manière dont la direction du CHSLD s'y est prise pour tenter de convaincre les travailleurs de recevoir le vaccin.

« Il y a encore beaucoup de mythe entourant la vaccination. Certains travailleurs craignent que le vaccin les rende malade. Nous croyons que l'employeur aurait dû faire une campagne de sensibilisation et d'information. Près de 70 % des employés ont accepté de se

faire vacciner et la grande majorité des autres acceptent de prendre la médication. De plus, nous disons à l'employeur : « Au lieu de retourner des gens à la maison, accommodons-les en leur suggérant de porter des gants et un masque. En période d'éclosion, nous avons besoin de tout le personnel. On ne peut retourner à la maison des gens qui sont en bonne santé. On pourrait à la rigueur les changer d'unité », a dit M. Ouellet.

Présentement, un travailleur a été renvoyé chez lui pour 10 jours et deux travailleuses pour quatre jours, et aucun des trois ne recevra son salaire pour cette période de suspension.

Le syndicat a déposé trois griefs à ce sujet. M. Ouellet a expliqué que le syndicat va tenter au cours des prochains mois d'obtenir un arbitrage accéléré.

Selon lui, la partie patronale n'a pas le droit d'exiger qu'un employé prenne des médicaments ou se fasse vacciner.

**Paris ET ROYAUME-UNI**  
AU PLUS BAS PRIX



VOLS SANS ESCALES DE  
**MONTRÉAL**  
VERS  
**PARIS ET LONDRES**

A PARTIR DE **199\$**  
ALLER SIMPLE

A PARTIR DE **179\$**  
ALLER SIMPLE  
MONTRÉAL VERS LAS VEGAS  
Départs de février à avril

flyZoom.com  
1-866-fly-zoom (559-9666)

**Zoom**  
AIRLINES

3287804A

Prix d'un vol aller simple sous réserve de la disponibilité. Taxes non incluses.

L'incontournable solde de janvier chez

**Labelle**

**50% et plus**  
sur marchandises sélectionnées

Manteau de vison femelle demi-sang  
Courant 8 480 \$ **Solde 2 980 \$**

Magnifique vison femelle  
Courant 7 100 \$ **Solde 2 900 \$**

Mouton retourné (Christ)  
Courant 4 140 \$ **Solde 1 500 \$**

Manteau Lutha, toute la collection  
**- 20 % de rabais**

**Financement disponible**

Participez à notre concours.  
Couvrez la chance de gagner une transformation gratuite de votre manteau.

**Labelle** pour elle et lui  
Depuis 1910

6570, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL  
(514) 276-3701

3285398

3286114

FEDERAL AUCTION SERVICE - DIMANCHE SEULEMENT

**ENCAN PUBLIC**

AU-DELÀ DE 30 BIJOUX RECOURVÉS  
PAR DÉCRET DE SAISIE DE COUR  
À ÊTRE MIS À L'ENCAN AU BÉNÉFICE DU CRÉANCIER  
(DOSSIER DE COUR NO. 04-CV-263840CM2)

**AUTRES EXPÉDITEURS**  
PLUS DE 100 NOUVEAUX ARTICLES DE BIJOUTERIE FINE À ÊTRE VENDU  
À LA PIÈCE PAR DÉCRET



PERLES DES MERS DU SUD, 11-17,5MM, VALANT PLUS DE 200 000\$

DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, RUBIS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, PERLES ; BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, COLLIERS, BAGUES ; PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE, PIAGET ; EN PARFAITE CONDITION AVEC GARANTIE.

À L'HÔTEL INTERCONTINENTAL,  
360 RUE SAINT-ANTOINE OUEST, MONTRÉAL

LE DIMANCHE 23 JANVIER 2005. VISIONNEMENT PUBLIC ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13 H. L'ENCAN DÉBUTE À 14 H.

Quelques restrictions, ajouts et/ou retraits peuvent s'appliquer. Frais de manipulation de 15%. TPS et TVQ s'appliquent. Conditions : comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Information (905) 458-9509. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental.

3286204A

3286204A

la **Baie** encore plus

**Liz Claiborne**

Grande liquidation hivernale en cours!

jusqu'à **40%** de rabais

Sélection mode

Tailles courantes et petites.

Jusqu'au dimanche 30 janvier



Ne ratez pas ces aubaines Achat-choc signées Liz Claiborne!

Les articles « Achat-choc » sont exclus de toutes les autres promotions.

achat-choc



**4999** ch.  
haut ou pantalon de sport Liz Claiborne en jersey bouclette pour elle  
Bleu, noir ou ivoire.  
Prix de comparaison 79 \$ à 89 \$.

achat-choc




**4999**  
pull torsadé Liz Claiborne en coton  
Vert, rose, fuchsia, bleu roi, turquoise, rouge ou noir.  
Prix de comparaison 90 \$.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



3286739A

# Embrayez bien l'année.



**0\$**  
comptant  
en location seulement

Berline Civic DX 2005



Berline Civic Si  
illustrée

Prix de location

**198\$\***

par mois/60 mois

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**120 000 km**

Transport et préparation inclus

**0\$**  
comptant  
en location seulement

Berline Accord DX 2005

**1 500\$**

d'accessoires Honda  
sans frais, à l'achat seulement



Berline Accord EX-L  
illustrée

Prix de location

**298\$\***

par mois/48 mois

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km**

Transport et préparation en sus



**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois pour la berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) et de 48 mois pour la berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 298 \$, b) 0 \$, c) 14 304 \$. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Civic DX 5 vitesses et de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Accord DX 5 vitesses. Transport et préparation inclus en location pour la berline Civic DX 5 vitesses seulement. Transport et préparation en sus en location ou à l'achat de la berline Accord DX 5 vitesses. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. \*\*Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

## ACTUALITÉS

## Titan: des ressemblances avec la Terre

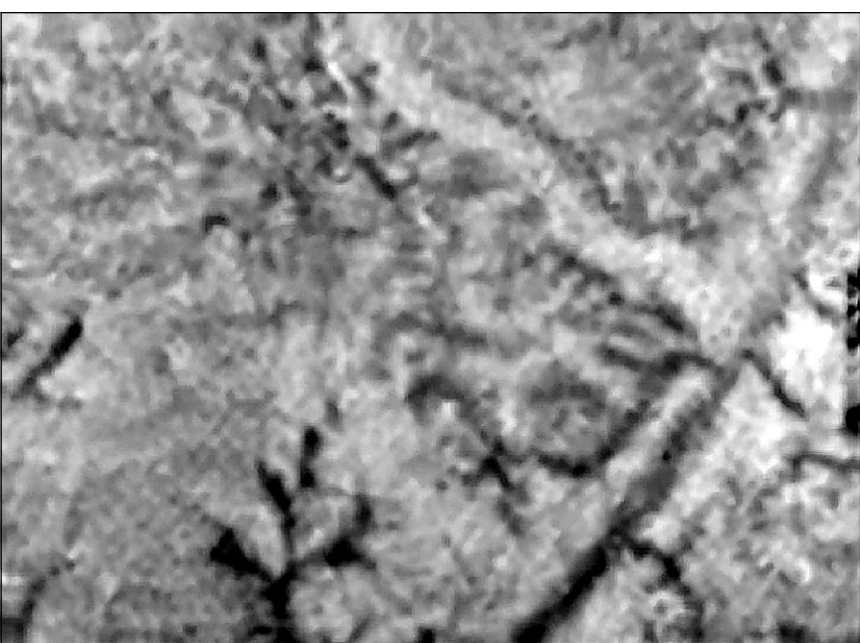


PHOTO REUTERS

Cette image envoyée hier par la sonde *Huygens* montre deux nouvelles particularités de la surface de Titan. La forme linéaire brillante suggère qu'à cet endroit de l'eau sous forme de glace est sortie du sol. On voit aussi des canaux noirs courts et trapus qui pourraient avoir été formés par des sources de méthane liquide plus que par de la pluie.

ANNICK CHAPOY  
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Titan, nouveau monde sur lequel la sonde européenne *Huygens* s'est posée il y a une semaine, présente des similarités frappantes avec la Terre, avec des hydrocarbures immédiatement sous la surface, des lits de rivière, phénomènes d'érosion et de précipitations.

« Des processus réellement remarquables sont en oeuvre à la surface de Titan, où il y a du méthane liquide, et où il a plu très récemment. Le méthane joue sur cette planète un rôle équivalent à celui de l'eau sur Terre », a résumé hier le chef de la mission *Huygens*, Jean-Pierre Lebreton, devant la presse, au siège de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Paris.

« Huit jours après avoir frappé à la porte d'un nouveau monde, nous voyons émerger une image plus cohérente et fascinante de Titan », où règne une température de moins 170°C, a ajouté Jean-Pierre Lebreton, entouré des responsables des instruments embarqués à bord de la sonde.

S'il n'y a pas de « plans d'eau à ciel ouvert », il y a du liquide « juste sous la surface ». « Nous détenons les informations pour comprendre ce qui façonne le paysage de Titan », a déclaré l'américain Marty Tomasko, responsable du radiomètre spectral imageur de descente (DISR).

« Les traces de précipitation, d'érosion, d'abrasion mécanique et d'autres formes d'activité hydrologique constatées au niveau géologique montrent que les processus qui ont façonné Titan sont proches de ceux qui ont modelé la Terre », a ajouté le scientifique.

On voit sur certains clichés un réseau complexe de chenaux de drainage allant d'une zone claire de plateaux vers des zones de plus basse altitude, plus sombres. Ces chenaux se rejoignent pour former des systèmes fluviaux qui se dirigent vers des lacs asséchés dans lesquels on peut déceler des formes rappelant étrangement les îles, a-t-il expliqué en substance.

« Il a plu à l'endroit où la sonde s'est posée, et très récemment », a-t-il ajouté.

*Huygens* s'était posé le 14 janvier sur Titan, le plus gros satellite de Saturne, situé à 1,5 milliard de kilomètres de la Terre, à l'issue d'un voyage interplanétaire de plus de sept ans et une audacieuse plongée assistée par parachutes.

Une première réalisée dans le cadre de la mission *Cassini-Huygens*, une coopération entre la NASA, l'ESA, et l'ASI. Pendant les 2 heures 30 de la descente dans l'atmosphère de Titan, six instruments multifonctionnels ont enregistré des données.

Les données de décélération et de pénétration fournies par le module scientifique (SSP) montrent que le matériau présent sous la croûte de surface a la consistance du sable.

La chaleur dégagée par la sonde a réchauffé le sol là où elle s'est posée : on voit « des émanations de méthane gazeux issues par évaporation du matériau de surface, ce qui confirme le rôle central du méthane dans la météorologie atmosphérique de Titan », selon John Zarnecki (Open University Royaume Uni), responsable du SSP.

25 pistes de ski alpin, ski de fond, patinoire sur le lac, spa, salle à manger

À partir de **49\$\*** par pers., occ. double (du dimanche au vendredi)

- chambre (1 nuit)
- petit déjeuner buffet

**LE CHANTECLER**  
HÔTEL LE CHANTECLER  
1-888-916-1616  
www.lechantecler.com

\* Taxes en sus. Valide jusqu'au 31 mai 2005, à l'exception des jours fériés et relâches scolaires. Sur réservation et selon la disponibilité. Aucune autre promotion ne peut être jumelée à cette offre. Prix sujet à changement sans préavis.

Hébergement gratuit pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents.

Sainte-Adèle • Autoroute 15 nord • Sortie 67

**ENAP**  
DOCTORAT en ADMINISTRATION PUBLIQUE

Concours d'admission aux programmes de 3<sup>e</sup> cycle en administration publique pour septembre 2005

Informez-vous!

À Québec  
555, boulevard Charest Est  
Québec (Québec)  
Nicole Dubois (418) 641-3000, poste 6477

À Montréal  
4750, avenue Henri-Julien, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
Hélène Vallières (514) 849-3989, poste 2927  
(sortie métro Laurier - côté boulevard St-Joseph)

Rencontre d'information

À Montréal  
Le mardi 1<sup>er</sup> février 2005 à 17 h 30  
Salle 5115

À Québec  
Le jeudi 3 février 2005 à 17 h 30  
Salle 5114

Date de fin de concours  
1<sup>er</sup> mars 2005

www.enap.ca

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

Pourquoi **HEC Montréal** a obtenu le **10<sup>e</sup> rang** au classement international 2004 du magazine *BusinessWeek*?

Venez le découvrir, lors de la journée Portes ouvertes.

**Journée Portes ouvertes**  
Le dimanche 23 janvier de 11 h à 16 h  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Métro Université-de-Montréal  
Tél.: (514) 340-6299

www.hec.ca/portesouvertes

**HEC MONTRÉAL**

HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir cette triple reconnaissance internationale hautement convoitée.

**Hbc NETTOYAGE RÉSIDENTIEL @ la Baie**

**Nettoyage de moquettes**  
Rabais de 25 %

**49\$ 2 pièces et 1 vestibule\***  
Rabais de 19\$. Notre prix ord.: 68\$

**99\$ 5 pièces et 1 vestibule\***  
Rabais de 36\$. Notre prix ord.: 135\$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déloge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

**Nettoyage de meubles**  
**59\$ canapé†**

†Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Renseignez-vous au sujet de nos offres spéciales de tapis d'appoint!

Offre valide jusqu'au 29 janvier 2005

Hbc SERVICES À DOMICILE  
• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL  
• DÉCORATION INTÉRIEURE  
• RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE  
QUALITÉ-FIABILITÉ-COMMODITÉ

1 800 818-7779  
Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1».

\*Minimum de 2 pièces. Vestibules jusqu'à 10 pi. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.  
© 2003. Tous droits réservés. Compagnie de la Baie d'Hudson

www.hbc.com

# Le fair-play



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Un peu avant Noël, l'Institut de la statistique du Québec rendait public son rapport sur la rémunération des salariés. Cette étude constate que les employés de l'État souffrent d'un important retard salarial par rapport aux employés du secteur privé, un écart de 12,3 %. C'était certainement un cadeau tombé du ciel pour les centrales syndicales à l'aube de leurs négociations avec le gouvernement du Québec.

Depuis bientôt un quart de siècle, le Québec a développé une doctrine qui vise à s'assurer que la rémunération des employés de l'État soit équivalente à celle du secteur privé. Cette doctrine, initiée par le premier ministre René Lévesque pour résoudre la première grande crise des finances publiques, a mené à d'importantes coupures et ensuite à de fréquents gels. Au nom du *fair-play* et de la nécessaire cohérence de l'État, cette doctrine doit s'appliquer dans les deux sens. Et elle justifie maintenant un rattrapage pour les employés de l'administration publique.

Bien sûr, il faut aussi tenir compte de la capacité de payer de l'État, car chaque point de pourcentage de hausse de la masse salariale représente 200 millions. Le tout à un moment où la situation financière est précaire. Cette précarité qui a mené la présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, à n'offrir à ses employés qu'une augmentation de 12,6 % d'ici 2010 pour l'ensemble de la masse salariale; les syndicats demandent 12,5 % entre 2003 et 2006. Ces contraintes, réelles, peuvent justifier l'étalement des corrections salariales, mais elles ne dégagent pas l'État de ses obligations.

M<sup>me</sup> Jérôme-Forget, c'est de bonne guerre, à accueilli le rapport de l'ISQ en multipliant les réserves. Ces chiffres, dit-elle en substance, ne portent que sur les entreprises de 200 employés et plus, ce qui exclut 80 % de la main-d'œuvre. Ces comparaisons ne portent que sur des emplois comparables, et ne tiennent donc pas compte du personnel infirmier et enseignant. Enfin, elle ne mesure pas les bénéfices de la sécurité d'emploi. Ces remarques sont justes, encore que l'imperfection des outils de comparaison n'a pas empêché l'État d'agir dans l'autre sens.

**Il ne faut pas oublier que le bien public ne sera pas servi si les employés de l'État, comme c'est maintenant le cas, sont devenus mal payés.**

Les données de l'ISQ montrent que les employés de l'administration publique québécoise sont au bas de l'échelle. Mais l'ampleur de l'écart dépend de ce que l'on compare. Ils sont d'abord derrière les employés de toutes les autres administrations publiques (fédéral, municipal, entreprises publiques ou université). Leur salaire est inférieur de 12,3 % à ceux du secteur privé, un écart qui se réduit à 3,5 % pour la rémunération globale, qui tient compte des heures de travail et des avantages sociaux. L'écart grimpe à 16,3 % pour les salaires et à 11,3 % pour la rémunération globale avec le secteur privé syndiqué. Seuls les employés non syndiqués du privé ne font pas mieux : ils gagnent 5,8 % de plus, mais sont à égalité quand on tient compte des avantages sociaux. On peut cependant supposer que les revenus des employés des plus petites entreprises, non inclus dans l'étude, sont inférieurs.

Mais justement, les employés de l'État doivent-ils être rémunérés comme des employés de PME ? L'appareil d'État est une organisation complexe, aux exigences élevées, qui doit maintenir des standards élevés : il est normal que la rémunération de ses employés se compare à celle des entreprises soumis aux mêmes contraintes, et ce sont les grandes entreprises.

Il faudrait toutefois, comme le note M<sup>me</sup> Jérôme-Forget, tenir compte, dans les comparaisons, des bénéfices de la sécurité d'emploi. Déjà, l'environnement sécuritaire dont jouissaient les fonctionnaires s'est considérablement modifié, et il changera encore, dans le sillage de la réingénierie et de la réduction prévue des effectifs, ce qui le rapproche de l'environnement de travail du secteur privé. Mais il semble logique que, si le monde syndical souhaite que les rémunérations se comparent à celles du secteur privé, il doive aussi accepter une plus grande souplesse dans l'organisation du travail. Et aussi accepter que la logique de parité ne puisse pas s'appliquer de façon uniforme et égalitaire, mais qu'elle serve à combler les écarts là où ils existent.

Les Québécois doivent pouvoir compter sur une fonction publique de haut niveau, motivée, capable de se renouveler en recrutant du personnel de qualité. Dans les secteurs, stratégiques, de la santé et de l'éducation, le bien-être collectif repose sur notre capacité de rémunérer leurs artisans à leur juste valeur.

On a pu voir les effets désastreux de l'erreur collective que nous avons commise lorsque nous n'avons pas entendu le cri de détresse des infirmières. Cela s'est traduit par des départs, par la difficulté de recruter et donc par une grave pénurie dont nous payons encore le prix.

Tout en tenant compte des difficultés financières du gouvernement québécois, il ne faut pas oublier que le bien public ne sera pas servi si les employés de l'État, comme c'est maintenant le cas, sont devenus mal payés.

COURRIEL  
Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

## PLANÈTE



Steven Guilbeault

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

# Kyoto: et les sanctions?

## Il est peu probable que les délinquants soient pénalisés directement

STEVEN GUILBEAULT

*L'auteur est responsable de la campagne Climat et énergie à Greenpeace Canada.*

Le 16 février prochain, le protocole de Kyoto sur les changements climatiques entrera en vigueur. L'entente aura donc force de loi au niveau international et les pays l'ayant ratifié, dont le Canada, auront l'obligation de se conformer à leurs engagements. Qu'arrivera-t-il si des pays ne respectent pas leurs engagements ? Seront-ils soumis à des sanctions de la part de la communauté internationale ?

À ce jour, 122 pays ont ratifié le protocole. Précisons que l'on doit distinguer deux catégories de pays ayant des obligations sous Kyoto. Les premiers sont les pays industrialisés et les pays de l'ex-Union soviétique. Les autres sont les pays en voie de développement, incluant ceux dont les économies sont en transition. Dans cette dernière catégorie se retrouvent notamment la Chine, l'Inde et l'Arabie Saoudite.

À propos des sanctions

Qu'en est-il de l'aspect légalement contraignant des sanctions en cas de non-respect du protocole ? Les pays semblent avoir déjà fait leur lit quant à la question des sanctions économiques, à savoir qu'il est peu probable que des sanctions de nature économique

soient imposées directement. En effet, l'article 18 du protocole de Kyoto traite de la question des sanctions en cas de non-respect. Mais ces sanctions n'ont pas encore été définies. Toutefois, pour qu'une sanction soit adoptée et appliquée, le Protocole de Kyoto doit être amendé. Cela requiert un vote des trois quarts des pays qui l'ont ratifié. Par ailleurs, si par amendement une majorité de pays votent en faveur des sanctions économiques, il faut savoir qu'elles s'appliqueront seulement au sein des pays qui ont approuvé cette mesure. Si, par exemple, le Canada refusait de ratifier un tel amendement, cela le mettrait à l'abri des dites sanctions économiques.

Doit-on pour autant conclure qu'aucune sanction économique ne s'appliquera ? Non. Transportons-nous en 2013. Un pays ou une entreprise qui serait en violation de ses objectifs de Kyoto pourrait avoir beaucoup de difficulté à participer à ce qu'on pourrait appeler, pour les besoins de la démonstration, la bourse internationale des émissions de gaz à effet de serre (GES). Quel est le rôle de cette bourse ou disons de ce marché d'échange de GES ? En simplifiant, disons que si un pays ou une entreprise émettent plus de GES que permis, ils pourraient négocier avec un pays qui est en sous-production. Celui-ci pourrait vendre les GES qu'il n'émet pas. Il faut savoir que ces échanges sont soumis à des normes strictes et rigoureuses que ni

pays ni entreprises ne peuvent transgresser.

Ainsi dans le cadre où des entreprises canadiennes auraient acquis ou généré des GES représentant des investissements de centaines de millions voire des milliards de dollars, il y a fort à parier que ces dernières n'accepteraient pas que leurs investissements soient gelés en 2013 parce que le gouvernement canadien n'aurait pas respecté ses engagements de Kyoto. On comprend donc que les pays qui ont ratifié Kyoto ont intérêt à respecter leurs engagements sinon ils subiront les pressions internationales qui s'exerceront sur les pays délinquants.

D'autres causes

Un effet sous-jacent de l'entrée en vigueur de Kyoto est qu'on peut invoquer le Protocole pour faire valoir des causes qui lui sont indirectement reliées. Un bel exemple est celui de la Conférence circumpolaire des Inuits qui a lancé une poursuite contre l'administration Bush devant la Cour interaméricaine des droits de la personne pour génocide culturel. Dans sa plainte, la Conférence allègue que l'impact des changements climatiques sur le Grand Nord mènera à la mort du mode de vie traditionnel de ce peuple et que le refus de Bush d'aller de l'avant avec le Protocole de Kyoto est en partie responsable de cette situation. Parions que ce n'est que le début d'une longue série de batailles juridiques reliées à l'impact des changements climatiques.

## HUMEUR

### STÉPHANE PRÉFONTAINE au sujet des Jeux aquatiques 2005

# Où est passée la flamme ?

*L'auteur est le jeune coureur qui avait allumé la vasque olympique des Jeux de Montréal de 1976, lors de leur inauguration, en compagnie de Sandra Henderson. MBA, il est aujourd'hui gestionnaire de portefeuilles à Montréal. Nous publions depuis la semaine dernière cette nouvelle rubrique où nous demandons à des personnalités de différents milieux de commenter des sujets d'actualité.*

Le revers qu'a connu Montréal cette semaine avec la perte des Jeux aquatiques 2005 est une occasion de réfléchir à notre motivation et à notre énergie collectives à faire de Montréal une grande ville internationale. Il ne s'agit pas ici de jeter un blâme sur qui que ce soit ; nous laisserons le processus de reddition de compte suivre son chemin (la décision de la Fédération internationale pourrait même être renversée). Mais la question est légitime : est-ce que nous manquons ici à Montréal de vision en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle ? Est-ce que nous avons fait de la critique, du négativisme et de la controverse un sport national ? Une collectivité gagnante se mesure par la qualité et la quantité de citoyens qui s'impliquent, qui prennent des responsabilités et qui prennent des risques.

Je crois que chaque échec apporte une leçon et est une occasion de corriger notre tir et de renouveler notre vigueur. À travers tous les échecs, toutes les insécurités et même tous les drames, il y a toujours des occasions qui se créent. Nous avons à Montréal des atouts majeurs, dont les moindres ne sont certes pas notre culture tolérante, accueillante, pacifiste, mi-européenne, mi-américaine, ainsi que notre haut niveau d'éducation.

Une bonne occasion

Quand on y pense, la vague récente d'intolérance religieuse et de militarisme chez nos amis américains est une occasion pour Montréal de rayonner, d'attirer le talent, les projets, les compétences spécialisées. Pour cela, nous devons développer le réflexe de lancer des projets sans toujours avoir recours aux gouvernements et sans subir les aléas naturels et inévitables de la politique. Ce que la politique doit faire, c'est de promouvoir, appuyer, favoriser les initiatives des citoyens. Bien sûr que les grands projets structurants nécessitent l'apport financier des gouvernements et ils sont très importants, mais il y a une multitude de choses que nous les citoyens pouvons entreprendre pour faire de notre ville un des endroits les plus stimulants au monde.



Stéphane Préfontaine en compagnie de Sandra Henderson lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Face à la concurrence internationale de villes excessivement motivées à se développer et à faire leur marque, nous devons tous nous demander individuellement ce que nous pouvons faire de constructif pour notre ville. Nos ancêtres étaient des défricheurs, qui ont su développer un pays vierge et hostile et affronter les rigueurs de l'hiver. Nous avons la fibre de bâtisseurs, nous sommes énergiques et créatifs. Il est temps de nous secouer !

# FORUM

## Gare au tsunami



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Un lecteur me demande pourquoi je n'ai pas écrit sur l'affaire du financement des écoles juives. Ah ! Cher monsieur, ce n'est pas parce que l'on sait chanter que l'on a envie de joindre sa voix à tous les concerts.

Celui-là, qui a heureusement pris fin mercredi, faisait entendre trop de notes grinçantes. Dans cet extraordinaire unanimité, dans ce tsunami verbal qui a recouvert le Québec, il y avait trop de vilains débris. Je me tenais à l'écart, mal à l'aise, d'accord sur le fond mais pas sur le ton.

La poussière est retombée, le tsunami s'est résorbé. Parlons-en donc un peu.

D'abord, une précision. Il y a longtemps que mon idée est faite sur le financement des écoles religieuses. En 1994, je dénonçais dans ma chronique l'intention de Jacques Chagnon, alors ministre de l'Éducation, d'accorder aux écoles juives un financement à hauteur de 100 %, avec les mêmes arguments que l'on a entendus cette semaine sur toutes les tribunes.

L'initiative du gouvernement Charest était encore plus dangereuse qu'il y a 10 ans, puisque depuis, le Québec a commencé à se débarrasser de la gangue religieuse qui étouffait ses écoles et ghettoisait ses minorités, et que les groupes susceptibles d'exiger le même privilège (les musulmans notamment) se sont accrues en nombre et en militantisme.

Il fallait donc réagir. Le problème, c'est que la réaction, par son ampleur et sa véhémence, a été démesurée par rapport au problème. C'était une décision « impardonnable », la « pire crise » dans l'histoire du gouvernement Charest, une honteuse « capitulation » face à « un lobby riche et puissant », la preuve par neuf que Jean Charest est coupé de la population, etc.

Tout le monde a déchiré sa chemise avec une telle furie qu'on aurait dit le scandale du siècle. Comme si c'était la première fois qu'un gouvernement faisait une erreur de jugement et qu'une décision de financement était prise au niveau de l'exécutif ! (Incidentement, la décision n'a pas été prise « en catimini ». Le ministre Reid l'a annoncée ouvertement lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'école Talmud Torahs. Si les grands médias avaient couvert l'événement, la chose aurait été connue dès décembre.)

Passons sur les diatribes antisémites qui ont afflué sur les sites Web marginaux, les blogs et les tribunes téléphoniques. C'était prévisible. Mais pourquoi ces insinuations et juxtapositions gratuites qui relayaient entre les lignes les mythes classiques à propos des Juifs ? Ils auraient « acheté » ce privilège en contribuant généreusement à la caisse libérale, comploté dans l'ombre en manipulant le premier ministre via l'un de ses amis juifs (parle-t-on des amis canadiens-français-catholiques de nos premiers ministres ?). Bref, Juif égale argent égale puissance occulte. Seigneur ! Il y avait bien assez d'arguments rationnels pour démolir l'initiative gouvernementale sans tomber en plus dans ce genre de discours !

Le tsunami, donc. « Je n'ai jamais reçu autant d'appels de protestation sur quelque sujet que ce soit », disait l'autre jour le député François Ouimet. Un sondage a montré que 89 % des Québécois s'opposaient à la décision sur les écoles juives. C'est du jamais vu. Pareil consensus ne s'est jamais produit sur quelque autre sujet que ce soit ; 89 %, c'est à peine moins que la majorité qu'on aurait recueillie si l'on avait demandé aux gens s'ils sont contre la pédophilie !

Je veux bien croire que les Québécois sont devenus, à l'unanimité, de féroces partisans de la laïcité la plus pure. Mais enfin, ils restent fort nombreux à choisir pour leurs enfants des cours de religion plutôt que de morale, et l'on n'a pas encore vu de mouvement prônant l'abolition des noms de saints qui parsèment le Québec. Et jusqu'à présent, tout le monde s'accommodait fort bien du fait que Québec se prévaut de la clause dérogatoire pour financer les cours de religion catholique et protestante dans les écoles publiques !

Quelques détails se sont noyés dans le tsunami, lesquels, sans justifier la décision de financement, l'auraient au moins expliquée.

Primo, il ne s'agissait pas d'un précédent puisqu'en 1978, le gouvernement Lévesque a accordé le même statut à deux écoles grecques.

Secundo, cette vieille requête de la communauté juive venait d'une injustice historique. Officiellement exclus du secteur catholique, les Juifs ont été renvoyés au secteur protestant sans que leur identité religieuse soit pour autant reconnue. D'où la création de ces écoles privées.

Tertio, l'accroissement des subventions gouvernementales aurait servi exclusivement au volet laïque du curriculum des écoles juives. La suite des choses sera intéressante. Réclamera-t-on l'abolition du statut privilégié consenti aux écoles grecques ?

Cela ne serait que justice. Réclamera-t-on l'abolition de la clause dérogatoire à son échéance de juillet pour que les catholiques paient eux-mêmes l'éducation religieuse de leurs enfants ?

C'est là qu'on verra si notre société est aussi laïque qu'on le dit.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Martin Laroche croit que c'est maintenant au tour de l'est de Montréal de profiter du développement des transports.

# Un pont essentiel?

## > OUI: le pont de la 25 est vital pour l'est de l'île

**MARTIN LAROCHE**  
*L'auteur est président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'est de l'île de Montréal.*

Le parachèvement de l'autoroute 25 entre la 40 et la 440 est vital pour l'économie de l'Est de Montréal. C'est ce que déclarait la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal en conférence de presse, en février 2003, et c'est encore vrai en janvier 2005.

Depuis plus de 30 ans, le réseau routier et de transport en commun dans l'est demeurent déficients, pour ne pas dire inexistant ! Conséquence, le transport des personnes et des marchandises, et tout le développement économique de l'est de l'île de Montréal en sont lourdement hypothéqués.

L'est de l'île de Montréal, c'est un grand territoire qui se situe à l'est du boulevard Saint-Laurent. C'est plus de 750 000 habitants, soit environ la population de la grande région de Québec, ou celle de la province du Nouveau-Brunswick en entier ! C'est quelque 30 000 commerces et industries, avec près de 300 000 emplois. On y trouve le Port de Montréal, les installations olym-

piques, les grandes raffineries, la brasserie Molson, Lavo, Sucre Lantic, Camco, Interquisa, Métro, le Cirque du Soleil et plusieurs autres bannières qui font la fierté du Québec... Pourtant, ce vaste territoire est en profond retard en ce qui concerne les infrastructures de transport et autres services publics.

### L'ouest de l'île

L'ouest de l'île possède deux autoroutes, la 20 et la 40, ainsi qu'un train de banlieue. De la Rive-Sud, on accède à l'île de Montréal via quatre ponts et un tunnel, deux trains de banlieue, le métro et des voies réservées aux autobus. Quant aux usagers de la rive nord, ils accèdent à Montréal en utilisant six ponts, deux lignes de train de banlieue, des voies réservées aux autobus et bientôt le métro. En provenance de l'Est, on compte sur deux ponts et une seule autoroute, la 40. C'est tout ! Aucun train de banlieue, une ligne de métro inachevée au nord et une ligne qui ne va pas jusqu'au bout de l'île au sud ! Le parachèvement de l'autoroute 25, la modernisation de la rue Notre-Dame et l'implantation du train dans l'est permettraient de compléter le réseau de transport métropolitain tel qu'il avait été

envisagé il y a plus de trente ans.

Selon le ministère des Transports du Québec, le parachèvement de l'autoroute 25 permettrait de réduire de plus de 43 000 km la distance parcourue chaque matin par les automobilistes montréalais, tout en réduisant de plus de 10 000 heures le temps d'attente matinal des automobilistes de la région. Sur une base annuelle, ce sont donc près de 20 millions de kilomètres parcourus et près de 5 millions d'heures d'attente qui seraient ainsi économisées.

Cette impressionnante réduction de la distance parcourue et du temps d'attente permettrait également d'améliorer notre environnement en réduisant les émissions polluantes, notamment celles de gaz à effet de serre. Et en y combinant le train de banlieue, permettant ainsi de minimiser l'augmentation du parc automobile, voilà une vision intégrée alliant développement économique et gain environnemental.

L'est est une région négligée, oubliée, voire ignorée. Nous réclamons un réseau de transport de marchandises et de personnes intégré et complet depuis très longtemps, autant le prolongement de l'autoroute 25, la rue Notre-Dame que le train de banlieue. C'est au tour de l'est de Montréal !

## > NON: misons plutôt sur le transport en commun

**ROBERT PERREAULT**  
*L'auteur est directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal.*

Une fois de plus, les environnementalistes ont le mauvais rôle, celui des empêcheurs de tourner en rond. Or nous ne sommes pas contre le développement, mais pour un développement qui soit durable. Nous croyons qu'il existe d'autres moyens, d'autres projets pour répondre plus efficacement aux besoins de mobilité des personnes et des biens. Nous sommes pour, mais pour d'autres solutions, une autre vision.

On ne peut plus construire en 2005 des infrastructures lourdes de transport en milieu urbain sans s'être au préalable posé quelques questions sur les conséquences de tels projets. Construire une nouvelle autoroute, un pont, ajouter une offre de places d'une capacité de plus de 150 000 mouvements véhiculaires par jour vers le centre de l'agglomération urbaine n'est pas sans conséquences : pollution accrue, bruit, gaz à effet de serre, circulation en augmentation vers le centre-ville, besoins en stationnement, étalement urbain. Cela mérite réflexion...

### De mauvais arguments

Les arguments des promoteurs du projet ne tiennent tout simplement pas la route. Oui, évidemment, certains résidents, certaines entreprises de l'est de Montréal et de Laval profiteraient de ce nouvel équipement ; mais les inconvénients, notamment pour les Montréalais, dépassent largement les bénéfices escomptés.

Ce projet ne générerait selon Québec aucun nouveau trafic. L'expérience partout, y compris ici, à Montréal, avec la venue de la

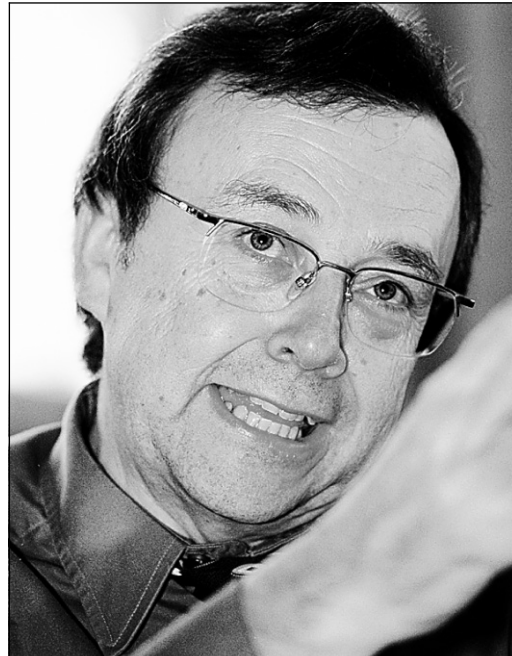


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Robert Perreault

13, nous enseigne tout le contraire : la 13 a fait rapidement le plein et la 15 est toujours aussi engorgée. La 25 serait urgente selon d'autres pour soulager la pression du camionnage sur le boulevard Métropolitain. Il faut savoir que près de 80 % des camions qui se retrouvent sur la Métropolitaine y sont par nécessité puisque ces camions doivent prendre ou livrer des marchandises sur l'île de Montréal. L'autre 20 % trouverait effectivement avantage à l'existence d'une voie rapide de contournement de l'île, mais c'est la 30 qui est prévue à cette fin comme

axe naturel du trafic entre l'est du Québec et l'Ontario.

La 25 serait essentielle au développement économique de l'est de Montréal : il faut savoir que la 25 est déjà construite sur l'île. Elle n'aboutit nullement dans le champ, mais sur l'une des plus importantes artères de Montréal, un boulevard à six voies de circulation, le boulevard Henri-Bourassa. Moins de 5 % de la main-d'œuvre qui travaille dans l'Est habite Laval ; il existe très peu de mouvements de camionnage entre le nord et le sud. Par contre, à Laval, à Mascouche, les terrains industriels se vendent à partir de 1,50 \$ le pied carré. Dans l'est de Montréal ils se transigent entre 30 \$ et 45 \$ le même pied carré. Où donc croyez-vous ira le développement industriel futur ?

### La rue Notre-Dame

Enfin, ce projet implique nécessairement la transformation de la rue Notre-Dame en autoroute urbaine. En effet, le volume de véhicules supplémentaires générés par ce projet en direction notamment du centre-ville va nécessiter une telle transformation. Ces nouveaux venus ne pourront tout simplement pas se diriger, au rond-point Anjou, vers la Métropolitaine déjà engorgée aux heures de pointe. (...)

L'ouverture du métro à Laval, le prolongement du train de Blainville vers Saint-Jérôme, la réalisation des projets de trains de banlieue vers Mascouche et Repentigny, voilà autant de solutions durables qui seraient de nature à réduire la pression de plusieurs dizaines de milliers de voitures chaque jour. Pour les gens de l'est de Montréal, un lien rapide par les transports en commun vers le centre-ville serait beaucoup plus utile. (...)

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

**LA PRESSE**

# FORUM

## ÉDITORIAUX

# Le prochain Suroît



apratte@lapresse.ca  
**ANDRÉ PRATTE**

Le prolongement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval sera le prochain sujet d'affrontement entre le gouvernement Charest et les écologistes. Pour Québec, la bataille risque d'être aussi dure que celle de la centrale du Suroît.

Il faut souhaiter que le débat se fasse sur la base d'informations solides plutôt que sur celle de préjugés ou de mythes. Écartons tout de suite deux éléments qui ne devraient avoir aucun poids dans l'évaluation du dossier. Un : l'hostilité de certains à l'égard du gouvernement Charest. Le prolongement de la 25 n'est pas un projet libéral ; il faisait partie du Plan de gestion des déplacements présenté en 2000 par le gouvernement du Parti québécois.

### Avant de jeter une autre structure entre les deux îles, ne serait-il pas préférable de miser sur les transports collectifs ?

Deux : le nouveau segment d'autoroute sera construit en partenariat public-privé. Il n'y pas de raison d'être hostile à ce genre de partenariats, en particulier dans le cas d'une autoroute. Les PPP ont fait leur preuve dans ce domaine, notamment en France.

Ces distractions éliminées, la nécessité du projet n'est pas démontrée pour autant. Depuis que l'idée est dans l'air, le ministère des Transports avance deux arguments. Un : le prolongement de la 25 permettrait de décongestionner les liens existants entre Laval et l'île de Montréal. Deux : le projet favoriserait le développement économique de la région, en particulier de l'est de l'île de Montréal.

Les adversaires du projet soutiennent que celui-ci favorisera

l'étalement urbain et contribuera à une augmentation importante de la circulation automobile, et donc des gaz à effet de serre. Dans la documentation déposée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement il y a quatre ans, avant que le gouvernement Landry ne devienne écolo et laisse tomber le projet, le MTQ avait beaucoup de mal à contrer ces arguments.

Il ne saurait être question, par foi écologique, de s'opposer à tout développement autoroutier dans la région de Montréal. Le parachèvement de l'autoroute 30, par exemple, nous a toujours paru essentiel. Le cas de l'autoroute 25 est plus problématique.

Certes, les ponts de la Rive-Nord sont congestionnés. Mais avant de jeter une autre structure entre les deux îles, ne serait-il pas préférable de miser sur le développement des transports collectifs, particulièrement déficitaires dans cette région ?

L'Agence métropolitaine de transports attend du gouvernement les fonds nécessaires à la mise en place de deux lignes de train de banlieue dans le Nord-Est. Québec ne devrait-il pas investir dans ces projets plutôt que dans le prolongement de la 25, qui risque de réduire l'attrait des nouveaux trains ?

Dans ses simulations, le ministère des Transports concède que le prolongement de la 25 ferait perdre des clients au nouveau métro de Laval. Ne serait-il pas sage de tout faire pour augmenter la fréquentation du métro, compte tenu de ce que sa construction aura coûté ? Enfin, comment peut-on prendre une décision sur le prolongement de la 25 avant d'avoir statué sur le sort de la rue Notre-Dame ?

Certains aspects du projet du MTQ méritent un préjugé favorable. Par exemple, le fait que le nouveau pont soit à péages devrait retenir l'attention des écologistes : le péage est l'un des moyens les plus efficaces de gérer la circulation automobile.

En somme, nous n'abordons pas ce dossier avec une opinion préconçue. Mais il nous apparaît que le fardeau de la preuve repose sur les épaules du gouvernement du Québec.

# Le semi-diplôme



mboisver@lapresse.ca  
**MICHÈLE BOISVERT**

Après avoir laissé planer une vaste réforme, soulevant ainsi d'énormes craintes dans le monde des cégeps, le ministre Reid a finalement déposé cette semaine son « Plan sur l'avenir de l'enseignement collégial ».

De l'avis général, la réforme proposée est nettement moins ambitieuse que ce que l'on avait laissé entrevoir. Cela dit, même si les chamboulements anticipés n'auront pas lieu, le plan déposé par le ministre contient des éléments forts discutables, dont la création d'un nouveau diplôme, baptisé pour le moment « sanction intermédiaire ». Il s'agit en fait d'un semi-diplôme décerné aux élèves qui auront complété une partie seulement du programme de formation technique. Le danger avec une telle mesure, c'est qu'elle soit interprétée comme une incitation à entrer sur le marché du travail avant d'avoir complété l'ensemble de sa formation.

Cette proposition de créer un semi-diplôme repose peut-être sur des intentions louables, mais elle comporte tellement d'effets pervers qu'il est difficile d'y trouver des avantages. Dans un monde où les changements technologiques se succèdent à un rythme soutenu, le travailleur doit avoir la capacité de s'adapter rapidement à son nouvel environnement de travail. Une formation plus approfondie, en sciences par exemple, sera un atout à la fois pour l'employé et l'employeur.

D'autre part, l'attribution de semi-diplôme permettra peut-être de résoudre plus rapidement l'ac-

tuel problème de pénurie de main-d'oeuvre qualifiée auquel font face de nombreuses industries, mais à terme, cette solution risque d'être désavantageuse pour celui ou celle qui aura opté pour une formation écourtée. Cette décision a en effet de fortes chances d'augmenter son degré de dépendance face à l'emploi décroché. Une formation réduite diminue la mobilité de ce travailleur qui aura plus de difficulté à changer de travail si ses conditions lui déplaisent, si son secteur traverse une période creuse, ou si son emploi est transféré ailleurs où les coûts de main-d'oeuvre sont moindres.

Le ministre Reid a beau prétendre que cette reconnaissance intermédiaire faciliterait un éventuel retour aux études, ça ne nous semble pas si évident. Retourner sur les bancs de l'école lorsqu'on a déjà goûté au marché du travail, qu'on a sans doute contracté des obligations financières et peut-être même fondé une famille est loin d'être facile. Bref, il est préférable de terminer sa formation alors que l'on fréquente toujours l'établissement d'enseignement. Ce n'est malheureusement pas le message qu'envoie le plan sur l'avenir de l'enseignement collégial en introduisant ce semi-diplôme.

Ce message apparaît d'autant plus contradictoire qu'il survient alors que de nombreux experts soulignent l'importance de la formation de la main-d'oeuvre pour relever les défis de la mondialisation des marchés. La lecture de la série sur l'Inde, publiée le week-end dernier dans *La Presse*, démontrait à quel point l'importance d'une formation académique solide est valorisée dans ce pays en émergence. Ce n'est vraiment pas dans cette direction que nous conduira les nouvelles orientations en matière d'enseignement collégial du ministre de l'Éducation.

## UN NOUVEAU DÉPART POUR JEAN CHAREST



## LES GRANDS PORTRAITS

## JEAN CHAREST

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Polygamie : un risque réel

L'affirmation de M. Harper selon laquelle la légalisation du mariage homosexuel pourrait ouvrir la porte à celle de la polygamie n'a rien de ridicule. Elle est même tout à fait pertinente, sur la base même du discours de ceux qui la réfutent. Le seul argument qu'a pu trouver le ministre Irving Cotler à l'encontre de la thèse du Parti conservateur est en effet « que la polygamie est une infraction au code criminel ». Et bien, M. Cotler, comme vous le savez fort bien, il y a 25 ans l'homosexualité était aussi une infraction criminelle. On a commencé par se débarrasser de l'infraction et on a bien fait, et puis nous en sommes venus à examiner les conséquences de cette évolution sur la société civile. Dans un contexte de relativisme moral de plus en plus étendu, il n'y a aucune raison de conserver à la polygamie ce stigmate que lui ont accolé les religions chrétienne et juive (quoique pour cette dernière, l'ancien testament laisse la porte ouverte à l'interprétation). À condition bien entendu, en conformité avec la Charte, de lui ajouter son pendant naturel, la polyandrie (le fait pour une femme d'avoir plusieurs maris). Comme l'admettent depuis longtemps plusieurs sociétés traditionnelles polynésiennes. Il faut donc décriminaliser la polygamie et la polyandrie, qui sont d'ailleurs des états de fait dans nos sociétés où la cellule familiale est un concept de plus en plus flou, et

accorder aux polygames et polyandres, voire les deux à la fois, les mêmes droits qu'aux conjoints de même sexe. Les musulmans seront furieux, et les cathos aussi : or quand on se met ces deux gangs à dos, on est probablement du côté de la tolérance. Avantage subsidiaire : fini les familles monoparentales.

Pierre-Yves Pau  
 Montréal

### Des enfants gâtés

Membre de l'exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, Vincent Dampousse ne croit pas que les amateurs verront du hockey professionnel en 2005, malgré la réunion avec les propriétaires hier. Personnellement, je ne pleure pas sur le sort d'une bande d'enfants gâtés qui n'ont jamais pensé aux amateurs. Le dommage ne se mesure qu'après la bataille et le prix à payer va être la disparition de plusieurs équipes et peut-être de la ligue dans la forme où on la connaît. Quand on pense que les mêmes joueurs vont jouer en Europe pour des salaires inférieurs et que le prix des billets est accessible à monsieur et madame tout le monde, expliquez-moi.

Guy Veilleux

# R. I. P. CKAC 730

Corus, déjà pourvue d'une antenne démesurée et injuste envers ses compétiteurs avec CKOI FM (près de 300 000 watts) et d'un service d'information pénible et amateur avec Info 690, désirait depuis plus d'un an mettre fin aux activités de CKAC. La transformation de COOL-FM en radio de contenu FM parlé sur la fréquence 98,5 où la programmation nous fait penser qu'il s'agit d'un CJMS-FM (pour ceux qui se souviennent de cette station) ne visait qu'à aller chercher l'assiette publicitaire de CKAC. Avec l'aval du CRTC, c'est véritablement l'arrêt de mort de CKAC qui est signé. D'ici la fin de l'année 2005, la programmation de CKAC sera polluée d'émissions de docteurs et de vendeurs de pilules avec comme bouche-trous des reportages sportifs des matchs du Canadien (s'il y en a), des Alouettes et de l'Impact afin de respecter les ententes déjà signées. N'ayez crainte, sitôt ces ententes terminées, elles seront toutes reconduites au 98,5 FM. Le Québec, et son moteur économique Montréal, vient de perdre un service d'information de très haute qualité qui relevait le débat et permettait aux différents dossiers politiques et économiques d'avancer. La ri-



PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE

gueur ne sera maintenant de mise qu'au service d'information de Radio-Canada et sa première chaîne. Il est évident que dans 18 mois tout au plus, CKAC fermera ses portes et la raison qui sera invoquée à ce moment-là par Corus sera la perte d'auditoire de CKAC. Triste cette nouvelle aujourd'hui, car c'est la fin d'une époque et surtout la fin d'une source d'informa-

tion qui permettait aux auditeurs d'avoir une idée plus juste de l'évolution de leur société. Le roi est mort et vive la convergence !

Michel Harnois  
 ex-employé de CKAC (1994 à 1996)

### Bientôt la fin

Je trouve triste que CKAC change de vocation. La plus ancienne station de radio francophone du Canada deviendra à mon avis, à plus ou moins brève échéance, une station moribonde et fermera un jour. CKAC offrait une programmation variée et intéressante pour tous les auditeurs. Si nous continuons dans cette lancée, il ne restera plus de poste de radio francophone AM à Montréal : CJMS, CKLM, CKVL ont fermé leurs portes, CBF 690 est maintenant au réseau FM et a été remplacé par Info 690 du réseau CORUS. Merci à CKAC de nous avoir donné une programmation de qualité pendant 82 ans, je lui souhaite bonne chance et j'espère me tromper dans mes pronostics.

Gilbert Plouffe

## ACTUALITÉS



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Entre 50 et 100 de ces animaux sont tués chaque année, selon la direction du tourisme du Groenland.

## Bardot condamne la chasse à l'ours polaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

COPENHAGUE – Brigitte Bardot a vigoureusement condamné le projet du Groenland d'organiser des chasses à l'ours polaire pour de riches touristes, qui seraient autorisés à emporter leurs trophées, appelant la reine du Danemark à y mettre un terme.

Un responsable de l'office de tourisme de ce territoire danois d'outre-mer a annoncé la semaine dernière ce projet destiné à venir en aide aux chasseurs dans le nord-ouest de l'île, en proie à des difficultés financières en raison de la fonte des glaciers et de la raréfaction des animaux.

Dans une lettre ouverte à la reine danoise Margrethe II, M<sup>me</sup> Bardot a fait part de sa « profonde tristesse et de (sa) révolte concernant le projet d'ouverture de la chasse aux ours polaires pour des touristes sanguinaires ».

« Je me bats depuis des années, écrit-elle, pour que la banquise ne soit plus maculée de sang des milliers de phoques exterminés sans vergogne au Canada et en Norvège. Alors vous comprenez que cette nouvelle m'indigne ».

« Votre pays semble vouloir marquer, lui aussi, la banquise de son sceau, en y faisant couler le sang de ces ours innocents, dont la survie est déjà menacée par le réchauffement climatique », ajoute-elle.

Elle dénonce ces « fines gâchettes tant attendues au Groenland qui feront de leurs trophées de vulgaires tapis qu'ils piétineront négligemment ».

Le nom de Brigitte Bardot est honni par nombre de Groenlandais après ses campagnes dans les années 80 contre la chasse aux bébés phoques, qui ont eu des retombées catastrophiques pour les insulaires, dépendant notamment de la chasse de cet animal adulte pour sa viande et sa fourrure.

Le projet d'ouverture de la chasse sera présenté par le ministre de la Pêche et de la chasse Rasmus Frederiksen à la session du printemps du parlement local groenlandais, qui s'ouvre le 15 avril, a déclaré hier le secrétaire du ministre.

Il « doit être adopté avant d'organiser des expéditions pour les touristes », a-t-il précisé.

Seuls les habitants du Groenland qui sont chasseurs professionnels sont actuellement autorisés à chasser l'ours polaire. Entre 50 et 100 de ces animaux sont tués chaque année, selon la direction du tourisme.

## ESCLAVAGE

### JP Morgan Chase présente ses excuses

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK – La banque américaine JP Morgan Chase a présenté ses excuses pour avoir collaboré à l'esclavage dans le sud des États-Unis au 19<sup>e</sup> siècle, une découverte faite selon elle au terme d'une récente enquête.

« Nous présentons nos excuses au public américain, et particulièrement aux Afro-Américains, pour le rôle que la Citizens Bank et la Canal Bank ont joué au cours de cette période », dit le groupe bancaire dans un communiqué publié jeudi.

JP Morgan Chase explique avoir récemment mené à bien une enquête qui a montré qu'en Louisiane, de 1831 à 1865, Citizens Bank et Canal Bank avaient accepté de prendre quelque 13 000 esclaves comme garanties sur des prêts et pris possession de 1250 d'entre eux quand les propriétaires de plantations n'avaient pu honorer leurs remboursements d'emprunts.

« Nous savons que l'esclavage a existé dans notre pays, mais c'est bien différent de voir comment notre histoire et l'institution de l'esclavage ont été entremêlées. L'esclavage était de manière tragique enraciné dans la société américaine, mais ce n'est pas une excuse », dit la banque.

« Bien que nous ne puissions changer le passé, nous nous engageons à en tirer les leçons et à en sortir plus forts », ajoute JP Morgan Chase, qui a décidé de créer un programme de bourses universitaires de 5 millions de dollars, à destination d'étudiants noirs de Louisiane.



Le Chevrolet Silverado 1500 multiplace a plus de chevaux, de couple, de charge utile et de capacité de remorquage de série que les modèles Ford ou Dodge<sup>+</sup>.

## CHEVROLET SILVERADO 1500 4X4

Édition spéciale cabine multiplace

Moteur V8 Vortec 5,3L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD à 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Système Autotrac (4RM) • Télédévrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



Z71

**399 \$/mois\***  
Avec comptant de 4 127\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459\$	2 114\$	0\$
522\$	0\$	0\$

Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0%  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*

## CHEVROLET SILVERADO LS 1500 4X4

Édition spéciale cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD à 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Régulateur de vitesse • Système Autotrac (4RM) • Télédévrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



**399 \$/mois\***  
Avec comptant de 3 892\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459\$	1 879\$	0\$
515\$	0\$	0\$

Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0%  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*

## CHEVROLET COLORADO

Lauréat Clé d'Or 2005 meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes\*

Cabine allongée

Moteur Vortec 2,8L à ISC de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po • Banquette avant divisée 60/40 avec garniture de tissu • Strapontins arrière (2) rabattables à plat • Dispositif antivol PASSLock • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Essuie-glaces à balayage intermittent réglable • Radio AM/FM stéréo et 4 haut-parleurs • Tachymètre • Rétroviseurs extérieurs repliables • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marchepied arrière



**239 \$/mois\***  
Avec comptant de 2 269\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269\$	907\$	0\$
289\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0%  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*

CHEVROLET  Choisis ta route.



\*Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de base de même catégorie que le Silverado. L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants: Silverado Z71 à cabine multiplace (CK1543/R7A), Silverado LS à cabine allongée (CS15653/R7B) et Colorado à cabine allongée (CS15653/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois (Colorado: 48 mois) avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 60 000 km (Colorado: 80 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. \*Selon L'Annuel de l'Automobile 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**



# Saturn dévoile sa nouvelle RELAY 7 passagers !

La nouvelle RELAY est équipée d'un système de série.



LA NOUVELLE FOURGONNETTE RELAY 2005 À 7 PLACES



- système de divertissement DVD au pavillon en option



- troisième rangée de sièges rabattable divisée



- rangements à l'arrière des dossiers et système de rangement arrière optionnel



- 7 places
- groupe électrique de série
- roues de 17 po de série

	RELAY DE SATURN	DODGE GRAND CARAVAN	TOYOTA SIENNA
Autonomie sur autoroute (moins de pleins requis)	1 076 km	894 km	975 km
Cote de sécurité NHTSA – essais de collision côté conducteur/côté passager	5 étoiles/5 étoiles	4 étoiles/4 étoiles	5 étoiles/5 étoiles
OnStar	Plan Sain et sauf (abonnement d'un an)	Non disponible	Non disponible
Diamètre des roues de série	17 po	15 po	16 po

LOUEZ À **269\$**†  
/MOIS/LOCATION DE 48 MOIS  
5 100 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

PROFITEZ DU FINANCEMENT À **0%**††  
FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Saturn. Les gens avant tout.



Voyez ces offres et ces véhicules à [saturncanada.com](http://saturncanada.com) \* Les composants du groupe propulseur du véhicule sont couverts par une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. † Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. †† Voyez votre détaillant ou visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) pour les conditions, restrictions et garanties. Ce que vous devez savoir : ‡ Offre basée sur un contrat de location de 48 mois d'une RELAY 1SA 2005 de Saturn. Un acompte minimum de 5 100 \$ est requis pour des mensualités de 269 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 1,9 %. L'obligation totale est de 19 464 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 10 561 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de locations sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (1 120 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu. † Le transport (1 120 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, l'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais associés à la publication/l'inscription au RDPRM, les droits et les équipements optionnels sont en sus. †† Le financement est sujet à l'approbation du crédit par GMAC. Un acompte ou un échange peuvent être nécessaires. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/de l'échange. Des rabais et d'autres offres spéciales peuvent être offerts aux clients qui optent pour l'offre d'achat comptant. En choisissant l'offre de financement à l'achat, vous pourriez ne pas avoir droit à de tels rabais et offres spéciales, ce qui pourrait se traduire par un taux d'intérêt réel plus élevé. Les détaillants peuvent fixer leurs propres prix. ††† Les offres s'appliquent uniquement aux modèles RELAY 1SA 2005 de Saturn neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients au détail admissibles. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 31 mars 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Pour informations sur le Système OnStar® veuillez appeler au 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou visitez [www.onstar.com](http://www.onstar.com) <<http://www.onstar.com>> pour obtenir des informations sur les limitations du système et les détails. Voyez un détaillant, visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails.



**C'EST DÉCIDÉ  
JE PERDS DU  
POIDS!  
DURANT TOUT LE  
MOIS DE JANVIER  
NOUS VOUS OFFRONS**

**JUSQU'À  
50%**

**DE RABAIS  
SUR TOUS LES APPAREILS  
D'EXERCICE SÉLECTIONNÉS**

Rabais de  
**600\$**

TAPIS 5.1T

Rabais de  
**50%**

RAMEUR  
SMAG3000

Rabais de  
**50%**

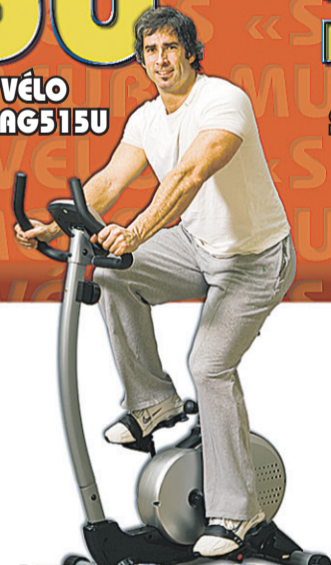
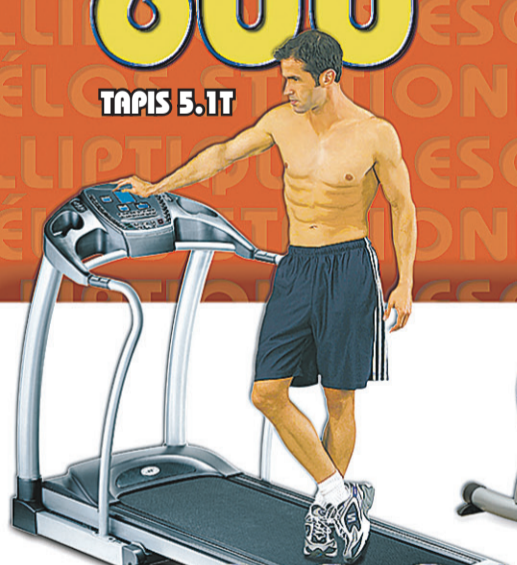
VÉLO  
SMAG515U

Rabais de  
**50%**

ELLIPTIQUE  
SMAG515EL

Rabais de  
**200\$**

TAPIS T51



**SPÉCIAL 1999\$**

**SPÉCIAL 349\$**

**SPÉCIAL 199\$**

**SPÉCIAL 249\$**

**SPÉCIAL 999\$**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS APPAREILS, SURVEILLEZ NOTRE  
INFOPUB, TOUS LES JOURS, SUR LES ONDES DE TÉLÉ ACHAT!**

**nouveau  
Billard**

Disponible dans les magasins suivants:  
Granby, Joliette, Longueuil, Rock Forest, Québec,  
Laval, Pierrefonds, Repentigny, Terrebonne,  
Trois-Rivières, St-Hyacinthe et Vaudreuil-Dorion.

**les grandes marques à des prix IMBATTABLES!**



**CLUB PISCINE SUPER Fitness**

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À  
[www.clubpiscine.ca](http://www.clubpiscine.ca)

Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. Applicable dans les magasins participants seulement. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. \*Nous accordons un rabais de 50% sur les appareils d'exercice sélectionnés.



## SÉRIE LA RUÉE VERS LE DIAMANT

L'ouverture de deux mines



exceptionnelles de diamants dans les

Territoires



du Nord-Ouest a fait du

Canada le troisième producteur mondial,

derrière le Botswana et la Russie.

Depuis, les chercheurs de trésors forent



et explorent éperdument

aux quatre coins du pays.



# WAL-MART AU PAYS DES AURORES BORÉALES



## COMMENT LE DIAMANT A TRANSFORMÉ LE VISAGE DE YELLOWKNIFE

LOUISE LEDUC

**YELLOWKNIFE** — Le fajita au bison de la Cantina José Loco. C'est cela, le Yellowknife de l'après ruée des diamants.

Parce que, oui, il y a un restaurant mexicain à Yellowknife. Un restaurant japonais aussi. Le propriétaire du dépanneur est vietnamien, plusieurs chauffeurs de taxi sont somaliens et la mosquée de la place est, dit-on, très fréquentée.

«Nous avons ici des gens qui viennent de 112 pays», fait remarquer le maire, Gordon Van Tighem.

Une ville bigarrée au possible, surprenante, souvent originale, avec sa tour à bureaux qui porte fièrement le nom d'«Édifice précambrien», avec ses hôtels et ses restaurants qui mettent des «Arigato» partout. Arigato? Oui, pour que les Japonais, qui débarquent par centaines en décembre pour les aurores boréales se sentent bien et aient envie de revenir.

Des aurores boréales, les Japonais en verront pendant leur séjour, c'est garanti (96 % de chances en haute saison, dit-on ici). Mais ils verront aussi plein d'autres choses qu'ils n'auront sans doute pas prévues.

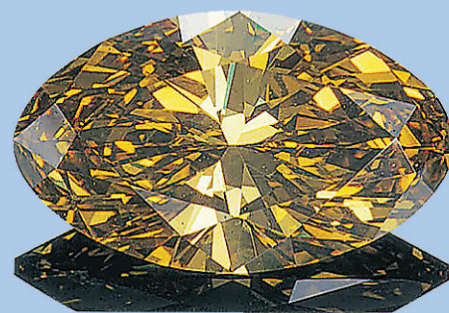
Dans cette ville qui décroche année après année le titre peu enviable de ville la plus froide du Canada, dans ce Grand Nord mythique qui évoque les grands espaces et le soleil de minuit, se trouve aussi... un Wal-Mart. Un Wal-Mart qui, en ouvrant, a emmené avec lui à Yellowknife un deuxième restaurant McDonald's. Révolue, par ailleurs, l'époque où l'on payait son yogourt et son jus d'orange trois fois plus cher qu'ailleurs: les épiceries sont aujourd'hui de grandes surfaces, avec des prix comparables à ceux de Montréal.

Yellowknife, qui compte aujourd'hui 20 000 habitants, vit toujours au rythme des mines, mais des mines où l'on se rend désormais en 737 ou en Dash 8. Une heure

de vol vers la toundra, 14 jours de travail, puis retour en ville pour 14 jours de congé.

Il s'en est pourtant fallu de peu pour que la ville soit autrement plus tranquille. «Les diamants ont sauvé notre peau», résume Mike Vaydik, directeur général de la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Quand nos deux mines d'or ont fermé, l'économie de Yellowknife n'a pas bronché, parce que les diamants avaient été découverts *in extremis*.»

› Voir DIAMANT en page A34



## SÉRIE LA RUÉE VERS LE DIAMANT

1. DES MINES POLAIRES

Les mines d'aujourd'hui et de demain

## Territoires du Nord-Ouest

## Ekati

- > Ouverture : 1998
- > Coût : 900 millions de dollars
- > Structure : coentreprise — BHP Diamonds Inc. (80 %) et les géologues Charles E. Fipke et Stewart Blusson (10 % chacun)
- > Nombre d'employés : 800 travailleurs permanents et 750 à contrat
- > Durée de vie prévue : 20 ans environ
- > Réserve totale en diamants estimée : non divulguée
- > Teneur en diamant : 1 carat par tonne
- > Valeur moyenne : 100 \$ US le carat

## Diavik

- > Ouverture : 2003
- > Coût : 1,3 milliard de dollars
- > Structure : Diavik Diamond Mines (60 %), Aber Diamond Mines (40 %)
- > Nombre d'employés : environ 700
- > Durée de vie prévue : 16 à 22 ans
- > Réserve totale de diamants estimée : 107 millions de carats
- Teneur en diamant : 3,9 carats par tonne
- > Valeur moyenne : 62 \$ US le carat (selon l'évaluation de 2000)

## Snap Lake

- > Ouverture prévue : 2007
- > Coût : 489 millions
- > Structure : 100 % De Beers
- > Nombre d'employés : 450 durant la construction, 550 durant la production
- > Durée de vie prévue : 20 ans
- > Réserve totale de diamants estimée : 22,8 millions de tonnes
- > Teneur en diamants : 1,46 carat par tonne
- > Valeur moyenne estimée : 76 \$ US le carat

Autres mines de diamants à venir : Jericho (Nunavut, en 2005) et Victor (nord de l'Ontario, en 2007)

Sources : *Diamond Industry Report 2004* (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique), Diavik Diamond Mines, BHP Billiton

# Les Territoires du Nord-Ouest assis sur un trésor

L'exploitation du diamant dans les Territoires du Nord-Ouest passe par les trois plus gros acteurs mondiaux du moment. Mais les Canadiens, dans tout cela ? Outre des emplois, que retirent-ils ici de l'exploitation de leur sous-sol ?

LOUISE LEDUC

« BHP Billiton, Rio Tinto et De Beers sont tous dans notre cour arrière, sans compter le gros projet de gazoduc en préparation. Si les Territoires du Nord-Ouest recevaient des redevances dignes de ce nom, ils seraient plus riches que l'Arabie Saoudite ! » se plaint Erik Madsen, résident de Yellowknife.

La faute à Ottawa ! s'insurge M. Madsen, reprenant ainsi la grande bataille de Joe Handley, premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

« Sur chaque dollar que rapporte (à Ottawa) l'exploitation de notre diamant et de notre gaz, les Territoires du Nord-Ouest ne retirent que 0,04 \$, dit le premier ministre Handley. Nous ne voulons pas imposer doublement les entreprises, mais seulement obtenir notre juste part (d'Ottawa). »

Les Territoires du Nord-Ouest peuvent taxer les entreprises, mais les redevances, elles, sont établies par Ottawa et toutes collectées par le gouvernement canadien, les Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas le statut de province. Ces redevances s'élèvent à 13 % des profits des entreprises.

« Quand il s'agit de biens comme des diamants, Ottawa pourrait être plus exigeant », croit le premier ministre Hanley. Il ajoute que si une mine de diamant est découverte un jour au Québec, la province aura, elle, le pouvoir de fixer ses propres redevances et qu'elle pourrait sans mal hausser la barre.

Actuellement, au Québec, toutes

exploitations minières confondues, ce sont 12 % des profits nets qui sont exigés des entreprises.

Combien le diamant rapporte-t-il en redevances au pays ? Information confidentielle, signale curieusement Robert Lauer, chef de l'analyse financière et de l'administration des redevances aux Affaires indiennes et du nord du Canada. BHP Diamonds Inc et Diavik Diamond Mines sont des filiales d'entreprises étrangères et non des entreprises canadiennes inscrites en Bourse. Elles n'ont pas à révéler

**Les Territoires du Nord-Ouest ne sont finalement qu'une grosse réserve indienne totalement inféodée à un gouvernement fédéral pas très allumé, dit un consultant et militant indépendant.**

les profits directs qu'elles tirent d'Ekati ou de Diavik, dit-il, ces activités étant confondues au bas de la colonne avec toutes les autres menées de par le monde par l'ensemble de leurs filiales. Le montant des redevances n'est donc pas selon lui une information publique.

## L'Afrique et nous

Les Territoires du Nord-Ouest ne sont finalement qu'une grosse réserve indienne, totalement inféodée à un gouvernement fédéral pas très allumé, dit Petr Cizek, consultant et militant indépendant, signataire de divers articles dans *Far North Oil and Gas*, magazine spécialisé de Yellowknife.

M. Cizek estime qu'Ottawa sert

carrément les ressources aux multinationales sur un plateau d'argent et cite l'exemple du Botswana. « Le Botswana a demandé et reçu 50 % des actions et des profits des activités de De Beers dans ce pays. Résultat : le Botswana, qui a investi massivement dans ses structures sociales, est, de tous les pays d'Afrique, celui qui affiche la plus forte croissance de son économie et de son niveau de vie. Si les Territoires du Nord-Ouest veulent éviter de devenir une république de ba-

chacune sa propre piste d'atterrissage, sa propre usine de traitement des eaux, sa propre centrale électrique. Tout ce qui compose les mines Diavik et Ekati a été aéroporté ou alors transporté là-haut sur des routes d'hiver, ouvertes entre huit et 12 semaines par année. À l'hiver 1997, par exemple, 40 millions de kilogrammes de marchandises ont été transportées à la mine Ekati en construction, et autant l'hiver suivant.

De quelques tentes plantées dans la toundra, la mine Ekati est devenue un village de 683 chambres, une cafétéria de 250 places, 1100 lignes de téléphones satellite, des salles de musculation, des terrains de squash et tutti quanti.

« Ouvrir une mine, c'est un investissement de départ d'un milliard, c'est 20 ans de travail. C'est un immense risque, résume Sean Brennan, vice-président de l'exploitation à la mine Ekati. Si seulement, au moins, les règles environnementales étaient constantes ! Mais non : les normes changent tout le temps ! »

Chose certaine, les grandes minières ne sont pas au Canada par charité. La participation d'Aber dans Diavik lui a fait réaliser un bénéfice net de 23,6 millions US pour les neuf premiers mois de 2004. La participation de 60 % de Diavik Diamond Mines lui a permis de dégager un bénéfice net de 54 millions US pour les six premiers mois de 2004. BHP Billiton ne révèle pas ses bénéfices par mines, mais par secteurs.



PHOTO JEFF MCINTOSH, CANADIAN PRESS

Une des conséquences de l'apparition de mines de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest : Yellowknife affiche un taux d'innoculation résidentielle de 0,3 %.

## Wal-Mart au pays des aurores boréales

DIAMANT suite de la page 1

Les employés de la mine Ekati, ouverte en 1998, et de la mine Diavik, inaugurée en janvier 2003, viennent essentiellement de Yellowknife et des réserves indiennes environnantes. Mais certains travailleurs proviennent de régions aussi éloignées que Kugluktuk, au-dessus du cercle arctique, ou même de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, ce qui ne les empêche pas de faire la navette pour

retrouver leurs familles tous les 14 jours.

« Les mines de diamants ont créé de l'emploi et elles ont aussi révolutionné les pratiques de l'industrie minière ici, constate Mike Vaydik. Les multinationales du diamant ont débarré avec leurs normes de sécurité très serrées, qui sont peut-être apparues obsessionnelles au départ, mais qui ont déteint sur toute l'industrie et fait décroître le nombre de décès de mineurs chaque année dans les Territoires du Nord-Ouest. »

## Le sol se vide de ses richesses

Conséquence directe de cette manne d'emplois : une très grosse crise du logement à Yellowknife, qui affiche un taux d'innoculation résidentielle de 0,3 %.

Le maire Van Tighem s'en inquiète et songe urbanisme. « Oui, il faut construire davantage, mais en songeant que dans 20 ans, les mines de diamant se seront vidées et n'auront peut-être pas été remplacées. Yellowknife doit rester une ville compacte et éviter de s'étendre comme Calgary : un jour,

il y aura peut-être moins de citoyens pour payer l'entretien des routes. »

Non, le diamant n'est pas éternel. Certains se demandent d'ailleurs ce qu'il adviendra après l'épuisement des veines de diamant, après aussi qu'aura été réalisé l'oléoduc, encore dans les cartons.

Les multinationales BHP Billiton et Rio Tinto paient-elles le juste prix pour le sol qu'elles vident de ses diamants ? Le Canada leur a-t-il déroulé le tapis rouge un peu vite ? Certains s'interrogent, mais ils

sont rares. « Ici, les gens pensent à court terme. Ils ont leur job à 60 000 \$ ou 70 000 \$, ils sont contents et ils ne demandent pas leur reste », constate amèrement Petr Cizek, consultant et militant environnemental qui, lui, pense tout autrement.

Pour lui, les entreprises ont apporté des emplois, mais elles ont eu la partie beaucoup trop facile. « Les Territoires du Nord-Ouest ont organisé la plus grosse vente de feu qui soit de leurs ressources naturelles », regrette-t-il.

# SÉRIE LA RUÉE VERS LE DIAMANT

1. DES MINES POLAIRES

# N'entre pas qui veut dans une mine de diamants

Les grandes bijouteries s'équipent de systèmes de sécurité ultra-sophistiqués et cela n'étonne personne. On s'attend moins, en revanche, à voir une telle vigilance s'exercer dans une mine située au bout du monde. C'est pourtant le cas aux installations de la Diavik, où le contrôle des diamants qu'on y extrait est constant... même si l'immense majorité des travailleurs n'en voient jamais la couleur.



LOUISE LEDUC

**M**ines Diavik et Ekati (latitude 64° 30' 41 », longitude 110° 17' 23 »).

« La première règle de toutes, c'est de ne toucher à rien », avertit une vidéo d'information au début de la visite de la mine de diamants Diavik.

Ne pas toucher, ne pas se pencher non plus : soudain, selon l'endroit où l'on se trouve, attacher vos souliers peut paraître suspect à ceux qui se trouvent derrière les tentes — les milliers ? — de caméras de surveillance en activité sur le site de la mine de diamants.

Une semaine avant d'arriver à la mine Diavik, les visiteurs doivent remplir un formulaire permettant notamment à l'entreprise de vérifier s'ils ont un casier judiciaire. Puis, à l'arrivée, ce sera la fouille en règle, l'inspection des sacs aux rayons X, la photographie pour la carte d'identité. Toute la journée, impossible d'aller nulle part (sauf à la salle de bains, l'un des rares lieux où il n'y a pas de caméra) sans être escorté par un employé.

Les visiteurs et les employés de la salle des diamants ne sont pas les seuls à être sujets à des contrôles serrés. Le vrai Fred Caillou de l'histoire, celui qui part le matin avec son sandwich dans sa boîte à lunch et qui creuse ou transporte toute la journée des chargements de roches, est aussi suivi à la trace : à la mine Ekati, chaque camion est doté d'une antenne et d'un système GPS permettant aux supérieurs de



PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE

La mine Diavik, à 300 km au nord de Yellowknife. Des centaines de caméras de surveillance surveillent les allées et venues.

Premier arrêt : la mine à ciel ouvert d'Ekati, où l'on descendra tout au fond du trou en camionnette. Là, parmi les mastodontes, on roulera littéralement sur des diamants, sans jamais en apercevoir.

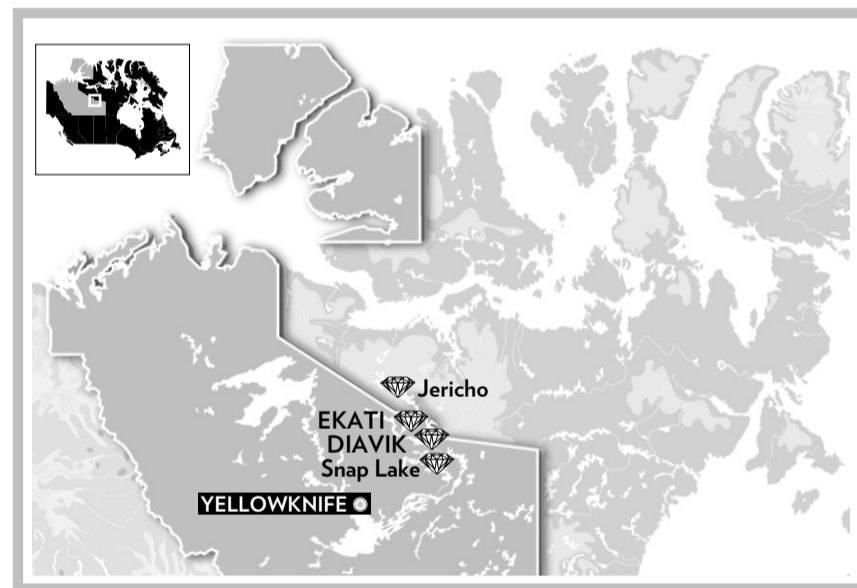
Deuxième arrêt : l'usine de transformation d'Ekati où, encore

affectés à la « salle aux diamants » qui verront finalement passer le trésor débarrassé de ses millions de tonnes de kimberlite. Inutile de dire que cette poignée d'employés ayant le privilège de travailler dans ce département sont étroitement surveillés, et qu'à la fin de leur journée, ils peuvent être choisis au hasard pour subir une fouille qui les laissera, au mieux, en bobettes.

À la mine Ekati, Serge Pelletier, l'ingénieur qui agit comme guide ce jour-là, montre finalement un présentoir de diamants. « On a pensé en mettre quelques-uns en vitrine, dit-il, parce que ce sont les seuls que les gens peuvent voir sur le site ! »

### Interdit de fumer, de sacrer...

Dans les chambres de mineurs, interdiction formelle de fumer, pour éviter tout risque d'incendie. « L'employé qui se fait prendre à trois reprises est congédié sur-le-champ », note Serge Pelletier. Par -40°, quand la ville la plus proche,



Yellowknife, est à 300 kilomètres, il n'y a aucun risque à prendre. Une évacuation par -40° en pyjama, ce n'est absolument pas souhaitable.

L'alcool est par ailleurs interdit absolument partout. Dans la salle

d'entraînement, qui compte tous les haltères imaginables, une pancarte rappelle enfin qu'il est « interdit de sacrer ».

Les caribous ont si tôt fait de retourner de mauvais mots !

## Ce sont uniquement quelques élus affectés à la « salle aux diamants » qui verront finalement passer le trésor débarrassé de ses millions de tonnes de kimberlite.

surveiller ses moindres mouvements.

Les pauses sont-elles trop longues ? Le véhicule de 240 tonnes, qui coûte trois millions de dollars, est-il manié avec prudence ? Celui qui conduit la pelle mécanique (13 millions de dollars) prend-il toutes les précautions nécessaires ? Il en va des profits de l'entreprise, en activité tous les jours sans exception, 24 heures sur 24, mais aussi de la sécurité des employés.

là, on ne voit toujours passer dans les convoyeurs que de la pierre noire et encore de la pierre noire. Malgré tout, en toute précaution, à la sortie, des miroirs sont placés à la hauteur du sol pour que chacun s'assure de ne pas avoir de diamants collés sous ses semelles.

Pour tout dire, en 12 heures de travail, les employés des mines ne voient jamais de diamants, mais toujours que des tonnes de roches. Ce sont uniquement quelques élus

# Des investissements qui rapportent Un petit air d'Arménie

LOUISE LEDUC

**P**as moins de 214 millions de dollars ont été dépensés au pays dans l'exploration du diamant en 2004, essentiellement dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Québec. Impossible de dire si ces efforts seront couronnés de succès, mais tout indique que la demande est là.

« Le Canada pourrait produire deux ou trois fois plus de diamants et le marché n'aurait aucun mal à absorber tout cela », croit Serge Pelletier, responsable pour BHP Billiton (Ekati) des ventes de diamants aux usines de taille de Yellowknife.

Pas moins du quart de toute l'exploration minière au Canada se fait dans le diamant, et les mines « juniors » ne laissent pas leur place : en 2003, 83 des 94 exploitants ayant signalé des dépenses dans le secteur des diamants étaient de petites sociétés.

Rêver à une autre mine de l'envergure de Diavik ou d'Ekati serait cependant illusoire, croit Michael Ballantyne, vice-président d'Aber, entreprise junior qui a une participation de 40 % dans Diavik. « L'ouverture coup sur coup de Diavik et d'Ekati a donné aux Canadiens la fausse impression que c'était normal de trouver des diamants de qualité supérieure et d'ouvrir d'énormes mines de classe mondiale. C'est en fait absolument exceptionnel. »

D'ailleurs, la prochaine mine à ou-

## LE FRAGILE SECTEUR DE LA TAILLE

Dans les Territoires du Nord-Ouest, trois des quatre usines de taille et de polissage du diamant ont connu de grandes difficultés financières et ont été très largement aidées par le gouvernement local.

Avant même l'ouverture d'une première mine de diamants au Québec, le gouvernement Charest a néanmoins favorisé l'implantation d'une usine de taille à Matane, une filiale de l'entreprise belge Diarough. Dix-sept employés québécois ont déjà effectué un stage de formation de six mois en Inde et en Thaïlande pour apprendre cet art encore très nouveau au pays. Le Québec saura-t-il rivaliser avec d'expérimentés tailleurs étrangers qui travaillent souvent à des salaires dérisoires ? Il en fait le pari et Matane croise les doigts, espérant la création de près de 100 emplois à plus ou moins court terme.

virer dans les Territoires du Nord-Ouest, à Snap Lake, est beaucoup plus modeste que celles qui l'ont précédée.

Mais pourquoi cet intérêt pour le diamant ? Bien sûr, en raison des précédents que représentent Ekati et Diavik, mais surtout parce que le Canada couvre une des plus grandes étendues de craton archéen au monde, ces roches vieilles de 2,5 milliards

d'années où se concentrent les kimberlites susceptibles de contenir des diamants.

### Des prix assurés

La force du marché du diamant compte aussi pour beaucoup. Dans une analyse intitulée *Les Diamants sont éternels* — *Une perspective canadienne*, la Financière Banque Nationale note que les prix sont à peu près assurés d'augmenter jusqu'en 2007. En se basant sur le fait qu'aucune mégamine n'est dans les cartons, en se fiant sur les baby-boomers dépensiers et sur la reprise de l'économie américaine, la maison d'investissement estime que la demande continuera de dépasser l'offre.

Pour se positionner sur le marché, le Canada a beaucoup mis sur la pureté de ses diamants, purs comme dans « Arctique et éthique ». Le Canada a d'ailleurs été déterminant dans l'adoption à l'ONU du processus de Kimberley, qui vise, par l'attribution de certificats et de contrôles serrés, à éliminer du marché les diamants sales, ceux qui ont financé les guerres civiles les plus sanglantes.

Ce système n'immunise pas pour autant le Canada contre la fraude. Dans un rapport publié l'été dernier, la Gendarmerie royale du Canada affirmait qu'elle n'avait encore aucune indication lui faisant croire que le crime organisé a infiltré l'industrie au pays, mais que les nombreux exemples dans le monde où cela s'est produit l'obligeait à garder l'œil ouvert.

Le climat de sécurité, de secret et de discipline caractérise les usines de polissage du diamant situées à Yellowknife, aux abords de l'aéroport. Le cauchemar de tout chauffeur de taxi : les noms des entreprises sont écrits en toutes petites lettres, tout comme les adresses. « En ville, une bonne partie des gens ne savent même pas que les usines de taille sont ici », note Serge Pelletier, d'Ekati.

Les quatre usines, toutes voisines, sont encerclées d'immenses clôtures. À l'entrée de l'usine Arslanian, un groupe de tailleurs de diamants arméniens — les 11 premiers employés de l'usine ont été recrutés en Arménie, pays de référence en la matière — sont en train de fumer.

La forte proportion d'étrangers qui travaillent dans les usines de taille de diamants fait encore jaser en ville. Ces emplois n'étaient-ils pas supposés revenir aux gens de Yellowknife plutôt qu'à des étrangers ? murmure-t-on dans la ville.

Hillary Jones, directrice de l'usine de taille Arslanian, bondit quand elle entend cela. « Le Canada n'a-t-il pas été construit par les vagues successives d'immigrants qui sont venus s'y installer pour en devenir des citoyens à part entière ? » demande-t-elle.

La pause terminée, les tailleurs rentrent à l'atelier. Penchés sur leurs diamants, ils travaillent comme de petites abeilles. « Personne ne parle en taillant. Voyez à quel point ils

sont concentrés », fait remarquer Hillary Jones, qui a observé au fil des ans que les meilleurs tailleurs de diamants avaient tendance à être des gens plutôt introvertis.

Le travail, qui exige une minutie chirurgicale, ne permet aucune distraction, d'autant que le diamant à pour fâcheuse propriété de « bondir » : le moindre faux mouvement à la taille peut le catapulter très loin.

« Quand un diamant est perdu, relate M<sup>me</sup> Jones, les portes de l'usine sont verrouillées sur-le-champ. Plus personne ne sort. Tout le monde de la cherche pour le reste de la journée. La Gendarmerie royale du Canada est aussitôt alertée. »

Ici, personne n'a oublié la fois où un diamant de trois carats — une bagatelle de 20 000 \$ — a glissé des mains du tailleur. « Il l'a cherché pendant des jours, en suant à grosses gouttes, se souvient M<sup>me</sup> Jones. Ses collègues avaient, eux, repris le travail normalement. Trois jours plus tard, j'ai entendu de grands cris provenant du côté de l'usine. Le diamant avait été retrouvé. »

### LA RUÉE VERS LE DIAMANT

- 1> Des mines polaires
- 2> Au Québec de forer
- 3> Le cœur de l'empire

Faites-nous part de vos réactions à commentaires@lapresse.ca

## SÉRIE LA RUÉE VERS LE DIAMANT

## 1. DES MINES POLAIRES



Des diamants trouvés à la mine Ekati, découverte par Chuck Fipke et son compagnon d'armes Stew Blusson en 1991.

PHOTO LOUISE LEDUC, LA PRESSE

# La saga du géologue fou

La vie de certains prospecteurs ressemble à une saga cinématographique. Des années à creuser inlassablement, puis la grande découverte, celle qui vous propulse parmi les richards de ce monde. C'est ce qui est arrivé à Chuck Fipke. Mais cet ours de la toundra n'a pas changé ses habitudes pour autant, continuant de forer et de mener une vie sentimentale digne d'un feuilleton. Portrait.

LOUISE LEDUC

Il y eut d'interminables discours, une longue prière d'un Amérindien demandant le retour à la maison, sain et sauf, de chaque mineur. Sur la scène, les dignitaires se pressaient : le ministre de ceci, le patron de cela. Tous étaient là sauf deux hommes, méconnaissables dans leurs beaux habits du dimanche : Chuck Fipke et Stew Blusson, ceux à qui l'on doit la découverte de la toute première mine de diamants au Canada.

C'était en 1998, à l'inauguration de la mine Ekati, dans les Territoires du Nord-Ouest. « Chuck et Stew étaient assis à l'arrière, presque anonymes. Ils ne voulaient rien savoir des honneurs : ce sont des gars de terrain, qui passent encore la majeure partie de leur temps dans le bois, à explorer aux quatre coins du monde », évoque Mike Vaydik, directeur général de la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

À la première occasion, Chuck et Stew filèrent en douce, laissant la réception officielle pour aller boire une bière avec les copains de la première heure au Gold Range Bar. Là où ils se retrouvaient bien avant la mine de 900 millions, alors que le rêve ne prenait encore la forme que de simples cailloux rapportés à la maison par Chuck et lavés dans l'évier de la cuisine par sa femme.

« Si on était aux États-Unis, un film aurait déjà raconté la vie de Chuck Fipke, et plein de t-shirts à son image seraient vendus ! » lance Mike Vaydik.

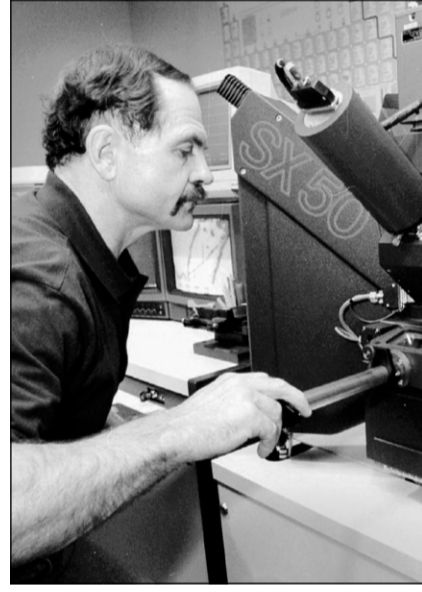


PHOTO CANADIAN PRESS

Chuck Fipke, photographié ici en novembre 1996, était « Capitaine Chaos », le géologue que personne ne voulait avoir dans son équipe.

## Une vie de bohème

Qui est ce Chuck Fipke ? Celui qui fit la barbe à De Beers, celui qui, en 1991, avec son compagnon d'armes Stew Blusson, découvrit le diamant des Territoires du Nord-Ouest.

Dans *Barren Land* (1), l'ouvrage de référence sur la quête du diamant dans l'Arctique, l'auteur Kevin Krajick écrit que, pour ses collègues, Chuck Fipke était « Capitaine Chaos », le géologue que personne ne voulait avoir dans son équipe : désorganisé au possible, toujours à chercher son porte-monnaie ou ses outils égarés quelque part, incapable de formuler une phrase complète sans être déjà ailleurs en pensée.

Il avait cependant pour lui deux atouts principaux : une fixation malade pour les roches et une résistance sans pareille aux éléments.

En 1966, alors qu'il était encore à l'école secondaire, il tomba amoureux d'une jeune femme, Marlene Pyett, la plus jolie fille de Kelowna, en Colombie-Britannique.

« Si on était aux États-Unis, un film aurait déjà raconté la vie de Chuck Fipke, et plein de t-shirts à son image seraient vendus ! » affirme le directeur général de la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Marlene tomba enceinte et un mariage fut vite organisé par les parents. Le jour de la noce, Marlene se présenta à l'autel, mais pas Chuck. À la naissance du bébé, quand Chuck entendit dire que son enfant était sur le point d'être proposé à l'adoption, il demanda finalement Marlene en mariage. Et cette fois, il se rendit bel et bien à l'église.

Pendant sept ans, Marlene, qui eut bientôt un deuxième enfant, suivra son géologue de mari partout dans le monde : en Nouvelle-Guinée, en Namibie, au Brésil. Puis, lassée par leur vie de bohème, elle le convainquit, en 1977 de rentrer en Colombie-Britannique : ils s'achetèrent une ferme et Chuck lança sa petite entreprise d'analyse de minéraux. Entre deux gâteaux, Marlene faisait sécher les échantillons dans le four.

En parallèle, 10 années durant, Chuck Fipke, dont le feuilleton

préférait était *Dallas*, explorera, forera et échantillonnera des milliers de kilogrammes de roches dans la toundra, toujours aux côtés de son fidèle compagnon, Stew Blusson.

## Crash, grizzlis, moustiques: la joie!

L'été, c'étaient les moustiques, des moustiques si tenaces qu'ils vous font essayer n'importe quoi

leurs tentes plantées au milieu de nulle part, mais surtout, cette constante peur au ventre que De Beers ou d'autres équipes d'exploration trouvent des diamants avant eux.

Puis, en 1991, eureka : sous un lac, un échantillon de 59 kilogrammes contiendra 81 petits diamants, tous de moins de 2 millimètres.

L'ouverture officielle de la mine Ekati se fera le 14 octobre 1998.

Marlene Fipke ne sera pas de la fête. Un an plus tôt, le *Edmonton Journal* rapportait qu'avec trois de ses enfants, elle avait foncé vers l'hôpital général de Kelowna, directement dans la chambre d'une certaine Tara Shaw qui, à 22 ans, venait d'accoucher... du fils de Chuck Fipke. Marlene Fipke aurait brandi la police d'assurance-vie de son mari, qui avait fait de la jeune femme et du nouveau-né ses seuls bénéficiaires.

Marlene aurait aussitôt chassé son mari de la maison, se serait fait teindre en blonde et vécu en recluse à Kelowna où elle demanda le divorce et la moitié de la fortune de Chuck Fipke.

Aujourd'hui le riche, très riche prospecteur se tient loin des médias et a passé les dernières années à faire de l'exploration en Finlande, en Mauritanie, au Venezuela, au Yémen et au Groenland.

Son grand rêve : découvrir une autre mine de diamants.

(1) *Barren Lands. An Epic Search for Diamonds in the North American Arctic*, Kevin Krajick, New York, Owl Books, 2001, 442 pages.

# Un « buzz » incroyable, après 30 ans de forage

LOUISE LEDUC

**YELLOWKNIFE** — La découverte en 1991 de 81 diamants de moins de deux millimètres chacun fit affluer vers le lac de Gras, dans les Territoires du Nord-Ouest, 260 entreprises canadiennes, britanniques, australiennes et sud-africaines. Entre autres acteurs de cette ruée : Aber, petite entreprise canadienne « junior » dont la réussite fait aujourd'hui rêver toutes les autres petites sociétés minières.

« Allez, Gren, raconte-lui, raconte-lui comment vous en étiez à creuser votre dernier trou de la saison... »

Michael Ballantyne, vice-président de l'entreprise et ex-ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest (il mettra quelques minutes à calculer en quelle année c'était !) ne se lasse pas d'entendre le fondateur d'Aber raconter l'histoire. Dans la cuisine de l'appartement qui tient lieu de bureaux d'Aber à Yellowknife, au-dessus

d'un restaurant de l'ancien quartier des prospecteurs, Grenville Thomas, Gallois plutôt réservé, commence tranquillement.

« Quand Chuck Fipke a trouvé des diamants, 50 millions d'acres dans la région ont été jalonnés et pris d'assaut par des prospecteurs, se souvient M. Thomas, fondateur d'Aber. En 1991 et 1992, les avions allaient et venaient sans cesse. Il fallait acheter des lots, beaucoup de lots, et le plus près possible de ceux de Chuck. »

« C'était au mois d'avril, poursuit M. Thomas. La glace commençait à fondre et comme nous forions sur le lac, ma fille et son équipe s'apprêtaient à tout rempaqueter. »

Sa fille, Eira, une géologue qui avait alors 24 ans, lui téléphona. « Elle me dit qu'elle ne pouvait rien me dire au téléphone, mais que l'on devait se voir de toute urgence. »

« Ça a dû être un buzz incroyable quand t'as vu les diamants ? » s'enthousiasme Ballantyne.

« Ça faisait 30 ans que je cher-

chais dans le coin », répond Thomas.

Dans le lot : un diamant de 1,8 carat. « Les chances de trouver un diamant de cette taille en forant sont infinitésimales, fait remarquer Grenville Thomas. Il nous a bien servis : quand tu cherches ton financement, t'es pris beaucoup plus au sérieux quand tu arrives avec de gros diamants à montrer ! »

## Quand les astres sont favorables

L'annonce de la découverte de ces diamants a fait bondir l'action d'Aber. « Puis le scandale Bre-X est arrivé. L'action, qui avait atteint les 27 \$, est retombée à 8 \$ », se souvient Ballantyne.

« Quand Bre-X est arrivé, enchaîne Thomas, nous en étions encore à faire quantité de tests et à nous poser plein de questions : comment extraire des diamants qui se trouvent sous un lac ? Quelles seront les exigences environnementales ? Et les autochtones ? Revendiqueront-ils le territoire ? »

## LE SCANDALE BRE-X

Bre-X Minerals, société de Calgary, annonce en février 1997 avoir découvert un gisement pouvant contenir jusqu'à 200 millions d'onces d'or à sa mine de Busang, en Indonésie. Cela en fait le plus grand dépôt d'or au monde. Or, on découvre que les échantillons ont été falsifiés. On a accusé notamment un géologue de la compagnie, Michael de Guzman, d'être à la source de la manipulation. Celui-ci fit une chute mortelle du haut d'un hélicoptère quelques semaines après la découverte de la fraude, la plus importante de l'histoire de l'industrie minière.

Et, surtout, tout le monde s'est demandé comment une petite société comme Aber allait pouvoir réunir 40 % du 1,3 milliard nécessaire à l'ouverture de Diavik, précise Ballantyne. « Nous y sommes parvenus pour quatre raisons : nous

avions des diamants d'une très grande qualité, un partenariat avec Rio Tinto, une entente (d'approvisionnement en diamants) avec Tiffany (la célèbre bijouterie new-yorkaise) et nous avons pu vendre notre participation dans le gisement Snap Lake (à De Beers). »

Fait particulier, Aber a finalement obtenu non pas sa part de 40 % des profits, mais le contrôle total de 40 % des diamants, qu'elle commercialise elle-même.

L'histoire d'Aber est bien sûr exceptionnelle, mais comme Michael Ballantyne le fait remarquer, « les compagnies minières junior constituent réellement la colonne vertébrale de l'industrie minière au Canada ».

Michael Ballantyne est toujours vice-président d'Aber pour les Territoires du Nord-Ouest. Grenville Thomas, lui ? « Ma passion, ça a toujours été le terrain. J'ai démissionné de la présidence d'Aber que j'avais fondée et j'ai ouvert ma petite entreprise d'exploration. »

# MONDE



PHOTO KIM KYUNG-HOON, REUTERS

Ces musulmans de Banda Aceh se sont recueillis hier à la mémoire des victimes du tsunami qui a frappé cette localité indonésienne, à la faveur de la fête de l'Aïd al-adha, qui commémore le sacrifice d'Abraham.

## Banda Aceh prie pour ses morts



MARC THIBODEAU

ENVOYÉ SPÉCIAL  
INDONÉSIE

**BANDA ACEH, Indonésie** — « Je vais prier plus que d'habitude pour que leur âme aille au paradis », explique Murni Pursela, évoquant les huit membres de sa famille élargie qui ont été tués par le tsunami.

La jeune femme, rencontrée sur le parvis de la grande mosquée Baiturrahman, au centre de Banda Aceh, a marché trois jours sur la côte ouest ravagée de la province avec son jeune garçon dans les bras pour parvenir à un village d'où elle a pu se rendre à la capitale en bateau.

Les célébrations religieuses marquant hier la fête de l'Aïd al-Adha, qui commémore le sacrifice d'Abraham, constituaient pour elle comme pour des centaines d'autres rescapés de la tragédie une occasion spéciale de recueillement.

### Au petit matin

Dès 6 h du matin, des milliers de femmes vêtues de blanc et des hommes de tous horizons ont convergé vers la mosquée, remise en état au cours des dernières semaines, pour participer à la cérémonie. Des dizaines de soldats et de militaires étaient à pied d'oeuvre pour fouiller les sacs et garantir la sécurité des fidèles.

L'entrée de la mosquée elle-même était « gardée » par deux membres du Front de défense de l'islam, une organisation radicale qui s'est illustrée par le passé en saccageant des cafés où l'on buvait de l'alcool.

« Musulman ? » a demandé l'un des hommes au représentant de *La Presse* en tentant de le renvoyer vers la cour extérieure faisant face au bâtiment.

Dani, âgé de 25 ans, a expliqué qu'il était venu de Jakarta il y a deux semaines pour participer aux efforts de récupération des corps. Il a dit qu'il voulait aussi « protéger » Aceh de l'influence des étrangers venus en grand nombre à des fins humanitaires ou journalistiques. « Nous ne sommes pas contre la venue d'étrangers, pour autant qu'ils soient musulmans », a lancé le jeune homme, plutôt frêle pour jouer au portier improvisé.

Les résidents de Banda Aceh, qui adhèrent en général à une vision modérée et tolérante de l'islam, avaient des priorités moins belliqueuses.

Reposant côte à côte sur des tapis de prière ou, plus modestement, des pages de journaux où l'on voyait parfois les visages de plusieurs victimes du tsunami, soldats, civils et enfants ont écouté les chants religieux avec recueillement et dignité.

L'imam Ibrahim Hassan, ex-gouverneur de la province d'Aceh, a invité dans son sermon les résidents de la ville à se tourner vers Allah pour trouver du réconfort après le tsunami, décrit comme un « rappel » de la puissance divine.

« Nous espérons qu'Allah ne nous mettra pas encore à l'épreuve, qu'il ne nous demandera pas de porter

plus que ce que nous pouvons porter », a lancé le religieux, qui a aussi profité de l'occasion pour plaider pour un règlement pacifique du conflit armé opposant le gouvernement de Jakarta aux militants séparatistes du Mouvement Aceh libre (GAM).

Le président indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono, qui était présent à la cérémonie, a offert deux vaches pour les sacrifices rituels marquant cette fête. Il s'est rendu sur le côté de la mosquée pour les remettre symboliquement aux religieux locaux, mais a renoncé à tuer lui-même une des bêtes, les services secrets ayant décidé d'accélérer son départ pour des raisons de sécurité.

Juste avant de s'engouffrer dans sa limousine, il a souligné aux médias présents que le gouvernement travaillait à l'élaboration d'un « plan global » pour reconstruire les villes détruites de la province, sans donner plus de détails. « Unissons-nous et allons de l'avant pour sauver Aceh », a-t-il lancé avant de se rendre à la maison du gouverneur pour remettre des cadeaux à un groupe de victimes du tsunami.

Son invitation à la solidarité faisait écho au sermon de l'imam Ibrahim Hassan, qui presse les musulmans d'Aceh de s'inspirer de l'exemple d'Abraham pour aller de l'avant. « Rappelez-vous de son sacrifice. Il était généreux, il était même prêt à donner son fils pour Allah. C'est cet exemple que vous devez suivre à jamais », a-t-il conclu.

Lisez le carnet de voyage de Marc Thibodeau en Indonésie  
[www.cyberpresse.ca/indonesie](http://www.cyberpresse.ca/indonesie)



PHOTO TARMIZY HARVA, REUTERS

Cette femme musulmane de Banda Aceh présente au guichet d'une mosquée le coupon qui lui donne droit à une portion de viande rituelle pour la célébration de l'Aïd al-Adha, jour du sacrifice.

## La conférence de Kobé adopte un plan d'action pour prévenir les catastrophes naturelles



NATHALIE COLLARD

ENVOYÉE SPÉCIALE  
JAPON

**KOBÉ** — Près d'un mois après le séisme et le tsunami qui ont fait entre 162 000 à 221 000 morts en Asie du Sud, les délégués des Nations unies ont adopté ce matin un plan d'action visant à réduire les victimes et les dégâts provoqués par les catastrophes naturelles, lors de la clôture de la conférence internationale de Kobé, au Japon.

Après des réunions qui se sont prolongées tard dans la nuit, les délégués ont finalement un plan d'action onusien qui appelle les nations à partager les informations et données météorologiques fournies par satellite, de dresser des cartes des risques naturels, et de formuler des stratégies de gestion de crise pour les communautés locales au cours de la prochaine décennie.

Le plan d'action appelle également la communauté internationale à s'engager à fournir des fonds destinés au nettoyage et au travail humanitaire sur le terrain après des catastrophes naturelles.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la météorologie, entre 1992 et 2001, les cyclones, les inondations, les sécheresses et autres catastrophes ont tué 622 000 personnes, touché plus de deux milliards d'habitants de la planète, tout en entraînant environ 446 milliards de pertes économiques.

Le sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires humanitaires, Jan Egeland, a déclaré que sa « conviction personnelle » était que le nombre des morts provoqués par les catastrophes « devrait être réduit de moitié par rapport à la décennie passée ». « Cela signifie sauver des centaines de milliers et des millions de vies », a-t-il déclaré aux délégués réunis à Kobé.

La veille, les discussions s'étaient poursuivies jusqu'à 3 h du matin après que les petits États insulaires en développement (PEID) eurent demandé que la déclaration de la conférence reconnaisse leur vulnérabilité particulière aux ca-

tastrophes naturelles. À 10 h 30 hier, on a finalement accepté l'ajout de trois nouveaux paragraphes qui affirmaient en substance l'application de la stratégie de l'île Maurice, soit la mise en place du plan d'action de la Barbade, qui prévoit que le développement durable des petits États insulaires passe par l'établissement et le renforcement de systèmes d'alerte précoce ainsi que par des mesures visant à réduire l'impact des catastrophes naturelles.

On reconnaît également — et les PEID y tenaient mordicus — que ces petits États sont situés dans les régions les plus vulnérables de la planète en raison de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles et environnementales. « C'est important pour nous », a expliqué à *La Presse* Owen Sandy, coordonnateur de l'Agence nationale de gestion des urgences de Tobago, une île menacée par les inondations, les ouragans et les glissements de terrain. « Au cours des dernières années, dit-il, les pluies ont excédé tout ce qu'on avait vu auparavant. Il s'est produit des glissements de terrain et de boue sur des terres vierges qui n'avaient pourtant subi aucune in-

tervention humaine. C'est sans précédent dans notre histoire. »

Enfin, la déclaration doit également faire mention des conséquences économiques, sociales et environnementales immenses auxquelles doivent faire face ces petits États au lendemain d'une catastrophe naturelle. À titre d'exemple, l'ouragan Mitch, qui a frappé l'Amérique centrale en 1998, détruisant une partie de sa culture et de son infrastructure touristique, a laissé un trou de plusieurs milliards de dollars dans l'économie régionale.

Pour sa part, le directeur de l'Agence de réaction d'urgence aux catastrophes des Caraïbes (CDE-RA), un organisme intergouvernemental qui regroupe 16 États des Caraïbes, a souhaité que la communauté internationale reconnaisse les liens entre la pauvreté et les effets des catastrophes naturelles. « Haïti est le meilleur exemple, a expliqué Jeremy Collymore à *La Presse*. Pour la même catastrophe, Haïti a toujours plus de morts que ses voisins. Étant donné l'avancement de la technologie, ces pertes de vie sont anormalement élevées. L'état de pauvreté dans lequel se trouve Haïti compte pour beau-

coup. On doit reconnaître qu'il y a un lien entre la pauvreté et l'efficacité des programmes de réduction des catastrophes naturelles. »

### Une catastrophe qui tue sans faire de bruit

Moins spectaculaire que les tsunamis, la sécheresse tue pourtant des millions de personnes chaque année. Et hier, les spécialistes espéraient que ses impacts soient reconnus dans le document final. Depuis 1988, le Congrès américain a consacré 48 milliards à l'aide aux victimes de la sécheresse. « Cela n'a pas contribué à diminuer les risques, note M. Wilhite. Au contraire, ils ont augmenté parce que les gens ne sont pas préparés à y faire face. »

Avec le Canada et le Mexique, les États-Unis sont en train de mettre au point un projet expérimental dont l'objectif à long terme est d'implanter un ensemble de petits réseaux qui permettront de mettre l'information en commun.

Avec AP

Lisez le carnet de voyage de Nathalie Collard au Japon  
[www.cyberpresse.ca/japon](http://www.cyberpresse.ca/japon)

# LE SALON DE L'AUTO

DU 14 AU 23 JANVIER 2005  
Palais des congrès de Montréal

Présenté par BANQUE LAURENTIENNE



**DERNIER WEEK-END**

Préparez-vous à en voir de toutes les couleurs!  
Plus de **650** nouveaux modèles et **27** primeurs!

## Du jamais vu!

Une collection **unique** de **Ferrari** d'une valeur inestimable.

Une Occasion en Or de découvrir des autos de la collection de **Michel Barrette!**

Admirez les luxueuses **Bentley** et **Aston Martin.**

## Attractions spéciales!

### Évolution Mustang.

Les modèles mythiques qui illustrent l'évolution de 1964 1/2 à la 2005!

Attrapez la **fièvre du Tuning.**  
Des voitures de série remodelées et branchées.

**Le Salon carrières automobiles. Tout sur la formation et les métiers liés au domaine de l'auto.**

### Humour au volant

présenté par **microplay**  
7 minutes de scènes hilarantes qui mettent en vedette l'automobile.

**présente En route vert l'avenir.**  
Découvrez des véhicules propulsés par des énergies alternatives.

Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada

### COLLECTE DE SANG DU SALON DE L'AUTO

Site secondaire : corridor Jeanne-Mance du Palais des congrès de Montréal  
22 et 23 janvier 9h30 à 16h30

**N'oubliez pas de vous procurer LA REVUE OFFICIELLE DU SALON DE L'AUTO lors de votre visite.**

**www.salonautomontreal.com**

**Bertrand Godin** porte-parole

**Prix d'entrée** (taxes incluses)  
Adultes 12 \$  
Étudiants et 65 ans et plus (avec carte) 10 \$  
Groupes (20 personnes et plus) 10 \$  
Carte « Accès Montréal » 10 \$  
Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) 4 \$  
Enfants moins de 6 ans **Gratuit**

**Heures d'ouverture**  
Du vendredi 14 janvier au samedi 22 janvier **10h00 à 22h00**  
Le dimanche 23 janvier **10h00 à 20h00**  
Tous les jours, la billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.

Halte-garderie **Sedona** de **KIA**  
Service offert **gratuitement** aux enfants de 2 à 10 ans

En collaboration avec **LA PRESSE**

Place-d'Armes **Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.**

## Rumeurs de menaces contre l'Iran aux É.-U.

PETER MACKLER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le président George W. Bush, qui s'est donné pour mission d'abattre la « tyrannie » dans le monde durant son deuxième mandat, fait désormais entendre des roulements de tambours contre l'Iran, que son programme nucléaire place au premier rang des inquiétudes américaines.

Mais même si les propos à la tonalité belliqueuse émanant de la Maison-Blanche semblent faire écho à ceux tenus contre l'Irak de Saddam Hussein, les experts s'interrogent pour savoir si Washington est réellement prêt à une épreuve de force, ou s'il s'agit avant tout d'un bluff.

« Je pense qu'une action militaire limitée est plausible » contre les sites nucléaires de la république islamique. Je ne pense pas que cela soit probable, mais on ne peut pas l'exclure », estime Daniel Byman, spécialiste du Moyen-Orient à l'Institut Brookings.

Le vice-président Dick Cheney, qui s'exprimait en marge des cérémonies d'ouverture du second mandat de M. Bush jeudi, a relancé les spéculations en plaçant l'Iran en tête des pays qui inquiètent les États-Unis.

« Nous sommes très préoccupés par l'Iran car il a un programme (nucléaire), que nous estimons être un programme nucléaire avancé », a affirmé M. Cheney. « Si vous cherchez dans le monde les endroits potentiellement dangereux, l'Iran est clairement en haut de la liste », a-t-il poursuivi.

Le vice-président, qui fut l'un des plus ardents avocats de l'entrée en guerre contre l'Irak, a indiqué que Washington continuait d'espérer que la voie d'une solution diplomatique poursuivie par les Européens avec Téhéran puisse garantir que ce pays n'accède pas à la bombe atomique.

Mais il n'a pas exclu une action armée unilatérale d'Israël, le plus proche allié des États-Unis au Proche-Orient, au nom de sa sécurité face à une menace nucléaire iranienne. Il a aussi réaffirmé que Washington était toujours prêt à demander une saisine du Conseil

de sécurité de l'ONU en vue de sanctions contre l'Iran, si les discussions avec les Européens devaient échouer.

Selon le magazine *New Yorker* du 17 janvier, l'Iran sera la prochaine étape de la « guerre contre le terrorisme ».

Le président Bush, interrogé sur cet article, a déclaré privilégier une solution diplomatique, mais ajouté qu'il n'excluait « aucune option », un flou propre à alimenter toutes les craintes.

Le Pentagone s'est démarqué de cet article, affirmant qu'il était « truffé d'erreurs », sans toutefois récuser formellement la thèse que l'Iran puisse être la prochaine cible militaire des États-Unis.

Pour Joseph Cirincione, expert en désarmement à la Fondation Carnegie, il fait peu de doute que M. Bush et les « faucons » de son entourage se préparent à un affrontement avec Téhéran.

« Ils pensent qu'ils ont un mandat, qu'ils ont peu de temps pour le mettre en oeuvre, que c'est en étant déterminés qu'ils pourront changer le monde, et ils entendent bien le faire », estime-t-il.

Un Iran disposant de l'arme nucléaire constituerait un revers majeur pour une administration américaine qui a promis d'empêcher à tout prix que des pays accusés de soutenir le terrorisme international puissent accéder à des armes de destruction massive.

Mais Washington doit aussi tenir compte des conséquences qu'une action militaire en Iran pourrait avoir en Irak, où Téhéran est déjà accusé par Washington d'avoir une influence déstabilisatrice.

La secrétaire d'État désignée, Condoleezza Rice, a bien fait comprendre, lors de ses auditions au Sénat, que le fossé entre les deux pays, qui n'ont plus de relations depuis un quart de siècle, serait difficile à combler sans un changement « à 180 degrés » de Téhéran.

« L'objectif de cette administration est d'avoir un régime en Iran qui réponde aux préoccupations que nous avons sur les politiques qu'il poursuit, et qui sont à 180 degrés antinomiques avec nos propres intérêts », a-t-elle déclaré.

## La police palestinienne reprend du service dans la bande de Gaza

AGENCE FRANCE-PRESSE

BEIT LAHIYA, bande de Gaza — Des centaines de policiers palestiniens armés ont commencé hier à inspecter des véhicules dans le nord de la bande de Gaza, afin d'empêcher des activistes d'attaquer Israël, qui menace d'une offensive militaire en cas d'échec de cette mission.

« La mission de ces forces est de protéger nos frontières et nos localités contre toute agression », a cependant affirmé le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à Gaza.

Signe de détente, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a affirmé à M. Abbas qu'il espérait pouvoir oeuvrer avec lui pour la paix, dans un message qu'il lui a adressé à l'occasion de la fête musulmane d'Al-Adha, a indiqué à l'AFP le ministre chargé des négociations, Saëb Erakat.

Les « premiers pas » de Mahmoud Abbas sont « impressionnants, non seulement dans ses discours, mais aussi sur le terrain », s'est félicité Shimon Peres, le numéro 2 (travailliste) du gouvernement israélien.

Les responsables israéliens ont donné jeudi leur feu vert au redéploiement de forces palestiniennes dans la bande de Gaza, afin que celles-ci tentent de mettre fin aux tirs de roquettes vers Israël. Les policiers avaient commencé leur déploiement jeudi après-midi.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les policiers ont commencé hier à contrôler des voitures au nord de Gaza, près d'Érez, principal point de passage avec Israël, ainsi qu'à Karni, un autre point de passage plus au sud.

Aux termes de l'accord conclu avec Israël, 2500 policiers palestiniens devraient se déployer dans l'ensemble du territoire, principalement dans les zones proches de la ligne de démarcation.

Parmi ces secteurs figure Beit Lahiya, bastion du Hamas, le principal mouvement islamiste palestinien, responsable de la plupart des tirs de roquettes sur Israël.

« Nous pensons que le déploiement sera achevé demain » samedi, a affirmé à l'AFP Ismaïl Dahdouh, commandant d'une unité de la sécurité nationale.

**Zelers**  
Un AVENIR prometteur

En pleine expansion, Pharma Z veut implanter des pharmacies un peu partout au Québec, dont à Gaspé, Lévis, St-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Valleyfield, Granby, St-Jean, Sherbrooke et Montréal. Nous sommes à la recherche de nouveaux pharmaciens-proprétaires. Milieu agréable, équipe jeune et dynamique, excellent salaire, avantages sociaux et primes. Horaire très intéressant!

Pour de plus amples renseignements sur Pharma Z, communiquez avec:  
Marty Martindale  
Directeur, Exploitation des Pharmacies en Concession du Québec  
Téléphone cellulaire: (514) 236-8450  
Courriel: marty.martindale@hbc.com

# Les chiites attaqués après une diatribe de Zarqaoui

SALWAN BINNI  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**BAGDAD** – Au moins 15 Irakiens, dont deux femmes et deux enfants, ont été tués hier dans un attentat suicide à la voiture piégée devant une mosquée chiite à Bagdad, au lendemain d'une violente attaque verbale de l'islamiste Abou Moussab Al-Zarqaoui contre les chiites d'Irak.

Quatorze autres personnes, dont un soldat américain et un autre italien, ont été tués dans différentes attaques dans le pays, à neuf jours des élections.

Par ailleurs, le groupe armé qui a menacé de tuer huit Chinois enlevés en Irak a indiqué être prêt à faire preuve de « compassion » envers eux si Pékin interdit à ses citoyens de se rendre dans ce pays, a rapporté la chaîne de télévision Al-Arabiya, précisant que cette nouvelle exigence avait été formulée dans une vidéo.

L'attentat contre la mosquée à Bagdad a eu lieu au premier jour de la célébration par les chiites de la fête musulmane d'Al-Adha, dans le quartier de Rissala, dans le sud-ouest de la capitale, selon un garde.

« Au moment où les fidèles quittaient la mosquée, une voiture est arrivée à vive allure et a percuté un minibus garé devant l'entrée. Le chauffeur a fait exploser son véhicule », a-t-il raconté.

Selon le bedeau de la mosquée, « la déflagration s'est produite alors que le parti (chiite) Dawa distribuait des bonbons, des gâteaux et des montres aux femmes et enfants qui avaient assisté à la prière ».

L'attaque a fait 15 morts, dont deux femmes et deux enfants, selon le chef de la morgue de l'hôpital Yarmouk. En outre, 39 autres Irakiens ont été blessés, selon un responsable de ce même établissement.

« C'est évident que ceux qui commettent ces attentats veulent créer des dissensions confessionnelles », a déclaré à l'AFP Abdel Aziz Hakim, chef du Conseil supérieur de la révolution islamique d'Irak (CSRII, chiite).

Dans un message diffusé jeudi sur

internet, Abou Moussab Al-Zarqaoui, lié au réseau terroriste Al-Qaeda, s'en est violemment pris aux chiites, surtout à leur figure emblématique, l'ayatollah Ali Sistani.

« La bataille de Falloujah a levé le voile sur les laideurs des « Rafidha » (appellation péjorative des chiites) damnés, qui ont brillé par leur haine » contre les sunnites, disait ce message, que des experts du renseignement américain ont estimé probablement authentique.

« Ils ont participé à la campagne militaire contre Falloujah (en novembre 2004), avec la bénédiction de l'imam de l'infidélité et de l'apostasie, Sistani », ajoute-t-il.

Le groupe de Zarqaoui a par ailleurs mis en ligne hier sur un site internet une vidéo montrant la dé-

capitation de deux Irakiens, qui avaient « avoué » travailler dans une base américaine à l'ouest de Bagdad.

En outre, le groupe Ansar al-Sunna, lié à Al-Qaeda, a affirmé avoir « sacrifié » un Britannique et un Suédois en Irak, après avoir revendiqué la veille leur assassinat, dans un communiqué publié sur un site internet islamiste et qui lui est attribué.

Les deux hommes ont été « sacrifiés », au moment où les musulmans du monde entier « cherchent à se rapprocher de Dieu par le sacrifice », ajoute le communiqué, qui ne peut être authentifié, en allusion à l'Aïd al-Adha, fête au cours de laquelle les fidèles sacrifient traditionnellement un mouton.

Les violences se sont poursuivies dans le reste du pays où 14 personnes ont été tuées et près de 60 blessées.

Au moins 42 personnes ont été blessées lorsqu'une ambulance piégée conduite par un kamikaze a explosé dans la soirée sur le lieu d'un mariage à Mahmoudiyah (sud de Bagdad), a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur.

Face à ces violences, le premier ministre irakien Iyad Allaoui a reconnu hier que le plan de sécurité mis en place en prévision des élections générales du 30 janvier était insuffisant.

À Washington, le secrétaire d'État sortant, Colin Powell, pourrait évoquer la question délicate du retrait des forces ukrainiennes d'Irak au cours de sa visite à Kiev demain.

**la Baie**

**Rectificatif**

Cahier publicitaire **Déco solde** (12-3H). **Page 3.** Duos-sommeil Brisbane et Summerland de la collection Correct Comfort de Sealy. Les photos ont été inversées.

*Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.*

**DécoDécouverte Rectificatif**

Cahier publicitaire de la semaine du 16 janvier 2005. **Page 4.** Description de la literie en sac (Achat-choc) erronée : on aurait dû lire que chaque ensemble comprend un édredon réversible, un ens. de draps, un ou deux couvre-oreillers et un volant de lit.

*Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.*

**MEUBLES ANDRÉ PERRAULT**

**Le Chic de l'ouest au prix de l'est**

Nous payons les taxes sur meubles et matelas jusqu'au 4 fév. 2005

Trois étages d'idées à parcourir...

3960, rue Bélanger Est, Mtl. Fermé le dimanche. Tél.: 514-725-5245. Meubles du Québec

**The Atkinson**  
Fellowship in Public Policy

## Demande de soumissions à l'intention des journalistes canadiens

La bourse Atkinson en affaires publiques a pour but de favoriser la tradition du journalisme libéral et l'engagement envers la justice sociale et économique de Joseph E. Atkinson, ancien éditeur du Toronto Star.

Cette bourse sera accordée à un journaliste canadien qui pourra entreprendre un projet de recherche d'un an sur une question courante en politique publique. Les résultats seront publiés sous forme d'une série d'articles que le journaliste pourra ensuite faire publier sous forme de livre.

La bourse prévoit un honoraire au montant de 75 000 \$. Un budget d'un maximum de 25 000 \$ pour les dépenses reliées à la recherche sera également considéré. L'année de recherche entre en vigueur le 1er septembre 2005.

La date limite pour les soumissions est le **14 mars 2005.**

La bourse est parrainée par The Atkinson Charitable Foundation, le Toronto Star et la famille Beland Honderich.

**Pour faire une demande, prière de vous adresser à :**  
Madame Elizabeth Chan  
Coordinatrice  
Le Comité de la bourse Atkinson  
1, rue Yonge, bureau 1508  
Toronto (Ontario) M5E 1E5  
Téléphone : 416 869-4034  
Courriel: echan@atkinsonfoundation.ca



## Québec Ville et région

**Courtyard Marriott Québec**

**À partir de 69\$** par personne par nuit en occupation double

**Petit déjeuner pour deux**  
Situé à Place D'Youville à deux pas du Vieux-Québec, votre forfait comprend l'hébergement, le petit déjeuner buffet américain et les frais de service et l'accès à notre centre de conditionnement. Forfait ski aussi disponible.

**1 866 694-4004**  
info@marriott-quebec.com • www.marriott-quebec.com

**Mont-Sainte-Anne**

**À partir de 168\$\*** par personne en occupation double

**Forfait vente de blanc**  
Le forfait comprend : 2 nuits d'hébergement, le billet de remontée pour 2 jours et un livret de coupons-rabais applicables dans les boutiques et restaurants du Mont-Sainte-Anne et de la Côte-de-Beaupré. Valide jusqu'au 17 février 2005.

**Gratuit 3<sup>e</sup> nuitée et journée de ski\***

\*Tarif en occupation double pour hébergement standard. Taxes en sus.

**1 888 827-3434**  
info@mont-sainte-anne.com • www.mont-sainte-anne.com

**Loews Le Concorde**

**À partir de 111\$** par personne par nuit en occupation double

**FORFAIT ROMANCE À QUÉBEC**  
La vie en Loews ; c'est une chambre spacieuse avec vue sur le fleuve, un copieux petit-déjeuner servi au restaurant **Galerie** et un souper romantique au restaurant rotatif **L'Astral** où une cuisine régionale acclamée rivalise avec les plus beaux panoramas de la ville. Et c'est aussi tous les petits extras sans extra du programme d'accueil **La vie en Loews**. Pourboires sur les repas inclus et taxes en sus.

**1 877 521-1591**  
loewskoncordeinfo@loewshotels.com • www.loewshotels.com

**Hôtel Val-des-Neiges – Hôtel Clarendon**

**À partir de 129\$** par personne par nuit en occupation double

**Ski à la carte**  
Vous décidez où vous skiez parmi les 3 montagnes suivantes : la Station touristique Stoneham, le Mont-Sainte-Anne ou le Massif de la Petite-Rivière-Saint-François. Votre forfait inclut : 1 souper, 1 nuit d'hébergement, 1 petit déjeuner américain et 1 journée de ski à la station de votre choix (taxes et service en sus).

**1 800 463-5250**  
www.dufour.ca

**Station touristique Stoneham**

**À partir de 76\$\*** par personne par nuit minimum 2 nuits en occupation double

**Ski Gratuit**  
En janvier, skiez gratuitement à Stoneham. Le forfait comprend une nuit en studio et le billet de remontée. Valide uniquement jusqu'au 31 janvier 2005.

\*Unité de studio standard, nombre d'unités offertes en forfait en quantité limitée. Taxes en sus.

**1 888 463-6883**  
info@ski-stoneham.com • www.ski-stoneham.com

**Hôtel Acadia**

**À partir de 169\$** par nuit en occupation double

**Forfait Gastronomique**  
Nuit dans une chambre de luxe, souper dans l'un des 5 restaurants participants du Vieux-Québec : La Bastille chez Bahuaud, Le Conti-Caffé, Le Rivoli, Le 47<sup>e</sup> Parallèle et Le Bonaparte. Petit déjeuner continental. Stationnement et pourboire inclus. Certaines conditions s'appliquent. Forfait non valide pour quelques dates.

**1 800 463-0280**  
info@hotelacadia.com • www.hotelacadia.com

**Manoir & Châteaux Vieux-Québec**

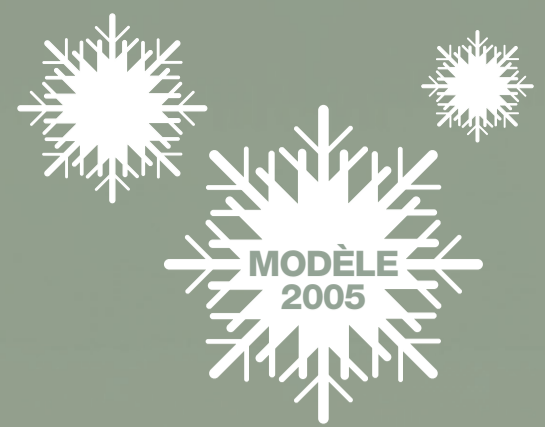
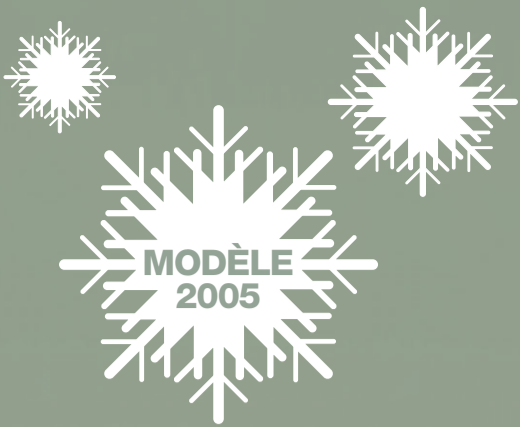
**À partir de 149\$** pour les Hôtels Château Bellevue et Manoir Lafayette

**À partir de 179\$** pour l'Hôtel Château Laurier

**Les Grandes Tables Manoir & Châteaux Vieux-Québec**  
Bien placé pour découvrir ! Le Vieux-Québec à votre porte. Hébergement pour 2 nuits, petit déjeuner chaque matin, souper gastronomique chaque soir dans l'un des meilleurs restaurants du Vieux-Québec. Au choix : La Closerie, Le Louis-Hébert, Le Paris Brest, Les Anciens Canadiens ou Le Café Sirocco, service pour les repas. Valide jusqu'au 30 avril 2005. Certaines conditions s'appliquent. Autres forfaits disponibles.

**1 877 999-9624**  
www.vieuxquebec.com

laurier@vieuxquebec.com  
bellevue@vieuxquebec.com  
lafayette@vieuxquebec.com



# ESCAPE

## AMENEZ-EN DES DÉTOURS.



SUSPENSION AVANT À ROUES INDÉPENDANTES À JAMBES MAC

PUISSANCE

SÉCURITÉ À

CHEVAUX

SPACIEUX

FIABILITÉ

RAFFINE

TIDÉMAR

INTELLIGENT

CONFORT

ON D'ASSIS

UR V6 D

TUR

AÎTE

NQUIL

SÉCUR

### ESCAPE XLT 2005

Puissant moteur V6 de 3 L développant 200 chevaux • Boîte automatique • Jantes de 16 po en aluminium • Antibrouillards • Siège conducteur à réglage électrique en 6 directions • Radio AM/FM stéréo avec chargeur de 6 CD monté dans la planche de bord • Climatisation • Volant réglable avec commandes de programmeur de vitesse • Glaces et verrouillage des portes à commande électrique • Freins antiblocage aux 4 roues



**299 \$** /mois  
Location 36 mois\*  
Mise de fonds de 2 995 \$

L'utilitaire sport compact le plus vendu au pays\*\*.

On pense plaisir de conduire pour que vous pensiez à Ford.



Bien pensé

Photo à titre indicatif seulement. \*Dépôt de sécurité de 350 \$, mise de fonds de 2 995 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Frais de transport inclus. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux véhicules neufs en stock et peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. \*\*Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles de janvier 2004 à ce jour (novembre 2004).